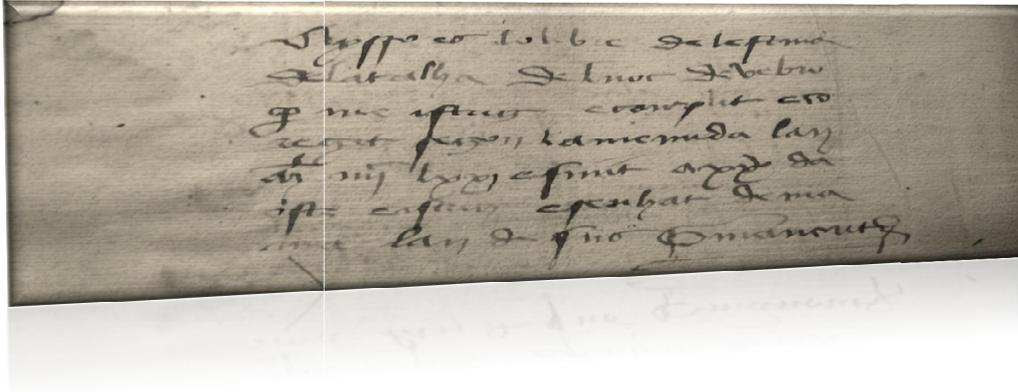


Maryse Laborde
Master 1 Études Médiévales
2015-2016



L'ESTIME DE VÉBRON (LOZÈRE) DE 1471



Mémoire sous la direction de
Jean-Loup Abbé et Bruno Jaudon

Soutenu en juin 2016

U.F.R.Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie



AVANT-PROPOS

Je souhaiterais adresser mes plus vifs remerciements à tous ceux qui m'ont entourée et conseillée au cours de cette année universitaire. L'idée de présenter un Master d'Études Médiévales, pour moi issue directement de l'enseignement à distance, n'a pris forme qu'en toute fin d'année de Licence d'Histoire. Je pensais que l'enseignement à distance constituait un obstacle puisque les enseignants ne connaissaient de moi qu'un nom et un numéro d'étudiant, ne m'ayant jamais rencontrée sur les bancs de l'Université.

La première à m'encourager fut Madame Isabelle Réal, lors d'un partiel oral, qui m'encouragea à poursuivre dans cette voie.

Le second fut Monsieur Jean-Loup Abbé, dans les mêmes circonstances. Lorsque, ma licence obtenue, je revins vers lui, il accepta de m'accompagner sur le chemin du Mémoire, avec pour seule restriction l'appel à un co-directeur de recherches puisque le sujet que je souhaitais traiter n'entraînait pas particulièrement dans sa spécialisation. Le thème choisi à l'origine était soit l'étude d'un village de Lozère, La Fage, commune de Saint Étienne du Valdonnez, soit une étude sur l'évêché de Mende. Il demanda donc à Bruno Jaudon, Docteur en Histoire, enseignant au Collège Henri Bourillon de Mende s'il acceptait de se joindre à lui, ce que Bruno Jaudon accepta. Je les remercie profondément de leur attention et de leurs conseils.

Mes remerciements vont également à Pierre, qui m'a soutenue dans mes balbutiements de latin médiéval, à Geneviève et Jo pour leur travail de relecture, ainsi qu'au Centre occitan del País Castrés et notamment Yves et Bernard pour leur disponibilité.

J'ai une attention particulière pour mon époux, qui supporte vaillamment mon statut d'étudiante, très heureux de mes bons résultats ou m'encourageant lorsque ceux-ci sont beaucoup moins honorables. Ce cadre familial ne serait pas complet sans mes enfants, qui eux aussi s'intéressent de très près à mes travaux, très fiers et peut-être assez étonnés de ma persévérance.

Enfin, j'ai une pensée très émue pour tous mes amis lozériens, à qui j'ai promis depuis longtemps d'écrire leur histoire. En travaillant sur ce mémoire, je commence à honorer une partie de ma promesse.

INTRODUCTION

Je suis lozérienne d'adoption depuis 1997. Cherchant un lieu de vacances, mes pas m'ont emmenée dans le petit village de La Fage, commune de Saint Étienne du Valdonnez, situé entre Mende et Florac, sur la route de Pont-de-Montvers, face à la Cham des Bondons, avec en ligne de mire les deux antennes du Mont Aigoual, la dépression rocheuse des Gorges du Tarn et tout au fond, la masse noire à deux pointes des Cévennes. En relevant les pierres d'une ferme en ruine, l'ancrage dans cette terre est devenu définitif.

Depuis ce temps, j'ai eu la curiosité de l'histoire de ce pays aux huit baronnies, gouverné par le tout-puissant évêque de Mende, Comte de Gévaudan, dont je comptais faire le sujet de mon mémoire. Mais le grand nombre d'écrits existants m'en ont dissuadée, ou plutôt, Bruno Jaudon pour m'en dissuader, m'a proposé un document jusque-là inexploité, l'Estime de Vébron de 1471. Vébron dans les Cévennes, aux confins du Gévaudan en province de Languedoc.

ÉTAT DES LIEUX : GÉOGRAPHIE

1 – LE GÉVAUDAN

Le Gévaudan, province dans la grande province de Languedoc, s'étendait de l'Aveyron au sud-ouest jusqu'au Cantal au Nord-Ouest, de la Haute-Loire au nord-est jusqu'en Ardèche à l'est et au Gard au sud. Pays de montagne et de transhumances traversé par les drailles¹, jalonné de grands causses –le Sauveterre, le Méjean, le Noir-, le Gévaudan est selon Fernand Braudel le pays « *du charroi permanent des hommes, des biens et des bêtes* », le pays de l'habitat dispersé, dessiné par la mosaïque des parcelles bordées de « *clapasses* » si patiemment élevés par les bergers gardant leurs troupeaux ou les hommes travaillant leurs terres. Le pays de Haut-Gévaudan, de la Margeride granitique, de l'Aubrac volcanique à l'altitude fluctuant de 1 100 à 1669 m selon que l'on se trouve en Aubrac ou sur le Mont Lozère, pays rude au climat continental, pays des vents de tourmente ponctué par les clochers du même nom ayant pitié des voyageurs égarés dans l'angoissante et redoutable brume effaçant tout contour de paysage, s'oppose aux plaines plus apaisées des vallées du Lot et de l'Altier, pour un temps très court. En effet, le Causse de Sauveterre, aride, désertique, nous conduit vers Sainte Énimie, pour déboucher sur le Causse Méjean, non moins aride et désertique, et à ces deux causses s'ajoutent le causse Noir et celui du Larzac, parcouru de nos jours par les randonneurs avides d'espaces libres, et où grottes et avens offrent une plongée mystérieuse et magique dans les entrailles de la terre. Et que dire du mythique mont Aigoual, où les troncs d'arbres gisant au sol ressemblent à s'y méprendre à des squelettes dépouillés ! Cette station météorologique qui culmine à 1 567 m continue à braver les colères du temps, vaillante sentinelle toujours habitée pour témoigner de l'âpreté du climat, où le vent, la neige et le gel se disputent les 365 jours de l'année de façon quasi équitable en ne laissant aucun répit aux courageux humains qui acceptent de vivre et travailler dans cette citadelle d'où l'on peut admirer, les jours de grand soleil, la brillance de la Méditerranée et l'étendue sans fin des

¹ Draille : viendrait de « *draga* », nom indo-européen, voies de transhumance des hommes et des ovins – voir photo page 10

collines et vallonnements qui donnent au visiteur l'impression trompeuse d'un paysage à la douceur inégalable. L'Aigoual tire son nom d'*aiga*, (l'eau en occitan) et reçoit plus de deux mètres d'eau par an.

2 - LES CÉVENNES².

Strabon, géographe de l'Antiquité, les connaissait déjà : « *perpendiculairement au mont Pyrénée, le mont Cemmène traverse les plaines par le milieu et prend fin près de Lugdunum (Lyon) au centre du pays...* ». (Strabon, Géographie, IV, I, I.).

La redéfinition des Cévennes a lieu aux XVIII^e et XIX^e siècles par les géographes qui les font naître au seuil de Naurouze (dans le Lauragais) et mourir sur le plateau de Langres. Mais au XVII^e siècle, lors des guerres de Religion, une « *Carte des Sévennes des diocèses de Montpellier, Nîmes, Uzès, Viviers, Lodève, Mende et partie d'Agde* » est dessinée par Antoine Sercamanen³, géographe du roi. Cette étendue dessinée à la main est le territoire cévenol actuel, celui d'une région au relief très marqué, sillonné de chemins construits dès le XVII^e siècle, où les petits plateaux calcaires (les cams), les crêtes de schistes (les serres) et les massifs (tel le massif du Bougès) sont le décor bien souvent détrempe par les trombes d'eau qui s'y déversent lors des célèbres épisodes cévenols, terribles eaux d'automne déferlant sur les pentes raides et les chemins muletiers (cami ferrat : mulets ferrés), et sur la voie romaine principale traversant le massif cévenol du nord au sud, sur son versant oriental qu'est la Régordane. Au XVII^e siècle, l'intendant du roi Basville construit les chemins royaux facilitant à la fois la surveillance des « hérétiques » et le passage des soldats.

Ce territoire cévenol est un territoire fait d'escarpements et de paliers, à l'habitat de pierre où les hommes sont regroupés le plus souvent le long de la rivière, en bas ; en haut, se trouve le château, lorsque celui-ci est encore debout ; le village-bourg-paroisse fait référence pour les hameaux et les fermes à l'entour, jardins, terres de labour, prés, et surtout châtaigneraies, aux arbres dont "*Les Cévenols aiment à dire qu'ils se fument à la hache ou qu'ils aiment le fer. Le Cévenol a vécu par et pour la châtaigneraie et l'homme et l'arbre forment un couple indissociable*".⁴ Les châtaigneraies sont bien souvent sur des pentes raides, encore et toujours raides, et la terre doit être retenue, ce qui donne lieu à la construction de murets pour former des terrasses, que l'on appelle « bancels »⁵ en occitan et « faisses »⁶. C'est à la fin du XV^e siècle que le châtaignier (l'arbre à pain) prend une importance capitale pour les Cévennes.

Cette brève géographie cévenole a pour objet de planter le décor de mon mémoire. Toutes ces caractéristiques se retrouvent dans l'estime de Vébron.

² Présentation des Cévennes : voir pages 11-12

³ CABANEL Patrick, *Histoire des Cévennes*, PUF, page 9

⁴ Selon Daniel Travier, Conservateur du Musée des Vallées Cévenoles (St Jean du Gard)

⁵ Bancels : bancs de terre

⁶ Faisses : du latin « faissis », faisceau de pierres

3 – VÉBRON, UN VILLAGE CÉVENOL AUX CONFINS DU GÉVAUDAN

Si vous êtes pressé de vous rendre à Alès depuis Florac, la nationale 106 vous y conduit tout droit (c'est un euphémisme !). Mais si d'aventure, vous avez envie de musarder, alors il faut prendre la départementale 907 et vous arriverez ainsi à Vébron. Vous aurez parcouru un peu plus de douze kilomètres, au sud de Florac, pour une altitude de 661 m et le village et ses 202 habitants vous accueillera, « *situé entre Causses et Cévennes, au pied du Mont Aigoual, entre les Gorges du Tarn et de la Jonte* » nous dit le site de la commune qui nous indique également que Vébron est une vaste commune cévenole, composée de terroirs différents :

« 1 – *Le village-bourg proprement dit, dominé par le château dit « Châteauroux » est bâti sur un éperon schisteux, surveillant toute la vallée. Plusieurs chemins le délimitent : le sentier venant des Vanels auprès duquel se regroupent le chemin venant de Meyrueis et Fraissinet de Fourques à l'ouest, le chemin des Rousses et du Pompidou au sud-est.*

2 – *St Pierre-de-Vébron, prieuré dont l'église demeure, ainsi que la capélanie sur la route du Causse. Le village de Vébron et le prieuré ont été réunis pour former la localité de Vébron. Une rivière coule au bas du village, le Tarnon, qui prend sa source dans le Massif du Mont Aigoual, dans la commune de Bassurels. Il coule du sud vers le nord, pour se jeter dans le Tarn à l'aval de Florac après un parcours de 38,9 km. Il sépare le Causse Méjean et les Cévennes⁷ ».*

ÉTAT DES LIEUX : HISTOIRE

La Cévenne du Sud est la possession des seigneurs de Sauve et d'Anduze (dans le Gard), attestée depuis le X^e siècle. La maison d'Anduze est une des plus puissantes de Languedoc, alliée du Comte de Toulouse ; « *à l'est du causse Méjean et au sud de la Lozère, s'étend la région tourmentée des Cévennes où dès le XI^e siècle, on trouve des traces de la domination des Anduze... les historiens du Languedoc nous apprennent que, dès le troisième quart du XI^e siècle, elle se divisa en deux branches, dont l'une eut pour lot... la moitié de Meyrueis...*⁸ »

La première mention de Vébron date du XI^e siècle (« *vers l'an 1060* ») dans les preuves de l'Histoire Générale du Languedoc de Devic et Vayssette : « *Ego Petrus filius Almeradi de Castro Andusiano, dono altari sancti Salvatoris Gellonensis, et omnem artem meam alodis sancti Petri quod habeo vel habere debeo, quæ est in comitatu Nemausense subtus castro Mayrois, et cum consilio **Petri Gaucelini de Vebrun**, S. petri qui hoc donum fecit S.Petri qui hoc donum fecit, **S.Petri Gaucelini de Vebrone**, S. Geraldii de Vinadobre, S. Raymundi de Andusia, S. Rostagni de Salveo⁹* ».

Acte par lequel Pierre, fils d'Almerald du Château d'Anduze, donne l'autel et tous les alleux qu'il possède à Saint Sauveur de Gellone qui est dans le Comté de Nîmes sur les conseils de Pierre Gaucelin de Vébron...

⁷ Toutes ces informations sont délivrées sur le Site officiel de la Commune de Vébron.

⁸ PORÉE Charles, Études historiques sur le Gévaudan, Ed° 1919, Hachette Livre, B.N.F., pages 407-408

⁹ DEVIC ET VAYSSETTE, H.G.L., Éditions Lacour/Rediviva, Tome 3, page 531

Lorsque déferle la Croisade dite des Albigeois en 1209 avec les troupes de Simon de Montfort, l'héritier de la Maison d'Anduze, Pierre-Bermond III prend le parti du comte toulousain. Le roi le défait alors de toutes ses possessions et les Capétiens s'installent en Cévennes, notamment dans la Vallée Française en 1233, en mettant en place un bayle royal après avoir créé la sénéchaussée de Beaucaire en 1229. Le baron de Florac, Raymond, frère du seigneur dépossédé fait, lui, le choix de rester dans la mouvance du roi de France en décidant de mettre ses biens sous la protection de l'évêché de Mende. La baronnie de Florac se situe à la frontière entre le domaine de l'évêque et celui du roi de France. Il rend hommage à l'évêque pour son château de Florac ainsi que pour ceux de Barre, Saint-Laurent-de-Trèves, Coadase¹⁰, entre autres. (L'évêque de Mende et le roi de France se partagent la suzeraineté des Cévennes, avec des relations fort complexes qui aboutissent, en 1307, au paréage entre le roi de France Philippe IV le Bel et l'Évêque du moment Guillaume VI Durand). Ce compromis aboutit à un partage des fiefs énumérés dans un document (*feuda gabalorum*) qui montre que l'habitat cévenol était déjà en place au XIV^e siècle, ce qui était le cas pour le village de Vébron. Le château de Vébron fait partie du domaine du roi. Ce « castrum vebrono » appartient à Guillaume de Meyrueis. Le paréage de 1307 confirme que Guillaume de Meyrueis tient du roi en fief le « castrum » et les fortifications de Vébron¹¹, en excluant la moitié de la salle dudit château et le tiers des fortifications. La Maison de Meyrueis possède le château jusqu'en 1417 en co-seigneurie avec le prieur de Vébron.

En 1860, une déclaration sur le Bulletin de la Société d'agriculture industrie, sciences et arts du département de la Lozère¹² nous dit :

« Concernant le prieuré de St Pierre de VEBRON par Mr Théophile ROUSSEL

En compulsant un registre manuscrit qui contient les actes, passées, depuis 1384 jusqu'en 1392 par un notaire de Vébron Jean MARTIN, j'ai découvert sur la couverture en parchemin de ce registre deux Bulles du pape Grégoire XI relatives au prieuré de ST Pierre de VEBRON, de l'ordre de S.BENOIT.

Les Bulles sont, l'une et l'autre, datées de Villeneuve les Avignon du 11 Aout 1372.

Il est dit dans la première Bulle que le prieuré de VEBRON avait été anciennement sous la dépendance du prieuré conventuel de ST ENIMIE et du monastère de St CHAFFRE, et que c'est par des moines de ce dernier couvent qu'il avait coutume d'être gouverné en autre par Guido de Scolhara ; que le pape URBAIN V, de son autorité, avait rompu ces liens et incorporé à perpetuité ledit prieuré au prieuré de ST PIERRE d'ISPAGNAC dans le but d'aider ce dernier à mieux supporter ses charges.

Grégoire XI annule cette annexion et rétablit l'union avec le monastère de St CHAFFRE en même temps il déclare le prieuré vacant et en confère le bénéfice à un religieux de l'abbaye d'Aniane, Frère Raymond Seguini, il ordonne que le dit Frère Raymond soit transféré d'Aniane à St CHAFFRE. »

Lorsque l'on consulte le cadastre napoléonien de la commune, on peut voir l'église rattachée au village de Vébron. Cette église est le seul vestige du prieuré. Une association tente de réhabiliter aujourd'hui.

¹⁰ Nous retrouverons ce nom dans l'estime de Vébron

¹¹ Feuda gabalorum, 1^{re} partie,

¹² Gallica, T11 P34

LES IMPÔTS ET LES COMPOIX

Voici que nous arrivons au mot « cadastre ¹³ ». Qu'est-ce qu'un cadastre ? Si je prends la définition simple du mot, il s'agit d'un « registre sur lequel sont inscrites avec précision les propriétés foncières d'une commune ». Et à quoi sert un cadastre ? À évaluer et faire payer les impôts relevant du foncier. Le paiement des impôts. Voilà la grande question.

Dans les provinces du royaume de France, les habitants des communautés sont chargés de la répartition de l'impôt. Cette répartition n'a jamais été simple à établir car la connaissance des possessions foncières était difficile à dresser. Louis IX et ses prédécesseurs s'étaient déjà préoccupés de dresser un inventaire, mais la tâche était ardue, tant le royaume est vaste morcelé, au contraire du royaume d'Angleterre qui, déjà en 1086 sous Guillaume le Conquérant, possédait un document d'exception, le *Domesday book*, inventaire remarquable permettant au souverain de connaître avec précision les possessions de ses sujets pour pouvoir établir l'impôt royal. En France, la royauté se préoccupe déjà depuis le IX^e siècle de prélever le « cens », soit sur les personnes, soit sur leurs biens ; pour cela, Charlemagne envoie ses « missi » procéder aux enquêtes. Au XII^e siècle, le roi Philippe Auguste (1180-1223) crée les *Baillis* au nord de la France et les *Sénéchaux* dans le sud afin de percevoir les « revenus de la couronne » : ces représentants du roi deviennent progressivement des administrateurs locaux à partir du XIII^e siècle, « les baillis sont des lieutenants du Roi, détachés de la curia regis pour administrer, juger et percevoir les revenus de la couronne ¹⁴ ... ». En fait, les rois fixent les impôts en fonction des dépenses qu'ils jugent utiles même si elles sont du domaine privé (construction d'un château par exemple) ou s'il s'agit de dépenses liées aux guerres, pour lesquelles les souverains font appel aux « aides féodales ». La Guerre de Cent Ans constitue un tournant dans la levée des impôts, car les « aides féodales » se transforment en institution permanente, systématisation de la levée des aides qui permet la création de fonctions officielles spécialisées, dont le but est la collecte des redevances. C'est la première ébauche d'un des organes les plus importants de l'administration des impôts sous l'Ancien Régime : la « Chambre » ou « Cour des Aides ». Cette administration se développe sans véritable consentement des populations. Au XV^e siècle, la « Cour des Aides » à Montpellier est « souveraine et compétente en Languedoc dans le domaine fiscal ¹⁵ », tout comme il y a des États Généraux du Languedoc, qui se réunissent chaque année pour discuter de l'impôt et de sa répartition auprès des diocèses civils et acceptent (ou non) de reverser au roi l'impôt de répartition. Avant l'établissement de l'impôt public, il y avait eu les censiers, les terriers, dressés par l'administration seigneuriale, donc privée, ce qui permettait aux seigneurs (personnes physiques ou morales) de gérer leur patrimoine en permettant un recensement des biens fonciers par un notaire, pour établir les charges et les droits de leur seigneurie. Mais les exploitations paysannes se morcellent, s'isolent et s'éloignent les unes des autres. Il faut alors dresser un inventaire (plus ou moins précis) et le développement du notariat permet la rédaction des terriers et des plans terriers. Les notaires effectuent des enquêtes auprès des paysans qui possèdent les terres, enquêtes qui leur permettent de décrire les parcelles, et, à partir du XVI^e siècle d'en établir des schémas. Les informations recueillies lors des enquêtes sont classées et décrites géographiquement. Jusqu'à la fin du XV^e siècle, les plans terriers sont très rares, l'estime de Vébron n'en possède pas.

¹³ De « catasto » en italien

¹⁴ LUCHAIRE Achille, Philippe Auguste, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1884.

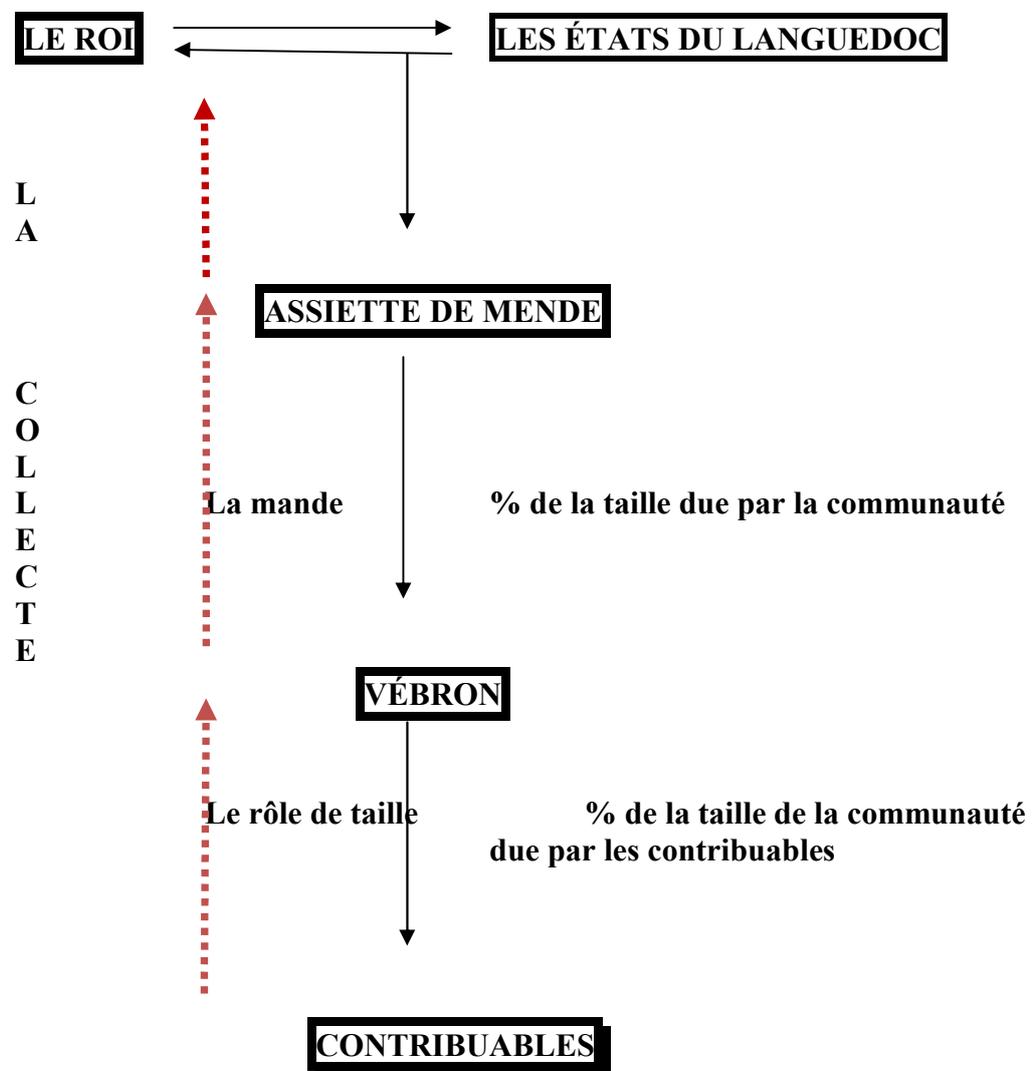
¹⁵ JAUDON Bruno, *Les Compoix de Languedoc, Impôt, territoire et société du XIV^e au XVIII^e siècle*, définition p. 535

Le roi Louis XI, en 1464, commande une enquête générale pour déterminer la cote part de chaque diocèse et de chaque communauté dans le Languedoc où la répartition de l'impôt existait depuis 1345.

Le principe de répartition, c'est savoir à l'avance combien va payer chacun du total à venir, « *le fort portant le faible* » expression indiquant que cette répartition doit être équitable. Mais cette équité est loin d'être respectée. L'impôt, c'est la taille, impôt fondé sur la réelle et déclarée possession par les propriétaires de leurs biens fonciers, c'est-à-dire les terres, les bâtiments. Il s'agit ici de « *terres rurales* »¹⁶ décrites parcelles par parcelles, enregistrées après enquête (ou simple déclaration des propriétaires lors de l'élaboration des premiers compoix) ; les terres nobles sont beaucoup moins nombreuses et les nobles ne payent la taille que s'ils ont des terres rurales. L'impôt pèse donc sur la terre, et lui est proportionnel : c'est le principe de réalité, c'est-à-dire l'allivrement. Comment calculer le pourcentage relatif au rôle de taille ? En établissant un compoix pour calculer justement cet allivrement, allivrement qui doit être actualisé en raison des mutations foncières portées sur les compoix.

Chaque année vers mars-avril, le principe de répartition de l'impôt est actualisé.

SYSTÈME DE RÉPARTITION DE L'IMPÔT DANS LE CAS DE VÉBRON



¹⁶ Ibid ; définition p. 539 : « en pays de taille réelle, ensemble des terres soumises à la taille royale ; aussi appelées « terres roturières » ».

L'assiette de Mende, chef-lieu diocésain, est constituée par l'assemblée présidée par l'Évêque de Mende, chargée de la répartition de la taille dans chaque communauté après qu'elle ait reçu la mande des États, c'est-à-dire la « *lettre officielle adressée à chaque diocèse civil et à chaque communauté et qui indique le montant de la taille dû par chacun de ces objets politiques* » (Bruno Jaudon). L'impôt est prélevé par la communauté (Vébron) (qui n'avait pas encore en 1471 de consuls) ; il sert à subvenir aux besoins de cette communauté et à constituer le rôle, c'est-à-dire la somme totale due par la communauté aux instances royales.

Le système fiscal se fait donc à partir de la communauté qui établit un « compoix » constitué de la liste détaillée des parcelles, registre de répartition réelle des possessions foncières de chaque habitant.

Le premier compoix que je tins entre mes mains fut le compoix de Soual¹⁷ dans le Tarn. Il date de 1498 et me servit alors à effectuer des recherches pour deux personnages clé de l'histoire locale, la Comtesse de Montgomery et « Noble Falcon Alric », tous deux possesseurs d'un grand nombre de terres rurales. Mais je n'allai pas bien loin dans mon étude, ce document devant me servir surtout à l'élaboration d'un scénario pour un spectacle historique. Le mot « compoix » m'avait d'ailleurs posé quelques interrogations, et c'est ainsi que j'avais découvert à quoi il servait. Qu'est-ce qu'un compoix ? Georges Frèche pose la question et répond « ... *le compoix succède aux livres d'estimes dont l'usage remonte au XIIIe siècle en Midi-Pyrénées* ¹⁸ » Compoix : du latin « *compensus* », de l'occitan du XVe siècle « *es pas de compes* ». Selon Bruno Jaudon, compoix est « *un mot fourre-tout qui désigne un livre foncier enregistrant les biens-fonds taillables du ressort géographique d'une communauté* ¹⁹ ». Mais il regroupe deux sortes d'appellations : d'une part, les *estimes*, registres de revenus imposables, que l'on trouve encore au XVIe siècle, d'autre part les *cadastres* ou plutôt les *matrices cadastrales*. La différence provient de la présence ou non d'un arpentage précis et de la technique employée pour recueillir les informations

Estimes et compoix sont, quoi qu'il en soit, des outils de représentation d'un espace rural (et urbain : les compoix furent d'abord urbains) explicite et visible permettant une étude approfondie de la société à la fois dans le domaine fiscal, politique, dans l'analyse de l'évolution et de la transformation de cette société, avec le poids de l'État souverain, mais également celui des instances politiques locales. Tous les acteurs sont en place : l'État, les Provinces et leurs États, les Assiettes diocésaines et les communautés d'habitants. En même temps que le compoix donne la représentation exacte d'une communauté et son histoire, il nous permet une analyse et une étude sur l'imbrication de cette communauté dans l'espace plus vaste de l'appareil de l'État, microcosme dans un macrocosme

L'inventaire de ces compoix, en ce qui concerne la Lozère, n'est pas terminé. L'étude de « l'estime » de Vébron, document encore inconnu il y a deux ans, écrit en occitan, est là pour apporter sa pierre à l'édifice. En effet, la première estime connue de Lozère est celle de Mende en 1469, suivie de celle de Quézac (1478). Celle de Vébron (1471) est le deuxième plus ancien registre foncier public des Archives départementales de Lozère et fait partie des

¹⁷ Archives Municipales de Soual – voir annexes -

¹⁸ FRECHE G., *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières*, Cujas, 1974

¹⁹ JAUDON B., *Les Compoix de Languedoc, Impôt, territoire et société du XIVe au XVIIIe siècle*, page 37.

sept compoix du Gévaudan antérieurs à 1520. J'emploie le mot « estime » car, ainsi que nous le verrons au cours de ce mémoire, c'est le terme employé par le signataire du registre en 1471.

De même que l'histoire de l'estime de Vébron, registre nouvellement acquis par les Archives Départementales de la Lozère, était encore ignorée, de même l'histoire des compoix a longtemps été inexplorée par les historiens.

Certains ont cependant ouvert la voie, ce que nous verrons dans l'historiographie qui suit, historiographie des compoix des précurseurs, qui sera précédée d'une historiographie sur Vébron et le Gévaudan au XIV^e et XV^e siècle. Après les précurseurs, nous verrons l'objet de l'historiographie actuelle, et les travaux s'y rattachant, notamment avec l'Université Jean Jaurès. Cette historiographie s'appuie sur la bibliographie et les sources dont j'ai pu disposer.

Enfin, la dernière partie du mémoire est consacrée à l'étude de cas portant sur l'écriture documentaire en occitan de l'Estime de Vébron. Cette étude de cas comprend d'une part, l'analyse diplomatique du registre, d'autre part l'analyse scripturaire, la scriptologie ou scripta, qui repose sur la transcription du document utilisant un langage fonctionnel reflétant un niveau de langue, langue utilisée comme miroir du niveau socio-culturel dans la description des compoix (la description fait partie de l'histoire), ce qui permet une représentation spatiale, le mot représentation faisant lui-même partie des sciences humaines (géographie, histoire, psychologie sociale) qui aboutit à une connaissance partagée, cette connaissance passant par la langue utilisée et aux contacts qu'elle génère. Cette représentation aboutit à la connaissance du réseau social : parents, voisins, richesse, pauvreté, égalité, inégalité. Ce mémoire de Master 1 ne prétend pas aboutir à une étude exhaustive de ce réseau social non plus que de m'adonner à une étude sociolinguistique qui dépasse largement le champ de mes compétences et le sujet. Il est simplement un travail de préparation à une étude à plus long terme sur la connaissance la plus exacte possible du terroir vébronais. Onomastique, géographie, patronymie, toponymie, langage administratif, telles sont les points qu'il m'a semblé opportun d'aborder dans cette perspective.

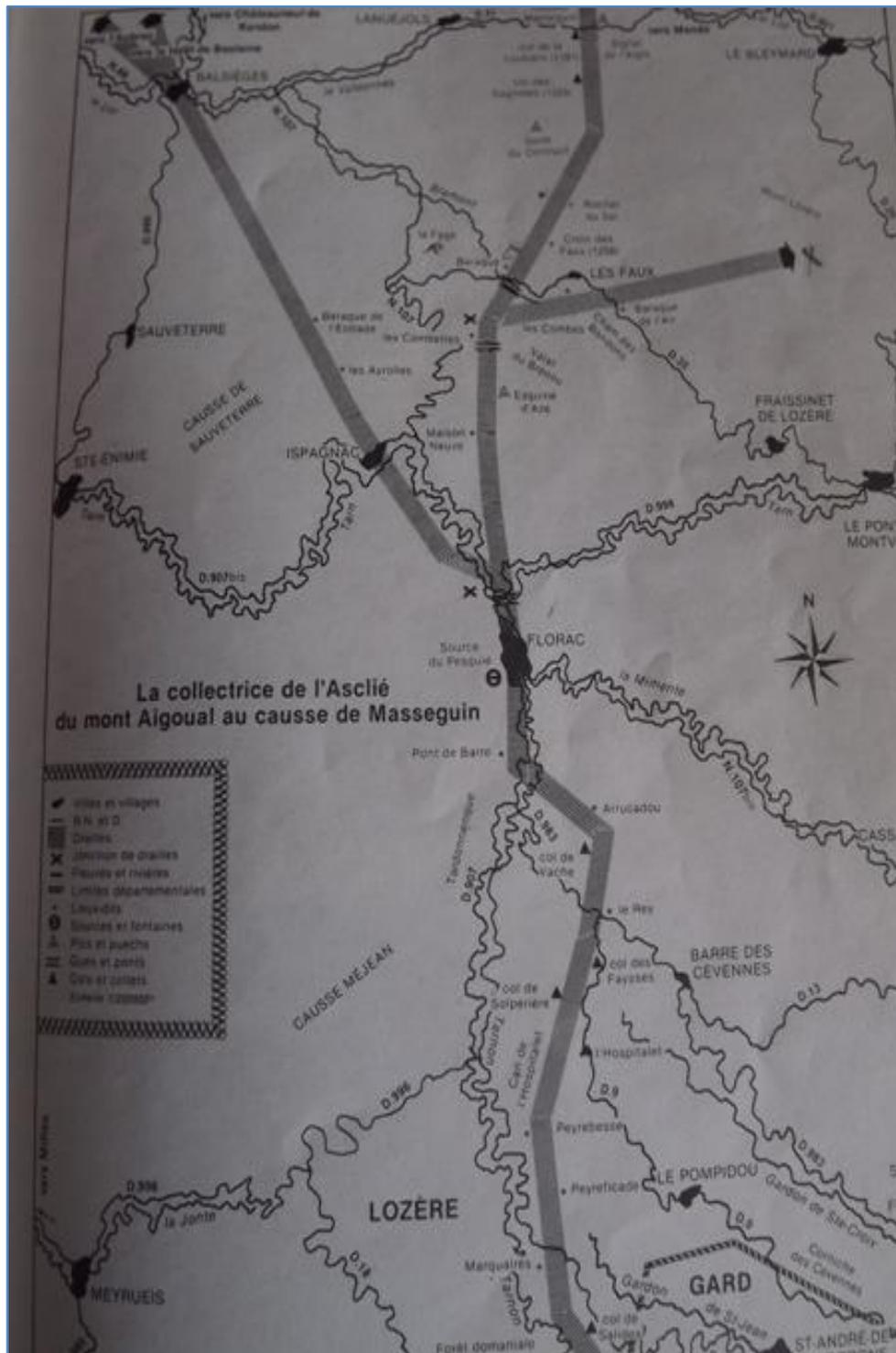


Figure 1

**DRAILLE DE L'ASCLIE QUI PERMET DE RALLIER LE COL DU MEME NOM SITUE DANS LE
GARD A FLORAC**

(DELASPRES Jean, *Routes et Drailles en Gévaudan sous la monarchie absolue*, Mémoire 1994, Sté des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère)



Figure 2

SOURCE : <http://www.causses-et-cevennes.fr/wp-content/themes/ideas-maj-canopee/css/images/header/logo-eicc.png>

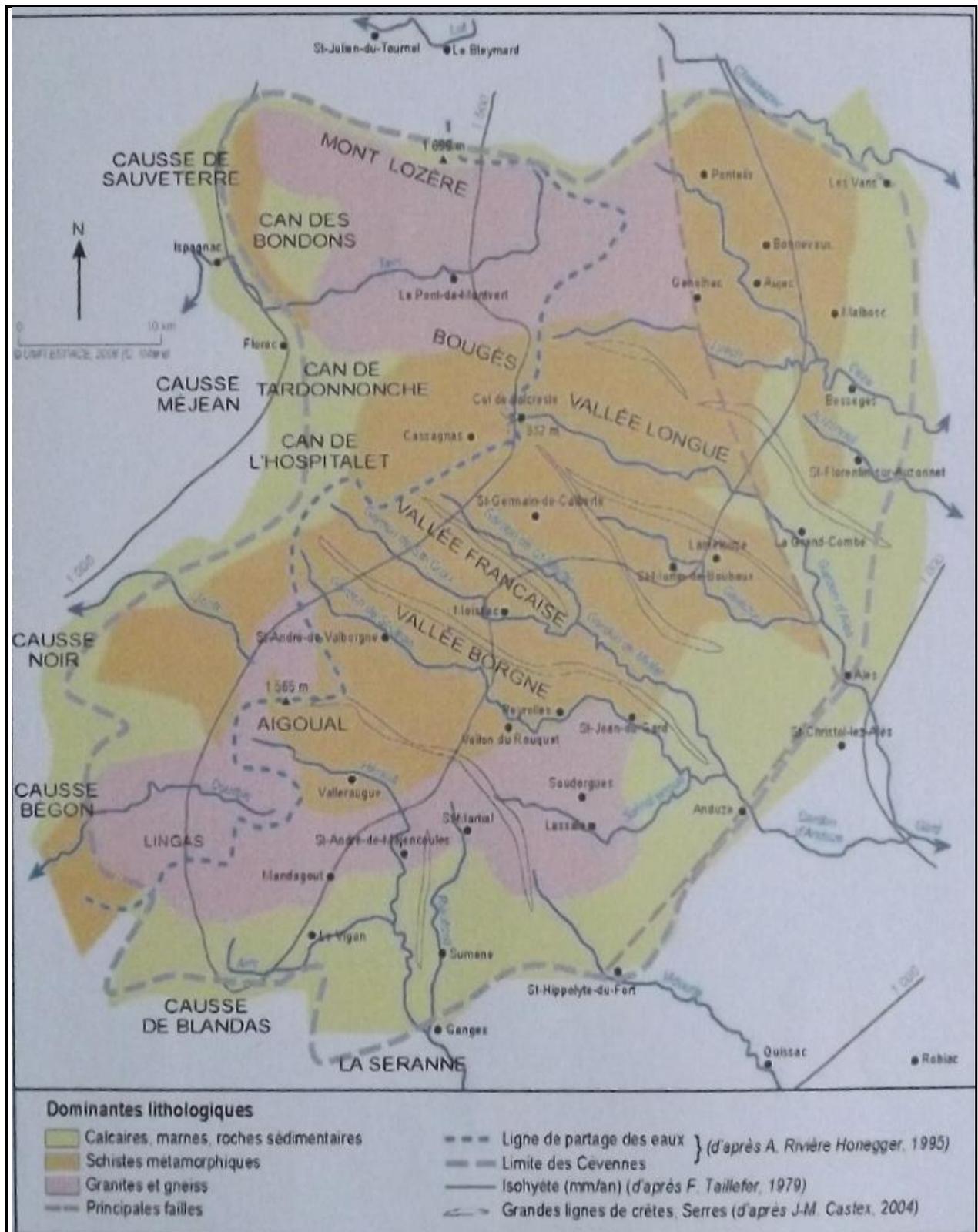


Figure 3

SOURCE : Présentation des Cévennes (réalisation : G. SILLÈRE)

L'église St Pierre de Vébron



Figure 4

Photo : Maryse Laborde

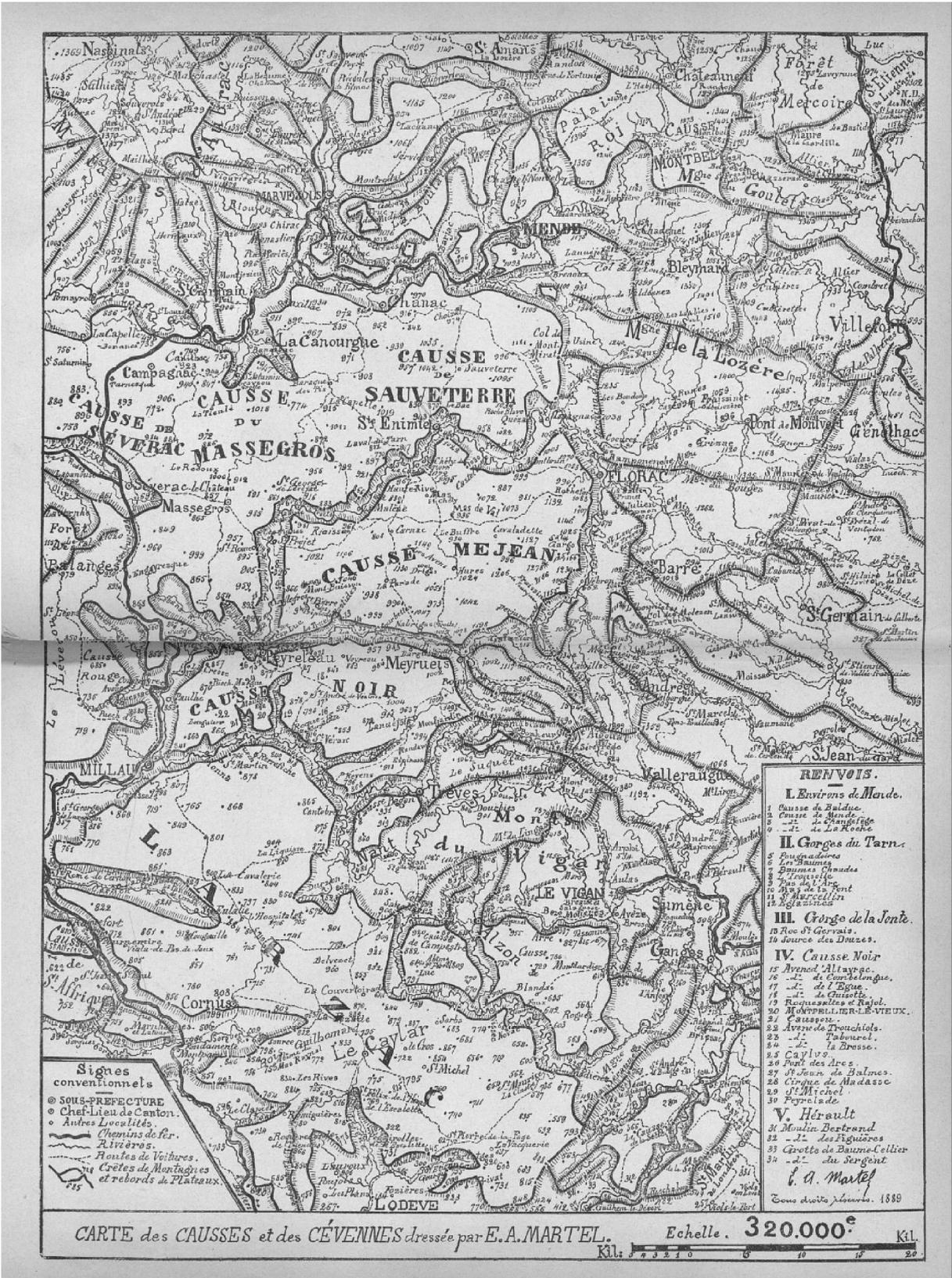


Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 5

Partie orientale du gouvernement général de Languedoc ou se trouve dans les Sevens et dans le Bas Languedoc le diocèse de Mandé et le Gevaudan, partie du diocèse du Puy et le Velay, diocèse de Viviers et le Vivarais, les diocèses d'Uses, de Nismes, de Montpellier, d'Alaiz, de Lodeve, de Beziers, et d'Agde

Source gallica-bnf/ Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 6

Carte des Causse et des Cévennes dressée par E.A. MARTEL

Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

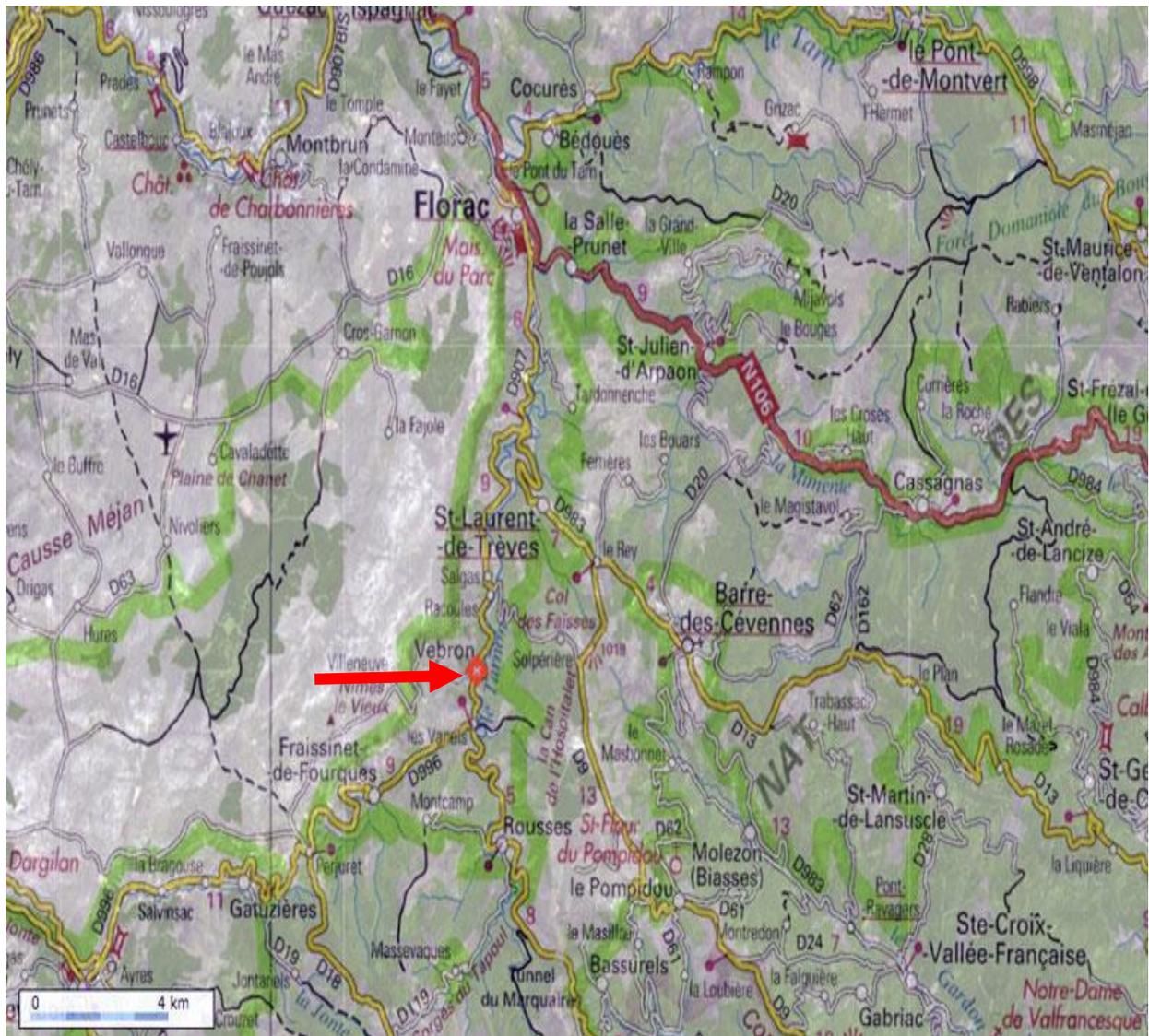


Figure 7

Carte routière de Florac à Vébron

BIBLIOGRAPHIE

CETTE BIBLIOGRAPHIE SE RAPPORTE EXCLUSIVEMENT A L'HISTOIRE DES CEVENNES, DE LA LOZERE, DU LANGUEDOC ET COMPREND LES SOURCES ET ARTICLES

Anatomie historique d'un village cévenol Vébron, Causses et Cévennes, n° 1 et 2, 1974, pp 443-451 et ibidem n° 2, pp 478-488, . Réédition Cévennes magazine, 2007, n° 1384, pp 9-11, n° 1386 pp 3-8.

Architecture traditionnelle des Cévennes Schisteuses, Causses-cévennes.cm/architecture-schiste.htm.

Archives de l'Hérault : *Registres acquis par le clergé de Montpellier entre 1690 et 1704, 1327-1800, Vebron 1366-1367, Martin, Estève 1366-1367, côte 2 E 95/1733 1366-1367*

BAILLY-MAÎTRE (Marie-Christine), *Le plomb et l'argent dans le Gévaudan médiéval*, ArchéoSciences, 34/2010, pp. 137-148.

ANDRÉANI (Roland), MICHEL (Henri), HENRI, éd., *Hautes et basses terres languedociennes, Mélanges offerts à Yvette Maurin*, PM3, Montpellier, 2006, 340 p.

CABANEL (Patrick), *Histoire des Cévennes*, PUF, Paris, Coll. Que sais-je ?, 1^{re} édition 1998, 6^e édition 2^e tirage 2015.

HÉLAS (Jean-Claude), *L'emphytéose en Cévennes et Gévaudan au XV^e siècle*, Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, Tome 97, N° 169, Structures agraires et vie rurale, 1985.

CAILLAT (Gérard), *Quelques données sur l'histoire et le patrimoine de Rousses*, Chartrier du Salgas.

CAMILLE (Hugues), *Notes historiques sur St Laurent de Trèves : I : des origines à 1689, La Can de l'Hospitalet*, version 1960.

CHABROL (Jean-Paul) (sous la Direction de), *La Lozère, de la Préhistoire à nos jours*, Nouvelles Editions Bordessousles, St Jean d'Angély, avril 2002. Pp. 9.31, 98.110, 120.150, 178.204, 207.218, 221.229.

CHASSIN DU GUERNY (Yannick) *Inventaire du chartrier de Salgas (Vébron, Lozère)*, édité en 1977.

CHOUQUER (Gérard), *Le parcellaire dans le temps et dans l'espace, Bref essai d'épistémologie*, Études rurales, 153-154/2000, pp. 39-57.

CLÉMENT (Pierre-Albert), *Foires et marchés d'Occitanie, de l'Antiquité à l'an 2000*, Les Presses du Languedoc, Montpellier, 1999, 394 p.

DOM CLAUDE DE VIC, DOM JOSEPH VAISSETTE, *Histoire Générale du Languedoc*, Tomes 3 à 10, Lacour/Rediviva, Nîmes, janvier 2001.

DARNAS (Isabelle), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé, La maison rurale en Cévennes. L'exemple de la paroisse de Saint Germain-de-Calberte, Lozère, XIII^e et XIV^e siècles*, pp. 129-136.

DÉBAX (Hélène), *La féodalité languedocienne XI^e-XIII^e siècles, Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2003.

DURAND (Aline), *Les paysages médiévaux du Languedoc, Xe-XIII^e siècles*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1998, réédition 2004, coll. Tempus, 491 p. pp. 154.155, 302.312, 342, 346.348, 360.369.

DURAND (Stéphane), *La territorialisation de l'action des états de Languedoc (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Siècles (en ligne), 30/2009, mis en ligne le 19 octobre 2012 – URL : <http://siecles.revues.org/213>.

- ELZIERE (Jean-Bernard) in *Libertés locales et vie municipale en Rouergue, Languedoc et Roussillon*, Actes du LVIXe Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Millau, 19-20 juin 1987.
- GILLES (Henri), *Les Etats de Languedoc au XVe siècle*, Toulouse, Edouard Privat, 1965 (Bibliothèque Méridionale, 2e série, T. XL).
- HUGON (André) et CHABROL (Jean-Paul), *Comment faire une monographie de village*, Liens des chercheurs cévenols, n° 14, 1977.
- HAUTEFEUILLE (Florent), *La délimitation des territoires paroissiaux dans les pays de moyenne Garonne (Xe-XVe siècles) in La paroisse, genèse d'une forme territoriale, Médiévales*, Automne 2005, p. 73-88.
- JAUDON (Bruno), « *Un enjeu historique de premier plan : les justices secondaires du Gévaudan* » in G. Larguier, coord., *Les justices royales secondaires en Languedoc et en Roussillon, XVe-XVIIIe siècle*, actes des 3e journées d'Histoire et Histoire du Droit et des institutions de l'université de Perpignan Via Domitia, (3 mars 2007), Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, p. 181-194.
- JAUDON (Bruno), avec J. Lepart, P. Marty, É. Pélaquier, « *Hommes et arbres du Causse Méjan. Histoire et environnement (XVIe-XXe siècle)* », *Histoire & Sociétés rurales*, n° 32, p. 7-47. URL : www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2009-2-page-7.htm.
- JAUDON (Bruno) avec J. Lepart et al., « *Troupeaux et paysages sur le Causse Méjan (XVIIe-XXe s.)* » in P.-Y. Laffont (éd.), *Transhumance et estivage en Occident des origines aux enjeux actuels*, actes des XXVIe Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran (9-11 septembre 2004), Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 275-289
- LEROY LADURIE (Emmanuel), *Les Paysans de Languedoc*, Champs, Flammarion, 1969.
- MAURICE (Philippe), *La famille en Gévaudan au XVe siècle*, (1380-1483) Publications de la Sorbonne, 1998, Paris.
- MAURICE (Philippe), *La religiosité cévenole dans le Gévaudan du 15e siècle*, dans « *Causses et Cévennes* », 107e année, tome IXI n° 3, juillet-septembre 2002, pp 511-514.
- MAURICE (Philippe), *Le milieu social et familial des forgerons du Gévaudan à la fin du Moyen Âge* (article), *Médiévales*, 1998, volume 17, n° 34, pp 127-142, fait partie d'un numéro thématique : Hommes de pouvoir : individu et politique au temps de Saint Louis.
- MAURICE (Philippe), *Les limites de l'autorité paternelle face aux droits patrimoniaux dans le Gévaudan médiéval (fin XIIIe-fin XVe siècles)*, *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 4/1997, Être père à la fin du Moyen Âge.
- MAZOT (Jean-Paul), *Du Gévaudan à la Lozère, deux mille ans d'histoire*, Presses du Languedoc, Montpellier, 1994, 255 p.
- OLIVIER-LACAMP (Max), *Serres et vallats des Cévennes*, Chêne, Paris, 1980, 58 p.
- PELAQUIER (Elie) (sous la Direction), *Atlas historique de la province de Languedoc*, C.N.R.S., C.R.I.S.E.S. Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et Sociales, Université Paul-Valéry Montpellier III.
- PATRIMOINE RURAL EN LANGUEDOC-ROUSSILLON, *L'inventaire dans le département de la Lozère*, Insitu.revues.org/2325.
- PITTE (Jean-Robert), *terres de castanide, hommes et paysages du châtaignier de l'Antiquité à nos jours*, Fayard, Paris, 1986.
- POREE (Charles), *Etudes historiques sur le Gévaudan*, (Ed. 1919), PICARD, Paris, Hachette, Paris, B.N.F. 518 p.
- POUJOL (Robert), *Vébron, histoire de village Cévenol*, Edisud, Club Cévenol, Aix-en Provence, 1981.
- SCHNEIDER (Laurent), *Entre Antiquité et haut Moyen Age : tradition et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est*. Michel Fixot. Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge, Actes du colloque de Fréjus, 7 et 8 avril 2001, Publications de l'Université de Provence, pp. 173-200, 2004.

SOURIAC (Pierre-Jean), *Les Etats de Languedoc face à la guerre dans la première moitié du XVIe siècle*, Cahiers de la Méditerranée, 71/2005, 63-80, mis en ligne le 13 mai 2006.
WOLFF (Philippe) (Sous la Direction), Privat, Toulouse, 1967.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA FISCALITÉ, LES COMPOIX

- ABBÉ (Jean Loup), *Fiscalité et espace agraire au Moyen Âge : le miroir des estimés et des compoix languedociens (Aude, Hérault, XIVe-XVIe siècles)*, Rigaudière (A), (dir), *Actes du colloque De l'estime au cadastre en Europe. Le Moyen Âge*, Paris-Bercy : les 11, 12, 13 juin 2003, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, p. 501-521.
Archives Départementales de Lozère, séries anciennes, *Estime dite DE VÉBRON de 1471*, CC Finances et Contributions, 1471, 138 f°, côte EDT 193 CC 1².
Archives Départementales de Lozère, Copie du Compoix de Vébron de 1605, 1783, 187 f°, côte EDT 193 CC 3.
Archives Départementales de Lozère, Rôles de Taille de Vébron, C 1038, C 1057, C 1094.
BÉCHU (Philippe), *Le corpus de la littérature des feudistes, Problématique des auteurs et portée pratique des traités*, in , in Terriers et plans-terriers du XIIIe au XVIIIe siècle, Actes du Colloque de Paris 23-25 septembre 1998, pp. 266-292.
BRUNEL (Ghislain), GUYOTJEANNIN (Olivier), MORICEAU Jean-Marc), *Terriers et plans-terriers du XIIIe au XVIIIe siècle*, actes du Colloque de Paris (23-25 septembre 1998), Bibliothèque d'Histoire Rurale, Association d'Histoire des Sciences Rurales, Rennes, 2002.
CLAVEIROLE (André), *Le Compoix et ses usages*, Actes du Colloque de Nîmes 26-27 novembre 1999, organisé par le Lien des Chercheurs cévenols, 2001.
HELAS (Jean-Claude), *Les paysages gévaudanais du XVe siècle : l'apport des terriers* (article) – Revue du Nord, 1980, volume 62, numéro 244, pp. 233-246.
HAUTEFEUILLE (Florent), *L'utilisation d'un compoix en archéologie : l'exemple du castrum de Flaunac (Lot)*, dans *Le compoix et ses usages*, Actes de la table ronde sur les compoix tenue à Nîmes les 26 et 27 novembre 1999, Montpellier, p. 87-103.
HAUTEFEUILLE (Florent), *Deux expériences de modélisation de compoix médiévaux et modernes : Mouret (Aveyron) et Abense (Pyrénées Atlantiques)*, La restitution des paysages des sociétés du passé : le traitement des sources fiscales, Programme de recherche *Terrae* (UMR Framespa-Traces), Les Compoix Méridionaux, axe 2, Modélisation, Journée d'étude du 20 juin 2007.
JAUDON (Bruno), *Les Compoix de Languedoc, Impôt, territoire et société du XIVe au XVIIe siècle*, Bibliothèque d'Histoire Rurale, Presses Universitaires de Rennes, Association d'Histoire des Sociétés Rurales, Caen, 2014.
JAUDON (Bruno), « *Faire un compoix en Gévaudan sous l'Ancien Régime. Six rapports d'opérations cadastrales (1482-1788)* », *Histoire & Sociétés Rurales* 2/2006 (Vol. 26), p. 129-168.
JAUDON (Bruno) *Les villages et la taille épiscopale en Gévaudan (XVIIe-XVIIIe siècles)* » in G. Larguier, coord., *Les communautés et l'argent. Fiscalité et finances municipales en Languedoc, en Roussillon et en Andorre, XVe-XVIIIe siècle*, actes des 2e journées d'Histoire et d'Histoire du Droit et des Institutions de l'université de Perpignan Via Domitia (14 janvier 2006), Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, p. 129-1
JAUDON (Bruno), LEPART (Jacques), Marty (Pascal), Pélaquier (Elie), *Hommes et arbres du Causse Méjan*, Histoire et environnement (XVIe-XXe siècle) Association d'histoire des sociétés rurales (A.H.S.R.) | « Histoire & Sociétés Rurales » 2009/2 Vol. 32 | pages 7 à 47.
JAUDON (Bruno), OLIVIER (Sylvain), *Problèmes de spatialisation des données cadastrales modernes. Quelques cas languedociens (XVIIe-XVIIIe siècles)*, La restitution des paysages des sociétés du passé : le traitement des sources fiscales, Programme de recherche *Terrae*

(UMR Framespa-Traces), Les Compoix Méridionaux, axe 2, Modélisation, Journée d'étude du 20 juin 2007.

JAUDON (Bruno) *L'impôt au village : la taille en Gévaudan sous l'Ancien Régime. Contribution à l'enquête nationale « La taille et ses équivalents »*, Bulletin du CER de Mende, n° 29, p. 3-14.

JAUDON (Bruno), *Des recherches diocésaines aux compoix des communautés : un impact fort (v. 1430- v.1560)* Article en ligne sur le site Terrae de l'université du Mirail <http://terrae.univ-tlse2.fr/accueil-terrae/operations/compte-rendu-des-seminaires-compoix-meridionaux--159281.kjsp?RH=1322144697526>

LARGUIER (Gilbert), *La terre et l'impôt en France et dans les pays méditerranéens, XVIe-XVIIIe siècles*, Il mercato delle terra, secc. XIII-XVIII, a cura di Simonetta Cavaciocchi, Atti della Trentacinquesima settimana di studi, 5-9 maggio 2003, Istituto internazionale di storia economica F. Datini, Prato, Le Monnier, 2004.

LARGUIER (Gilbert), *Les communautés, le roi, les Etats, la cour des Aides. La formation du système fiscal languedocien*, dans *L'impôt des campagnes, Fragile fondement de l'Etat dit Moderne (XVe-XVIIIe s)*, actes du colloque de Bercy (2-3 décembre 2002), Comité pour l'histoire économique et financière de la France, pp 69-95.

LAVIGNE (Cédric), *Assigner et fiscaliser les terres au Moyen Âge*, Editions de l'EHESS / « Études rurales », 2005/3 (n°175-176), p. 81-108

LE COUÉDIC (Mélanie), LETURCQ (Samuel), RODIER (Xavier), HAUTEFEUILLE (Florent), FIEUX (Etienne) JOUVE (Bertrand), *Du cadastre ancien au graphe, Les dynamiques spatiales dans les sources fiscales médiévales et modernes*, ArchéoSciences, revue d'archéométrie, 36, 2012, p. 71-84.

MOUSNIER (Mireille), *Mesurer les terres au Moyen Âge, le cas de la France Méridionale*, Histoire et Sociétés rurales, n° 22, pp 29-63.

PORTET (Pierre), *La mesure géométrique des champs au Moyen Âge (France, Catalogne, Italie, Angleterre), Etat des lieux et voies de recherche*, in *Terriers et plans-terriers du XIIIe au XVIIIe siècle*, Actes du Colloque de Paris 23-25 septembre 1998, pp. 243-266 .

Réparat fragmentaire du compoix de Vébron dit « de 1605 », 10 cahiers, non foliotés vers 1688, Archives Départementales de Lozère, côte EDT 193 CC 2³.

Pélaquier (Elie) et Claveirole (André), *La saisie sous Access des données d'un compoix et leur utilisation sociale* » in A. Claveirole, É. Pélaquier, dir., *Le compoix et ses usages*, actes du colloque de Nîmes (26-27 novembre 1999), Montpellier, PM3, p. 105-132

REMACLE (Claudine), BÉTEMPS (Alexis), *Cadastres et territoires, Catasti e territori*, Université de Savoie, Chambéry, 2007, 100 p.

RIGAUDIERE (Albert), (sous la direction de), *De l'estime au cadastre en Europe: le Moyen Âge*. Colloque des 11, 12 et 13 juin 2003, [Bibliothèque de l'école des chartes](#) Année 2007 Volume 165 [Numéro 1](#).

BIBLIOGRAPHIE SPECIFIQUE A MON ÉTUDE DE CAS

DICTIONNAIRES

ASTOR Jacques, **Dictionnaire** des noms de familles et noms de lieux du midi de la France. Author, Publisher, Editions du Beffroi, 2002, 1293 pages

BOISSIER DE SAUVAGES, Pierre Augustin (1710-1795). Auteur, Dictionnaire languedocien-français : contenant un recueil des principales fautes que commettent dans la diction et dans la prononciation françaises, les habitants des provinces méridionales connues autrefois sous la dénomination générale de la langue d'Oc ; suivi d'une collection de proverbes languedociens et provençaux / par l'Abbé de Sauvages. - Nouv. éd., rev., corrigée, augmentée de beaucoup d'articles et précédée d'une notice biographique sur la vie de l'auteur. Volume 1, *Occitanica - Mediatèca Enciclopedica Occitana / Médiathèque encyclopédique occitane et* Volume 2

GODEFROY, Frédéric Eugène, 1826-1897, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du 9^e au 15^e siècles, France, Ministère de l'éducation Nationale

HONNORAT Simon-Jude, Dictionnaire provençal-français ou Dictionnaire de langue d'oc ancienne et moderne, suivi d'un vocabulaire français-provençal

ROCHEGUDE Henri-Pascal, *Essai d'un glossaire occitanien pour servir à l'intelligence des poésies pouvant servir à l'intelligence des poésies des troubadours*, À Toulouse, chez Bénichet Cadet, Imprimeur-libraire

Dictionnaire Étymologique de la Langue d'Oc, etymologie-occitane.fr

Dictionnaire de l'occitan médiéval (DOM). Fascicule 1: A - ACCEPTAR, éd. W.-D. Stempel, Tübingen 1996, p. V-IX)

DANS LENGAS, REVUE DE SOCIOLINGUISTIQUE :

MARTEL Philippe, Les crises entrecroisées de la graphie de l'occitan de la cité au XVI^e siècle : quelques exemples, 68/2010, pages 9-27

ROYER Jean-Yves, Trois zooms sur une scripta, graphie et représentations graphiques de l'occitan du XVI^e au XVIII^e siècle, 68/2010, pages 29-86

ANNALES DU MIDI :

COUROUAU Jean-François, L'introduction du français en domaine occitan (XV^e-XVII^e siècle) : bilan provisoire et perspective de recherche, In : Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, Tome 121, n° 267, 2009. [www.Persee.fr/doc/anami_0003-4398_2009_num_121_267_7276](http://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_2009_num_121_267_7276)

Universität Zürich^{uzh} :

Romanics Seminar : GLESSGEN Martin-D, *Analyse linguistique de textes documentaires : L'écrit documentaire roman : genres textuels, informations linguistiques*, <http://elec.enc-sorbonne.fr/2003>

BOURIN Monique, *De l'usage de l'anthroponymie en Histoire médiévale*, Editions Méneestrel, 2013

BRECHON Franck, *Autour du notariat et des nouvelles pratiques de l'écrit dans les régions méridionales aux XII^e et XIII^e siècles*, in « Comprendre le XIII^e siècle », études offertes à Marie-Thérèse LORCIN, Lyon, 1995, pages 161 à 172

GRANGÉ Louis, *Une scripta occitane dans la Navarre médiévale (XIII-XIV siècles) : formation et fonctionnement*, Thèse de doctorat en Sciences du langage

LETURCQ Samuel, *À la découverte de la dimension spatiale des terriers... le SIG, outil d'analyse des terroirs d'exploitation* », Le Médiéviste et l'ordinateur, 44, 2006, (Les systèmes d'information géographique)

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIOGRAPHIE

1 – VÉBRON, GÉVAUDAN ET LANGUEDOC AUX XIV^e ET XV^e SIECLES

2 – HISTORIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES ESTIMES ET COMPOIX

I - VÉBRON, VILLAGE CÉVENOL EN GÉVAUDAN DANS LA PROVINCE DE LANGUEDOC

Le site de la mairie de Vébron indique que la commune contient des terroirs très divers et les énumère, sans donner ses sources. Ce site m'a aidée à les situer, me permettant ainsi de transcrire les noms de lieux contenus dans l'estime sans trop d'erreurs possibles.

Il n'y a guère d'écrits consacrés au village lui-même. Le seul ouvrage qui existe à ma connaissance est une monographie de Robert Poujol, juriste érudit et passionné d'histoire, originaire de Vébron : « *Vébron, histoire d'un village cévenol* », éditée par le Club Cévenol, chez Edisud, de 313 pages, paru en 1981. Seuls m'ont été utiles les préliminaires composé d'un chapitre dédié à la « *Géographie physique et mentale du Haut et du Bas Gévaudan* » et d'un deuxième à « *Vébron et ses structures anciennes du XIIIe siècle à 1914* » (pages 23 à 47). Le reste de l'ouvrage concerne les différentes périodes de l'histoire du protestantisme dans le village, de 1560 à nos jours.

Dans ces préliminaires, l'auteur a tenté de donner un aperçu sur la vie économique et sociale de Vébron, partant du XIIIe siècle jusqu'au XXe, période trop vaste pour se résumer en quatre pages, au cours desquelles il établit l'évolution de la population et ses catégories sociales de 1307 à 1914 en distinguant, à partir de 1605, les laboureurs, propriétaires exploitants, brassiers, journaliers, métayers, artisans, le total des feux et de la population²⁰. Mais au cours de ma transcription, je n'ai pas vu ces catégories ; je suppose donc qu'elles ont été le résultat d'une analyse effectuée d'après les possessions des propriétaires ou après des recherches généalogiques. Il n'y a pas de sources permettant de s'appuyer sur une étude précise et exacte. Une autre tentative d'évolution « historique » concerne trois catégories de propriétaires (petits, moyens et gros propriétaires) à partir de 1605²¹, là encore sans doute en ayant répertorié les biens contenus dans l'Estime de Vébron, document conservé par son trisaïeul et remis ensuite aux Archives Départementales de Lozère.

Le deuxième ouvrage qui a constitué une source extrêmement importante est l'ouvrage que Bruno Jaudon m'avait conseillé : « *La famille en Gévaudan au XVe siècle (1380-1483)* » de Philippe Maurice²². L'auteur a eu un parcours atypique, condamné à mort puis gracié, il a préparé une thèse en histoire dans l'univers très particulier de la prison, « *La famille en Gévaudan au XVe siècle, 1380-1483* ».

De cet ouvrage j'ai pu exploiter un maximum de renseignements. Bien que spécifiquement consacré à l'histoire de la famille, il m'a permis d'avoir accès à l'anthroponymie, qui entre dans mon étude de cas, à l'histoire des communautés rurales et urbaines avec les familles et le pouvoir, le patrimoine. C'est à partir de là que j'ai pu dresser une représentation concrète de la société vébronnaise, le village de Vébron étant très souvent cité comme référence dans cette thèse.

En ce qui concerne l'histoire du Languedoc, je serais impardonnable si je ne citais pas la monumentale « *Histoire Générale du Languedoc* » écrite par deux moines bénédictins, Dom Devic et Dom Vayssette.

Elle m'a servi d'une part pour Vébron, d'autre part pour l'histoire de la maison d'Anduze et j'ai pu glaner ainsi de précieuses informations.

²⁰ Poujol R., *Vébron, histoire d'un village Cévenol*, Club-Cévenol, Edisud, 1981, page 43

²¹ Ibid. page 45 – 1605 est aussi la date de la première refonte de l'estime

²² MAURICE Ph., *La famille en Gévaudan au XVe siècle (1380-1483)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998, 576 p.

Les Études historiques sur le Gévaudan de Charles Porée²³, parues en 1919, constituées de huit chapitres sont venues en compléter l'Histoire Générale du Languedoc, dont elles s'inspirent d'ailleurs très largement.

Enfin, « *La Lozère, de la Préhistoire à nos jours* », sous la direction de Jean-Paul Chabrol rappelle la « forte identité culturelle » de ce département. Cette « histoire du département » comprend de nombreuses cartes et illustrations témoignant de son évolution.

Sur le Languedoc, l'ouvrage de référence a été bien sûr l'œuvre d'Emmanuel le Roy Ladurie, « *Les paysans de Languedoc*²⁴ ».

Paru en 1966, à une époque où l'informatique n'était même pas envisagée, c'est une étude qui s'étend sur trois siècles d'histoire d'une province, s'appuyant sur les compoix (« *soit un compoix exécuté vers 1500 : c'est un registre qu'utilisent les consuls, ou, à leurs ordres, le greffier, pour établir chaque année le rôle des tailles*²⁵... »), où de plus, se côtoient météorologie, psychiatrie, anthropologie sociale, thèmes jamais utilisés dans une étude historique. La première partie, consacrée à la « *Renaissance malthusienne* » m'a offert une vision chronologique de la société languedocienne : technologie agraire, antagonisme du nord et du sud de la province, démographie et histoire globale des compoix faite «... *avec les moyens du bord et dans le cadre limité d'un groupe humain... l'aventure d'une histoire totale*²⁶ » « font de l'histoire » une démarche globalisante.

Nous sommes en 1966, date de parution de l'ouvrage d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Ceci me conduit maintenant à présenter une historiographie des compoix.

²³ PORÉE Charles, *Études Historiques sur le Gévaudan*, Paris, Librairie A. Picard, 1919, Hachette Livre, B.N.F.

²⁴ Le Roy-Ladurie (Emmanuel). *Les paysans de Languedoc*. Paris, S.E.V.P.E.N., 1966 ; 2 vol., 1035 pp., illustrations et graphiques (Bibliothèque Générale de l'École Pratique des Hautes Études, VIe section).

²⁵ Ibid. page 29

²⁶ Ibid. p. 11

II - HISTORIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES ESTIMES ET COMPOIX

Cette historiographie est réduite à la seule historiographie française.

1- PREMIÈRES PUBLICATIONS : DU XIX^e siècle à 1966

L'approche historiographique des estimés et compoix s'est effectuée en deux temps. D'une part, avec les précurseurs, tels Marc Bloch, mais pas seulement. Déjà au XIX^e siècle, ont lieu les toutes premières études²⁷, qui aident à la compréhension des différents territoires.

Au XX^e siècle, vers 1940, Marc Bloch et le mouvement des Annales (dont a fait partie plus tard Emmanuel Le Roy Ladurie d'ailleurs), s'intéressent à l'histoire des compoix et des terriers en étudiant les registres et les plans.

Vers 1950, les sources cadastrales sont de plus en plus étudiées avec, pour référence capitale, l'étude de Philippe Wolff sur « *Les estimés toulousains des XIV^e et XV^e siècles*²⁸ ».

Cette étude est un ouvrage pédagogique sur comment aborder, analyser un tel document pour pouvoir étudier les communautés, les territoires ; Philippe Wolff a ainsi ouvert toutes grandes les portes des études de compoix qui jusque là étaient considérés seulement comme documents fiscaux, négligeant toute la thématique sociétale. A partir de cette étude, l'on doit intégrer une classification par nature d'informations : les biens (immeubles, maisons), les terres (champs, vignes, prés), les hommes et les lieux (propriétaires, confronts : champ social et sociologique, géographique, qui certes ne sont pas lisibles immédiatement à la lecture du compoix, mais qui peuvent être analysés dans une re-lecture plus approfondie.

Enfin, je ne peux que reprendre ici l'ouvrage d'Emmanuel Le Roy Ladurie, qui s'inscrit pleinement dans la démarche de Philippe Wolff, faire du compoix un instrument d'étude des pratiques fiscales mais auxquelles s'ajoutent les études sociologiques, démographiques, géographiques. C'est à partir de son ouvrage que les historiens vont désormais s'intéresser aux fortunes et aux possessions foncières, aux cultures, aux paysages, aux sociétés, même si les compoix ne font état que des biens imposés et donc excluent les nobles et l'Eglise. Et comme le compoix était utilisé parfois durant plus d'un siècle (celui de Vébron a servi de 1471 à 1605, date à laquelle un « répat » a été rédigé), la physionomie exacte de départ n'était plus valable un siècle plus tard, les mutations foncières (portées en marge du document toutefois), ayant sensiblement évolué.

2 – UNE LENTE ÉVOLUTION, DE 1966 À NOS JOURS

La révolution numérique des années 1990 a permis la résolution de la partie la plus fastidieuse qu'était l'exploitation des compoix. Il faut cependant souligner ici que le travail initial de collecte des données est la base même du travail d'informatisation : sans ce travail de base, point de numérisation possible. Les données d'un document doivent toujours être relevées et écrites pour être traitées de façon analytique, « comptabilité analytique » en quelque sorte,

²⁷ À titre d'exemple : BARDON Achille, *Histoire de la ville d'Alais, 1341 à 1461*, Nîmes, Clavel et Chastagner, 1896

²⁸ Wolff Philippe, *Les « estimés » toulousains des XIV^e et XV^e siècles*, Toulouse, Privat, 1956

nécessaire à l'élaboration d'un « bilan » où la technicité informatique permet l'interprétation individuelle. C'est dire l'importance du « support de papier (ou de parchemin) » avant l'importance de la machine, la machine étant là pour faciliter le traitement des données (bases de données, statistiques, cartographie) permettant a posteriori le travail d'analyse et de synthèse. Ceci est également valable pour l'exploitation des données telles que le vocabulaire et les hommes.

Avant les années 1990, paraissent des monographies comme par exemple en 1970, celle Jean Favier « *Les contribuables parisiens à la fin de la guerre de Cent ans, les rôles d'impôt de 1421, 1423 et 1438*²⁹ », et en 1977, « *l'Assiette de l'impôt direct à la fin du XIV^e siècle : le livre d'estimes des consuls de Saint-Flour pour les années 1380-1385*³⁰ » d'Albert Rigaudière, travaux d'histoire locale s'appuyant sur les estimes, permettant de voir que les individus ont été classés géographiquement, par lieux d'habitat.

À partir de 1990, des colloques sont organisés, dont notamment « Le Compoix et ses usages », précieux par son enseignement sur la méthodologie. « *Comment traiter le compoix ? comme un outil de reconstruction d'un paysage, d'un terroir, ... retour en force d'un usage plus spatial du compoix*³¹ » : le bâti au cœur de cette reconstruction.

1992 : Jean-Louis Biget fait paraître un article dans « *Compoix et Cadastres du Tarn* », sous la direction de Jean le Pottier, une synthèse des compoix médiévaux (dont les premiers connus en Europe sont italiens), datant du XII^e siècle. Ils sont suivis au XIII^e siècle des estimes médiévales, dans les régions de France où les communautés sont soumises à la taille réelle (le Languedoc par exemple). On trouve dans cet ouvrage un inventaire sous forme de catalogue des « *documents cadastraux des origines (1343 à la fin de l'Ancien Régime)* », les informations données par les sources se rapportant aux biens fonciers des personnes. Ouvrage précurseur car il répond à une demande historiographique : avoir un inventaire des estimes médiévales dans le sud de la France, pour chaque département, c'est-à-dire dans les pays de langue d'oc. La Lozère et l'estime de Vébron entrent ainsi de plain pied dans cette démarche.

Viennent ensuite les parutions de différents colloques. En 2001, *Le Compoix et ses usages*, d'André Claveirole dont Jean-Loup Abbé nous dit qu'il est un « précieux outil de travail³² ». Ce colloque réunissait chercheurs universitaires et chercheurs locaux et avait pour objet de montrer les méthodes d'exploitation des documents.

Albert Rigaudière, en 2003, a dirigé la collection « De l'estime au cadastre ». La table des matières nous propose cinq thématiques : Permanences, Savoirs, Genèses, Typologie,

²⁹ FAVIER Jean, *Les Contribuables parisiens à la fin de la guerre de Cent ans, les rôles d'impôt de 1421, 1423 et 1438*, Genève, Droz, 1970.

³⁰ RIGAUDIÈRE Albert, *L'assiette de l'impôt direct à la fin du XIV^e siècle. Le livre d'estimes des consuls de Saint-Flour pour les années 1380-1385*. In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 35^e année, N. 5, 1980.

³² CLAVEIROLE (André), *Le Compoix et ses usages*, Actes du Colloque de Nîmes 26-27 novembre 1999, organisé par le Lien des Chercheurs cévenols, 2001. . In: *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 115, N°242, 2003. pp. 290-292; http://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_2003_num_115_242_2812_t1_0290_0000_4

Construction. Il commence par une étude du système fiscal de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge et son influence sur les registres fiscaux médiévaux rédigés plus tard.

Les « Savoirs » sont en résumé, les techniques employées pour rédiger ces registres.

Les « Genèses » reprennent des monographies, celle de Monique Zerner en particulier sur le Comtat Venaissin, qui permettent d'avoir de nouvelles ouvertures, telles la reconstruction d'un territoire.

Les « Typologies » reprennent ce qui est écrit dans les pays voisins.

Les « Constructions » sont ce que nous offrent les données des registres : territoire en particulier, qui sont étudiées, notamment dans les universités de Toulouse ou de Montpellier.

3 – HISTORIOGRAPHIE DES COMPOIX EN LANGUEDOC

L'article de Jean-Claude Hélas, *Les paysages gévaudanais du XV^{ème} siècle : l'apport des terriers*³³ « montre tout ce que les terriers peuvent apporter à la connaissance du paysage du Bas Moyen Age. Ils permettent non seulement de rendre compte des grands types de paysages ruraux qui se partageaient la région, mais également, à l'intérieur de chaque espace, de voir comment se répartissait le peuplement et s'organisaient les terroirs. Dans certains cas privilégiés, il est possible, en remontant le temps à partir de documents récents, de reconstituer partiellement le parcellaire ; il ne reste plus alors qu'à animer le tableau en y remplaçant un certain nombre d'axes de vie, les terriers étant de véritables mines de renseignements pour tout ce qui concerne la circulation des hommes, des bêtes et de l'eau ».

Dans son ouvrage sur la Commanderie de Gap-Francès³⁴, il démontre l'apport des terriers dans la représentation du paysage, mais pas seulement. La géographie certes, mais aussi la dimension humaine, économique, sociale de la société rurale du XV^e siècle dans cette région.

BRUNO JAUDON

Je réserve une place prépondérante à cet historien car il est le seul dont les recherches sur les compoix du Gévaudan ont abouti à une thèse d'abord puis à une publication magistrale. Mais, déjà, « *Faire un compoix en Gévaudan sous l'Ancien Régime. Six rapports d'opérations cadastrales (1482-1788*³⁵) » de Bruno Jaudon est peut-être l'article qui aurait pu me permettre de commencer mon étude si bien avant que je ne connaisse le sujet de mon mémoire, je n'avais pas acheté cet ouvrage majeur : *Les Compoix de Languedoc, Impôt, territoire et société du XIV^e au XVII^e*³⁶, paru en 2014 faisant suite à la thèse qu'il avait soutenue en 2011. Le titre, à lui seul, résume tout ce qui vient d'être dit :

- Impôt : les compoix comme documents fiscaux (mais également l'histoire de l'impôt en Languedoc)

³³ Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public Année 1979 Volume 10 Numéro 1 pp. 233-246 Fait partie d'un numéro thématique : Le paysage rural : réalités et représentations

³⁴ Très importante seigneurie rurale du Mont Lozère appartenant à l'Ordre des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem

³⁵ JAUDON Bruno, *Faire un compoix en Gévaudan sous l'Ancien Régime. Six rapports d'opérations cadastrales 1482-1788*, Histoire et Sociétés Rurales 2/2006 (Vol. 26) p. 129-168

³⁶ JAUDON Bruno, *Les Compoix de Languedoc, Impôt, territoire et société du XIV^e au XVIII^e siècle*, Association d'Histoire des Sociétés Rurales, Caen, Diffusion : Presses Universitaires de Rennes, 2014

- Territoire : les compoix comme instruments d'étude des territoires
- Société : les compoix comme instruments d'étude des sociétés rurales (et urbaines).

Cet ouvrage s'articule en deux grandes parties :

PREMIERE PARTIE : « *Les compoix de Languedoc, chronologie, matérialité et fabrique d'un document* », répartie en cinq chapitres.

Cette partie répond à elle seule à toutes les interrogations que l'on peut se poser, c'est une synthèse résultant d'un très long travail de recherches et d'investigations, de déductions et d'analyses pertinentes, avec en particulier, toute une partie consacrée aux « faiseurs de compoix³⁷ » spécialistes de « l'art cadastral ». Elle constitue également un premier inventaire des compoix de Gévaudan : Quézac, Saint-Étienne-Vallée-Française, plus tard ceux de St Germain de Calberte, La Salle Prunet, des Bondons, de Ste Colombe de Peyre et quelques autres.

SECONDE PARTIE : « *Au-delà des compoix de Languedoc, une autre histoire de l'Etat, du territoire et de la société dans une grande province du royaume* », en cinq chapitres.

Cette seconde partie reprend à son compte toute l'histoire de la province de Languedoc, en démontrant le « *long processus d'intégration étatique d'une grande province du royaume de 1170 à 1660*³⁸ », histoire des relations entre l'État, les terroirs, les communautés d'habitants, tous attachés à leurs intérêts économiques, politiques bien sûr, mais également sociaux, tributaires des différents enjeux engendrés par la fiscalité, les problèmes de société et de développement (ou non) de leurs territoires.

La zone d'étude délimitée est celle du Bas-Languedoc connu sous le nom de « Généralité de Montpellier » sous l'Ancien Régime et du Haut-Languedoc ou « Généralité de Toulouse ». Le Gévaudan y tient une place fondamentale pour l'objet de mon mémoire ; c'est pour moi, l'ouvrage de référence.

En outre, dans cet ouvrage, Bruno Jaudon reprend toutes les thématiques de l'utilisation sociale des compoix, avec la « *Saisie sous Access des données des compoix*³⁹ », Montpellier, PM3, 2001, p. 105-132. La nécessité actuelle de se servir des registres fiscaux médiévaux (et modernes) pour étudier les dynamiques spatiales passe par l'utilisation des graphes, et l'expérience « Modelespace » reprend ce concept pour aller encore plus loin dans l'analyse des territoires ruraux (ou urbains) décrits par les terriers, compoix et autres cadastres. Modelespace est un programme de recherche soutenu par l'agence nationale de la recherche (ANR) qui a mené une expérience sur la commune d'Odars en Haute-Garonne, commune détenant un grand nombre de compoix et de terriers. De multiples publications sur le sujet ont eu lieu. Mais en ce qui concerne mon mémoire de première année, je ne me suis pas attardée sur cette méthodologie, même si dans le cadre de ce mémoire, les données de l'Estime de Vébron feront nécessairement l'objet d'un enregistrement statistique prévu pour le Master2, puisque ce registre détient tous les indices de localisation que sont les toponymes (ou plutôt

³⁷ Ibid. page 199 à 235

³⁸ Ibid. pp. 273 à 478

³⁹ « *La saisie sous Access des données d'un compoix et leur utilisation sociale* » in A. Claveirole, É. Pélaquier, dir., *Le compoix et ses usages, actes du colloque de Nîmes (26-27 novembre 1999)*, Montpellier, PM3, p. 105-132.

les microtoponymes, c'est-à-dire les lieux-dits du territoire considéré) et les confronts pour pouvoir les inscrire dans une spatialisation de l'information : « ... *le plan parcellaire se place au début et à la fin de l'étude agraire : au début comme instrument d'investigation, un des plus pratiques et des plus sûrs qui soient ; à la fin –une fois bien connue et bien comprise la petite société dont le terroir est la carapace- comme la plus immédiatement sensible des réalités sociales profondes*⁴⁰ ».

L'historiographie des compoix de Gévaudan est très peu prolixe. Bruno Jaudon a organisé à Mende, une réunion du groupe de recherche (université de Toulouse II) sur les compoix du Midi de la France, avec A. Motte, directrice des archives départementales de la Lozère ; intervention faite sur : « *Les compoix du Haut-Gévaudan, histoire d'un hiatus* ». <http://terraeuniv-tlse.fr>.

Il a également publié « *À la croisée des savoirs et des époques : le compoix de Saint-Germain-de-Calberte (Cévennes) de 1579* ». Etudes Roussillonnaises, Revue d'Histoire et d'Archéologie Méditerranéennes, t. XXVI, n° spécial, 2013-2014, p. 95-104. ["Savoir des campagnes, Catalogne, Languedoc, Provence XIIIe-XVIIIe" (C. Verna et P. Benito dir.)]. Ce compoix est plus tardif puisque du XVI^e siècle. Il est donc peu comparable avec celui de Vébron.

D'autres historiographes ont publié, mais plus généralement sur les compoix de Languedoc, comme Jean-Loup Abbé avec « *Fiscalité et espace agraire au Moyen Âge : le miroir des estimés et des compoix languedociens (Aude, Hérault, XIVe-XVIe siècles)* »⁴¹. Il s'agit ici de compoix de l'Aude et de l'Hérault, Montady et St Guilhem le Désert. De l'étude de ces documents, il ressort que l'on peut déduire une « logique spatiale » de chaque registre, mais il convient de rester prudent lorsque l'on se trouve en présence de toponymes ceux-ci n'étant pas forcément lisibles immédiatement (par lisibles, j'entends que nous devons nous référer sans cesse l'histoire ancienne locale, les noms inscrits sur les estimés ayant peut-être subi des évolutions ou tout simplement disparu. Une connaissance approfondie du terroir à l'époque considérée s'impose).

Emmanuelle Demaille s'est également intéressée aux compoix et notamment « Le compoix de Lodève de 1401 à l'épreuve de la cartographie. (Représentation spatiale des activités économiques et de la propriété foncière)⁴² ». Elle traite spécifiquement de l'étude méthodologique et « interprétative » du compoix de Lodève aux fins d'élaboration d'une base

⁴⁰ Marc BLOCH en 1929, dans le cadre des Annales – extrait cité dans le Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre BUCEMA, Hors-série n° 9/2016 – LETURCQ Samuel et RAEUX Romain, *Les graphes pour étudier les dynamiques spatiales à partir des séries fiscales médiévales et modernes. État des lieux de l'expérience Modelespace* – En ligne, le 17/12/ 2015 URL : <http://cem.revues.org/13805>

⁴¹ ABBÉ (Jean Loup), *Fiscalité et espace agraire au Moyen Âge : le miroir des estimés et des compoix languedociens (Aude, Hérault, XIVe-XVIe siècles)*, Rigaudière (A), (dir), Actes du colloque De l'estime au cadastre en Europe. Le Moyen Âge, Paris-Bercy : les 11, 12, 13 juin 2003, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, p. 501-521.

⁴² DEMAILLE Emmanuelle, *Le compoix de Lodève à l'épreuve de la cartographie (Représentation spatiale des activités économiques et de la propriété foncière)*. In Archéologie du Midi médiéval, Tome 18, 2000, pp. 161-189, doi : 10.3406/amime.2000.954, persee.fr/doc/amime_0758-7708_2000_num_18_1_954

de données et de supports cartographiques permettant l'interprétation des résultats. C'est encore une fois l'objet final de l'étude du compoix vébronais.

DEUXIÈME

PARTIE

LES SOURCES : INVENTAIRE

I – L'ESTIME DITE DE VÉBRON

II – DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À MON ÉTUDE

**III – AUTRES DOCUMENTS
ESTIMES DE MENDE, QUÉZAC ET ST ÉTIENNE VALLÉE
(FRANÇAISE)**

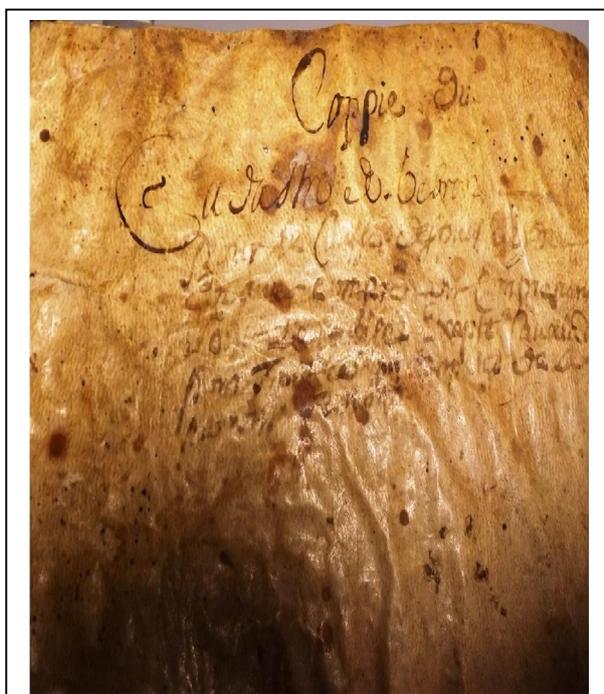
Les Archives Départementales de Mende n'ont pas toujours été situées au 12 de l'Avenue du Père Coudrin. Elles ont été hébergées par le clocher de la cathédrale de Mende jusqu'à la Révolution.

Aujourd'hui, elles possèdent plus de 8 km de documents qui constituent le patrimoine scripturaire de la Lozère. J'y ai toujours été accueillie avec attention et bienveillance, mes visites espacées, distance oblige, n'ayant aucune incidence sur la qualité d'écoute et de disponibilité du personnel.

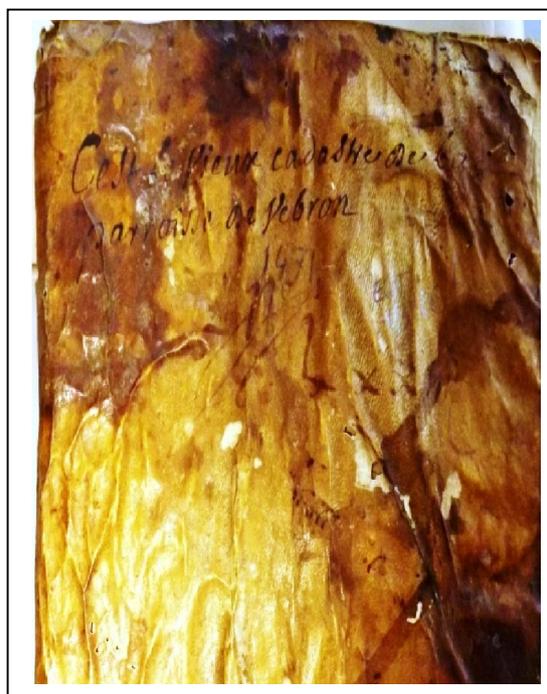
I - L'ESTIME DE VÉBRON

Ainsi que je l'ai déjà exposé, ce document ne figure pas depuis très longtemps aux inventaires des séries anciennes ; on trouve, dans la série CC Finances et Contributions, côte EDT 193 CC 1, « l'Estime dite « de Vébron » de 1471, 1471, 138 f°. Suit la description de l'excipit qui permet de dater le document avec certitude, avec une note de Bruno Jaudon : « *Il s'agit donc du plus vieux compoix connu du Gévaudan, les deux autres géographiquement et formellement très proches datant de 1478 (Quézac) et 1481 (Saint-Étienne-Vallée-Française)* ». Je remarque ici que l'estime de Mende de 1469 n'est pas mentionnée. Certainement du fait que Mende est située bien plus au nord.

Aucune étude n'a été effectuée sur l'estime de Vébron. . Ce mémoire constitue donc une première approche, et la seconde année de Master permettra de faire entrer ce registre dans l'inventaire des compoix du grand sud de la France, selon les méthodologies voulues.



« Coppie du cadastre de Vebron... »



« Cest le vieux cadastre de vebron »
1471

Figures 8 et 9 –
Écritures postérieures à 1471
Photos M. Laborde

Monsieur Robert Poujol avait demandé à Madame Florence Greffe, archiviste-paléographe de l'Assistance publique en 1980, de le transcrire. Ce compoix a donc été déchiffré et il existe des notes manuscrites, côte EDT 193 S 1. Je les ai consultées : elles contiennent des toponymes, ce qui a quelque peu facilité mon travail de transcription.

II – DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Lorsque je suis allée aux Archives, j'ai photographié tous les documents ayant trait directement ou indirectement à Vébron, d'une part parce que n'étant pas sur place, je ne voulais pas risquer d'être dépourvue, d'autre part parce que j'ai une tendance très nette à m'entourer (peut-être à m'encombrer ?) du plus de documentation possible. J'ai donc en ma possession :

- Le Réparat⁴³ fragmentaire du compoix de Vébron dit « de 1605 », 10 cahiers non foliotés vers 1688, côte EDT 193 CC 2.

Ce document, dont la couverture n'existe plus, de même que le préambule, porte la trace des anciennes mutations foncières : 1605 (pour certains folios), 1606 et 1607 pour d'autres⁴⁴. Il semble que ce « compoix de 1605 » soit une copie effectuée en 1688 si l'on tient compte de l'écriture. Cette dernière paraît être de la fin du XVII^e siècle. Ce compoix, selon Bruno Jaudon, fut « vraisemblablement réalisé par un cabinet d'experts qui a beaucoup œuvré dans les Hautes Cévennes à cette époque ».

- Les rôles de taille de Vébron⁴⁵ : ils sortent de ma période d'étude puisque ils sont du XVII^e siècle, voire du XVIII^e siècle. Je ne les exploiterai pas cette année, même s'ils sont précieux sur les actualisations des rôles de taille des années précédentes.
- La copie du compoix de Vébron de 1605, « en l'année 1783 avec un nouveau cayer de compoix », non foliotée, côte EDT 193 CC 3 ; ce document me servira pour voir l'évolution des familles (par leurs noms en particulier), le compoix étant l'état-civil en quelque sorte des biens mais aussi des personnes.

Toujours dans les Séries Anciennes, dans la série GG, Cultes, Instruction Publique, Assistance Publique⁴⁶, les Rôles des baptisés catholiques, 1655-1672, les Registres paroissiaux catholiques, et l'État de la recette de la dîme de 1725, ont été parcourus.

⁴³ JAUDON Bruno, Glossaire, « Version actualisée du compoix, sans enquête cadastrale », p. 538

⁴⁴ 1605 : f° 235 v°, 236, 238 et 265 r° - 1606 : f° 181 r° - 1607 : 55v°, 61 et 267 v°) entre autres. Ceci est spécifié dans le relevé mis à ma disposition pour les Séries Anciennes 193 Vébron

⁴⁵ Arch. Dép. de Lozère côtes C 1038, C 1057, C 1094

⁴⁶ Cotes EDT 193GG1, GG 2, GG 3, GG 4, GG 5 et GG 6.

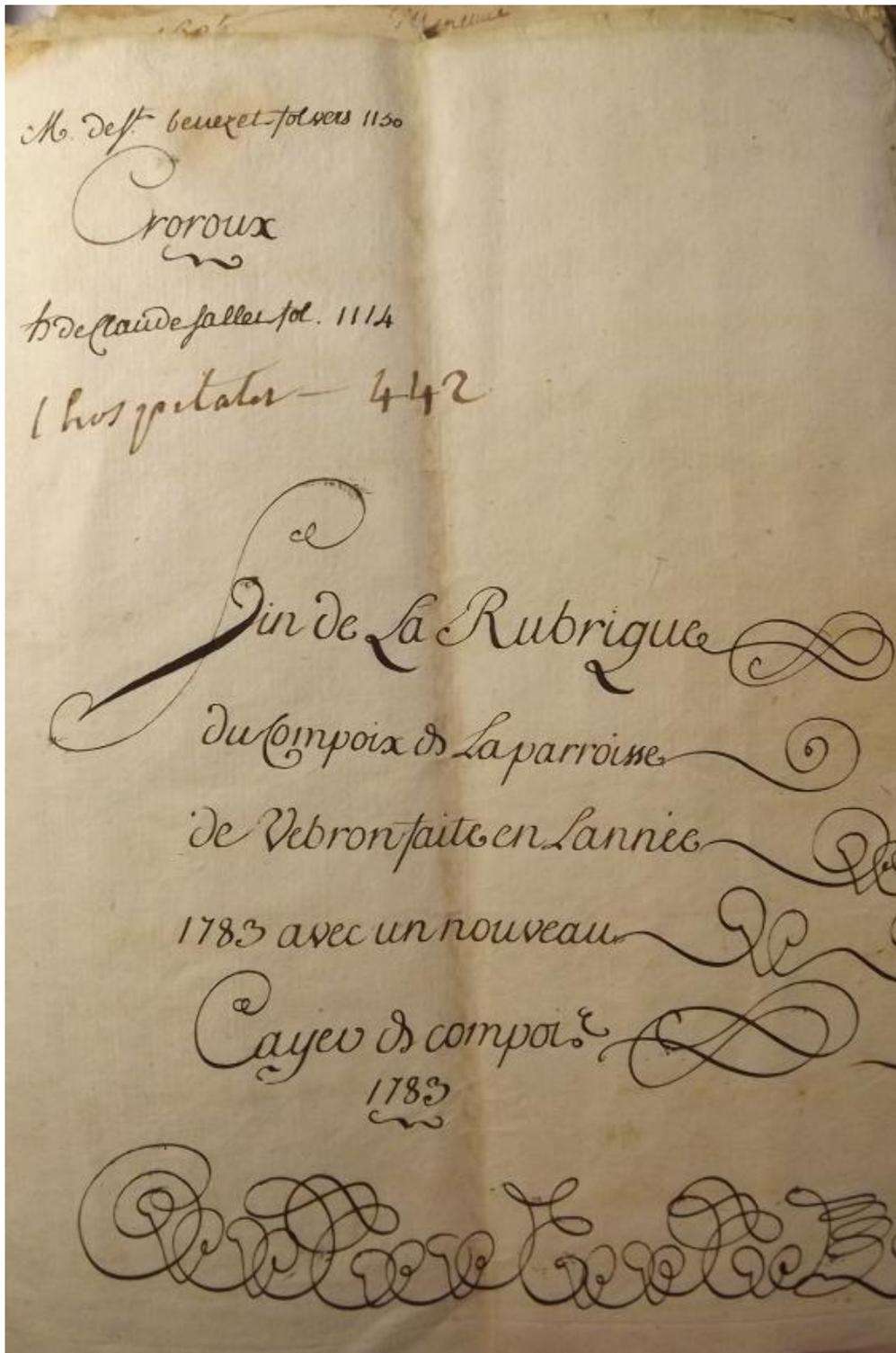


Figure 10

« Fin de la Rubrique du compoix de la parroisse de
Vebron faite en l'année 1783 avec un nouveau cayen de
compoix

1783 »

Archives Départementales de Lozère

Côte EDT 193 CC 3

III – AUTRES DOCUMENTS

Dans la perspective de mon étude de cas, j'ai relevé trois autres estimés qui me permettront d'établir des comparaisons :

1° - L'ESTIME DE MENDE DE 1469⁴⁷.

Grande a été ma surprise de constater qu'elle était bien moins fournie et précise que celle de Vébron. Mais elle constitue un élément de comparaison très intéressant : il s'agit d'une liste énumérative, une seule ligne pour chaque les article. J'ai ajouté le Rôle de Taille de la Ville de Mende de 1471, bien qu'il soit très fragmentaire, rôle établi à la suite d'un emprunt du roi Louis XI à la ville de Mende.⁴⁸

2° - L'ESTIME DE QUÉZAC DE 1478⁴⁹

Elle est en mauvais état et doit être restaurée. Son écriture est d'autant plus difficile à comprendre.

3° - L'ESTIME DE SAINT-ÉTIENNE-VALLÉE-FRANÇAISE DE 1481⁵⁰

Sa couverture est à l'envers, mais un premier aperçu indique que l'écriture est soignée, les lettres majuscules très élaborées.

Lors de ma dernière visite aux Archives, l'on m'a demandé de bien vouloir signaler s'il y avait des lettres ornées dans les documents que j'examinais. Tel n'est pas le cas pour ces trois là.

⁴⁷ Archives de Lozère, cote EDT 195CC 6

⁴⁸ Archives de Lozère, cote EDT 193 CC 5

⁴⁹ Archives de Lozère, cote EDT 3 E 9650

⁵⁰ Archives de Lozère, cote E 928

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDE DE CAS

L'ÉCRITURE DOCUMENTAIRE DE L'ESTIME
DE VÉBRON

I – ANALYSE DIPLOMATIQUE

LE SUPPORT

1 - LA COUVERTURE

L'estime de Vébron, document administratif public rédigé sur papier, se présente sous la forme d'un épais registre de 20 x 29,5 cm, à la couverture de parchemin de réemploi. Jauni et sombre de façon inégale, assez rigide, le verso, ou plutôt ce qui constituait le recto de ce parchemin format A3, est entièrement écrit, d'une écriture postérieure à 1471.

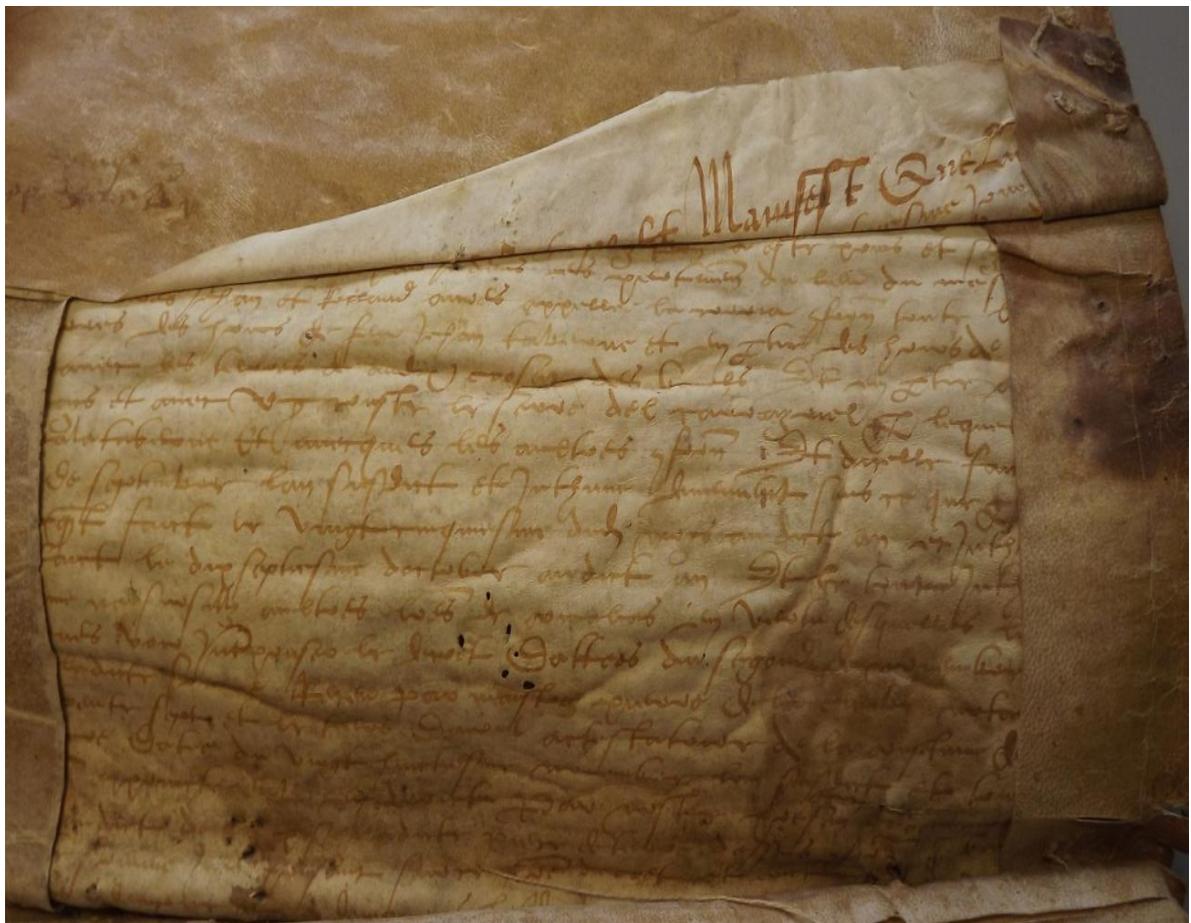


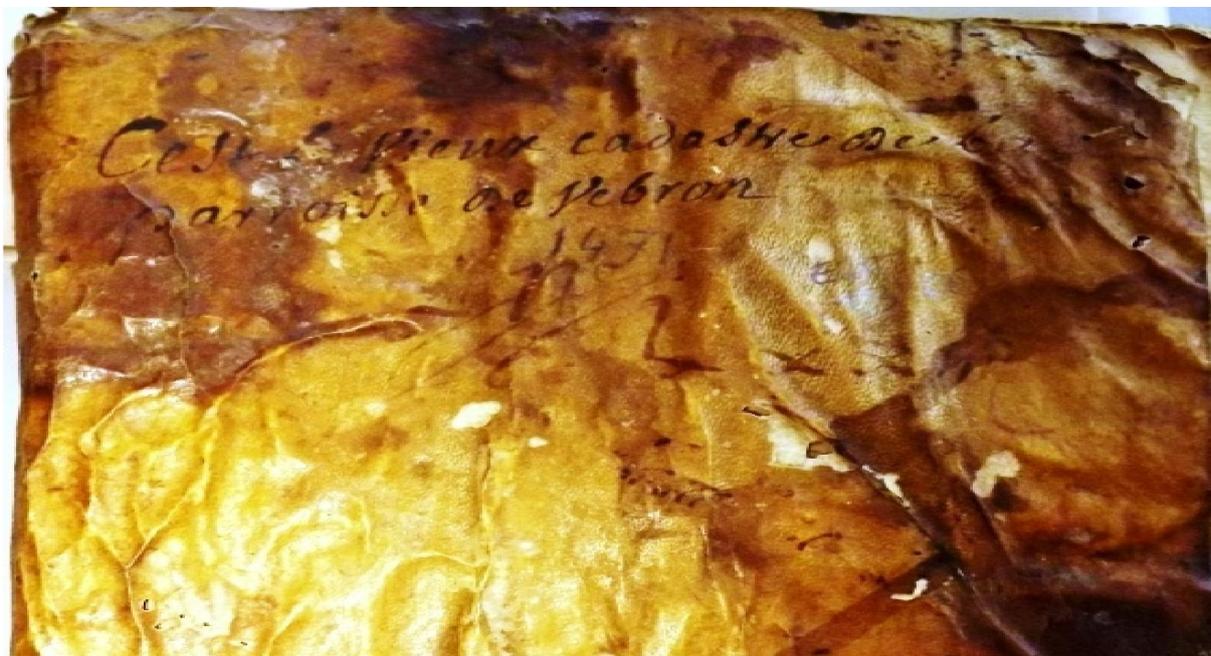
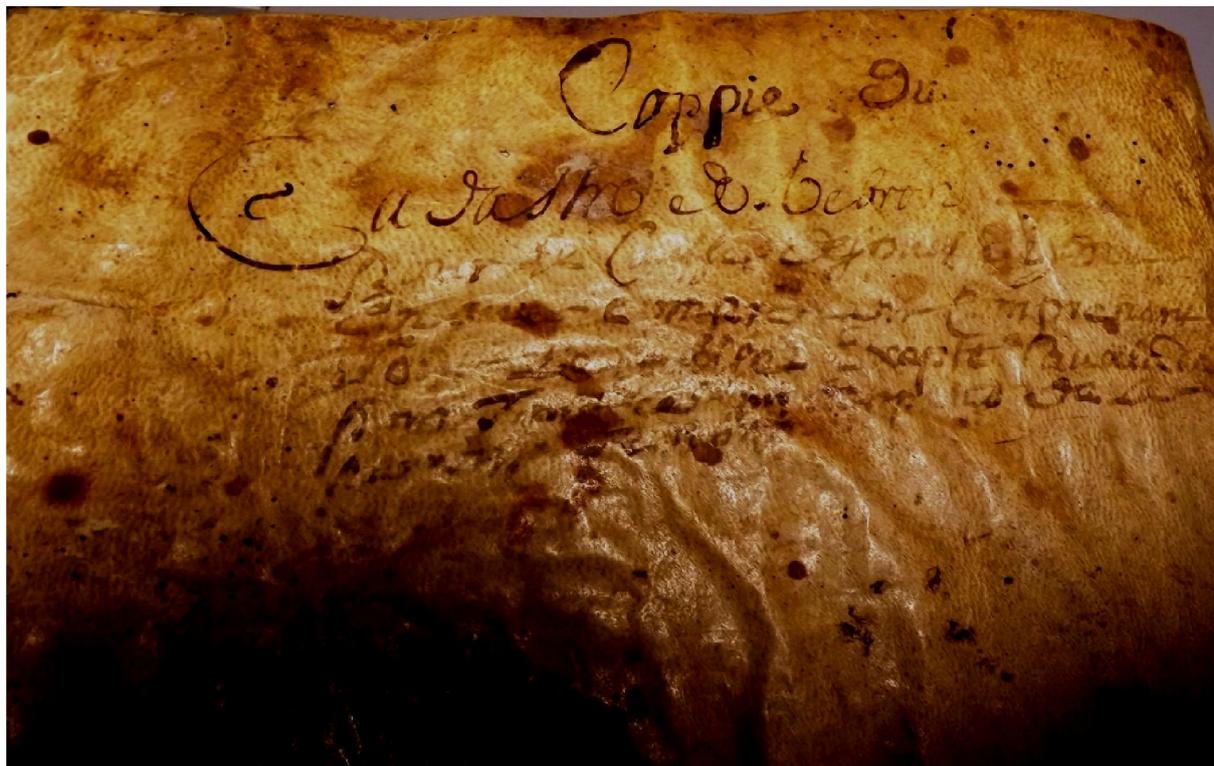
Figure 11

Parchemin de réemploi

Archives de Lozère – cote EDT 193 CC 2

Photo Maryse Laborde

Le titre « *Coppie du Cadastre de Vebron..... (illisible) comprenant.... (illisible) Exepte Canaida... illisible* » est écrit au XVIII^e siècle (photo ci-dessous)



Figures 12 et 13
« *Cest le vieux cadastre de la
parroisse de Vebron
1471* »
Couverture de fin – photos M. Laborde

Le parchemin a subi quelques dégradations et a été recousu très soigneusement (photo ci-dessous).



Figure 14

Photo Maryse Laborde

2 - LE PAPIER

Le papier employé est un papier semi rigide, non filigrané. Les feuillets sont d'une couleur brun clair, avec des traces d'humidité, certaines très importantes par endroits. Certains folios sont déchirés sans que l'on ait pu intervenir de quelque façon que ce soit sur les déchirures, ce qui parfois ôte toute possibilité de lire (notamment au niveau des marges de droite). Un folio a deux morceaux recousus, avec du fil de chanvre vraisemblablement (photo page 41). La reliure est cousue mais les coutures sont très fragiles et se défont. Les premiers folios ont été soit arrachés, soit coupés.

La numérotation commence au numéro sept. Il manque donc six feuillets, voire plus puisque les folios sont écrits recto-verso. En outre, la numérotation effectuée par le notaire du XVII^e siècle (Rampon) ne correspond pas à celle portée dans le coin supérieur droit écrite en chiffres romains minuscules. Il y a toujours un ou deux numéros de différence et la numérotation du XVII^e siècle est écrite en toutes lettres, suivie de la signature très majestueuse du notaire.

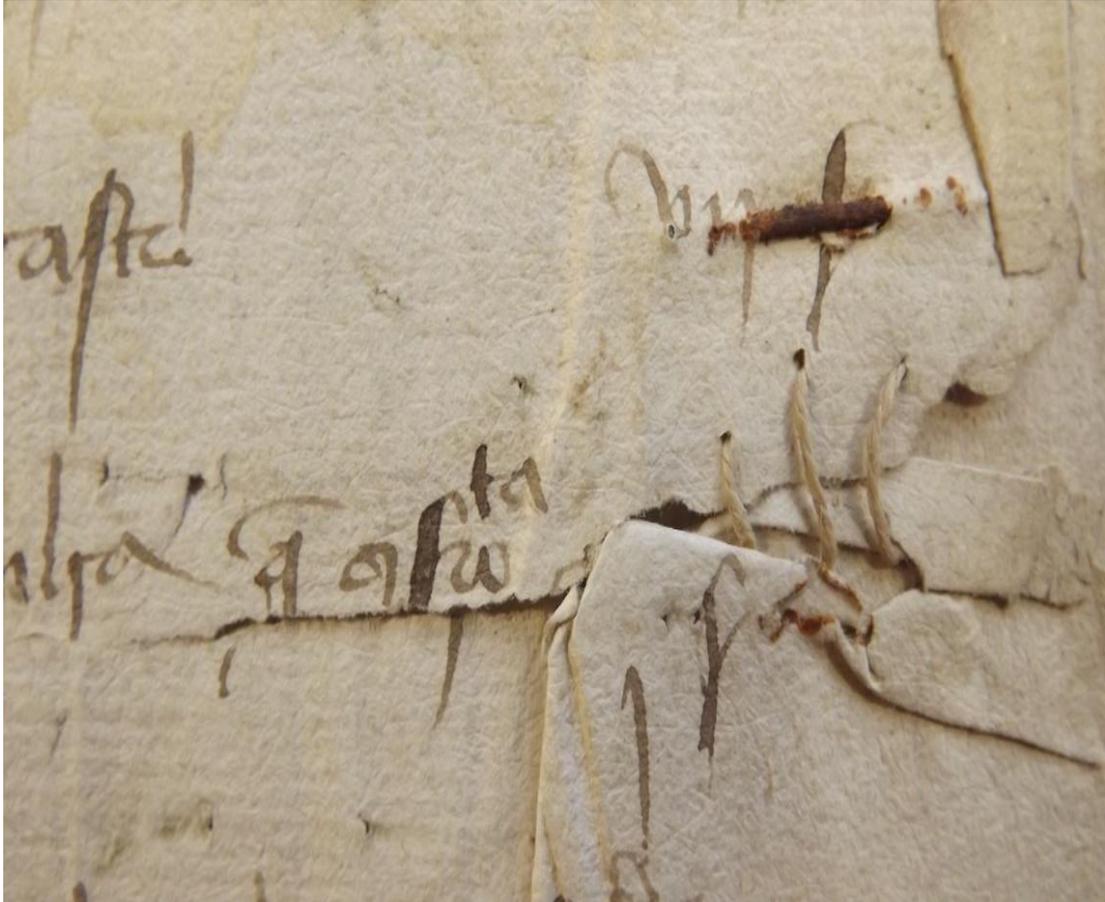


Figure 15

Estime de Vébron

Feuillet cousu rendant la lecture impossible

Photo Maryse Laborde

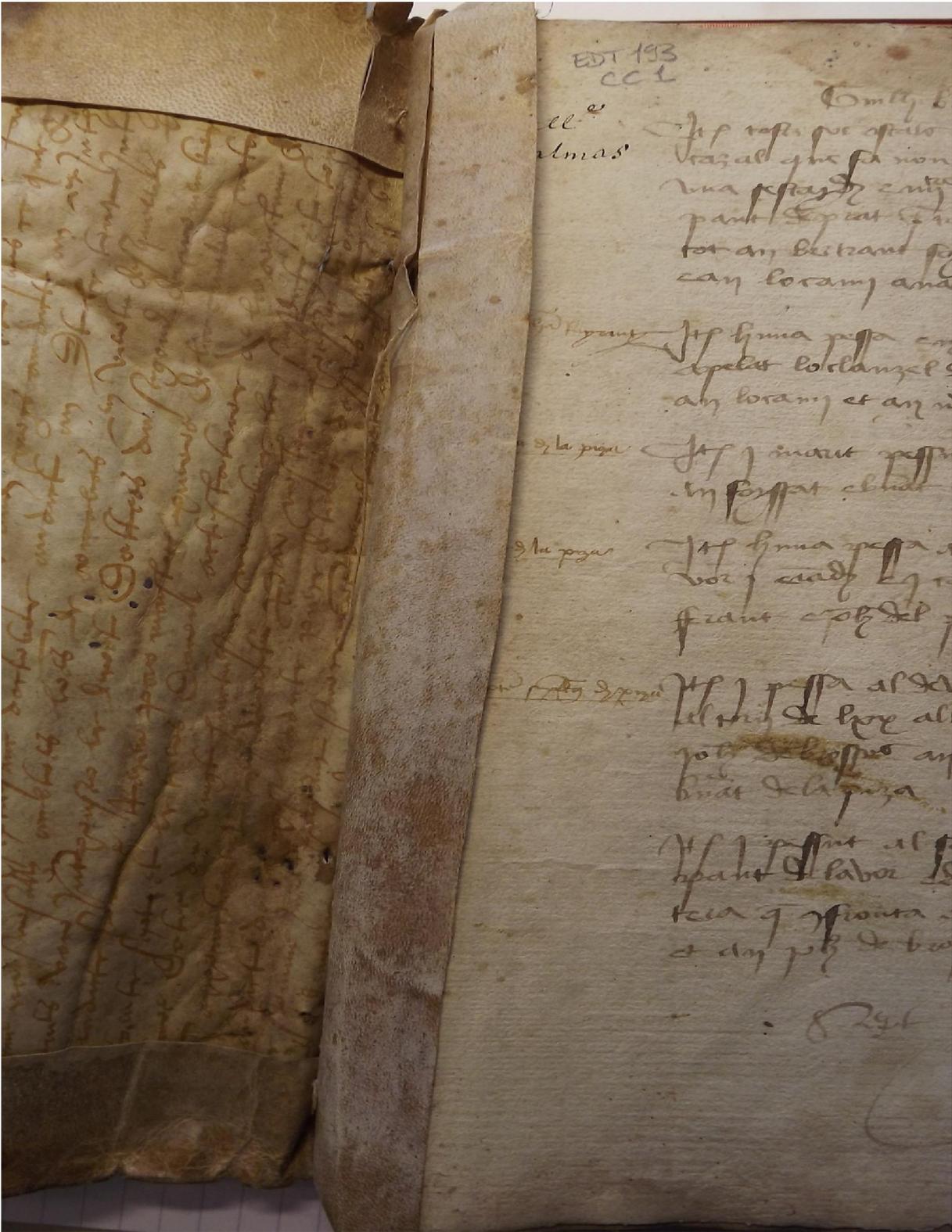


Figure 16

Première page de l'Estime de Vébron

Photo Maryse Laborde

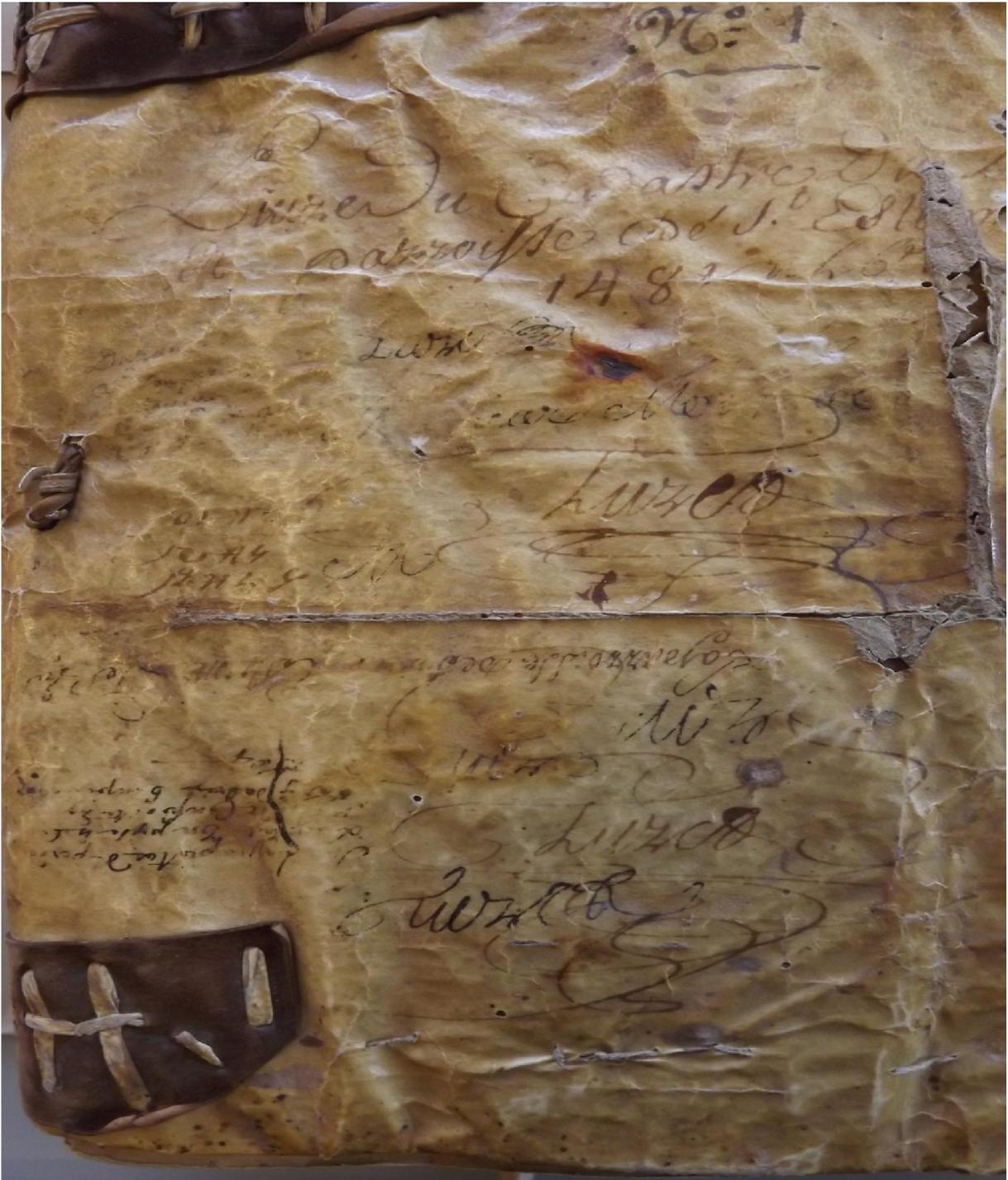


Figure 17

Couverture recousue de l'estime de Saint-Étienne-Vallée-Française

1481

Archives Départementales de Lozère – cote E 928

Photo Maryse Laborde

3 - LA MISE EN PAGE

La mise en page est quasi identique tout au long du document. Les marges latérales sont inégales, la marge gauche est plus importante, le scribe allant à la ligne pour respecter la marge de droite et coupant les mots y compris les noms propres. Les folios sont écrits au recto et au verso. Dans les trois premiers quarts du document, chaque folio contient entre six à huit articles, voire neuf. Chaque article (les « *Item* ») se compose de deux lignes et demi, voire trois. Le dernier quart diffère quelque peu, les biens possédés étant en très nette diminution, il y a moins à écrire. Il n'y a pas de paragraphes au sens où nous les entendons aujourd'hui mais l'intervalle entre chaque article est plus grand. Les folios sont numérotés dans le coin droit supérieur, en chiffres romains minuscules et non majuscules, (le montant de chaque somme dans la marge de droite est également en chiffres romains minuscules). Il n'y a pas de majuscules différenciées dans les premières lignes. Je n'ai pas remarqué d'apprêts spéciaux pour bien centrer le texte, ou écrire droit, contrairement à l'estime de Saint-Étienne-Vallée-Française, dans laquelle l'on voit très nettement la trace de lignes verticales pour bien délimiter les marges, les « I » des « *Item* » étant parfaitement alignés (photo page 47). Malgré cette absence de préparation, l'estime de Vébron, sans aucun ornement, est un document formel, rythmé, à l'écriture assez facile d'accès.

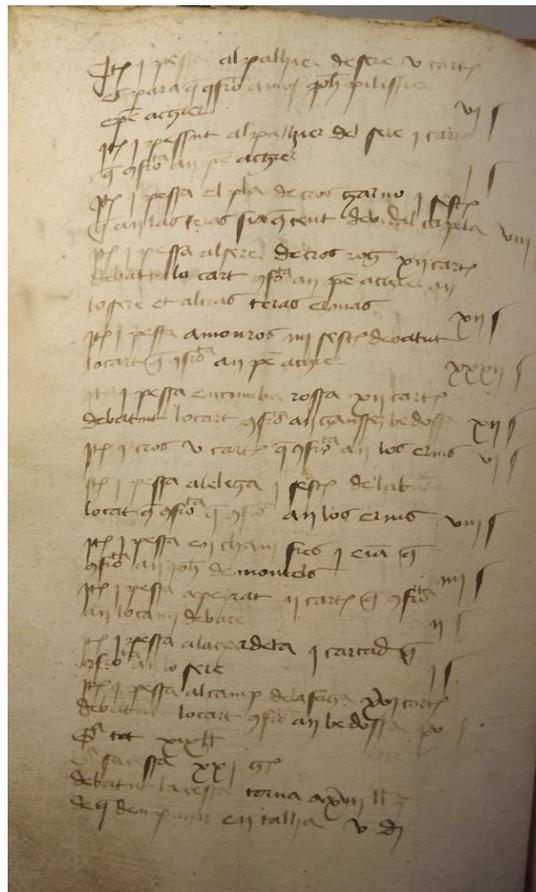


Figure 18 - Folio n° 68 - Verso
Photo Maryse Laborde

4 - L'ÉCRITURE

Par l'écriture, l'on accède aux personnes qui rédigent les actes, que l'on appelle « scribes » dans le haut Moyen Âge. Pour un acte du XV^e siècle, l'importance accrue du notariat et des études notariales permet d'identifier le rédacteur de l'acte. Dans l'estime de Vébron cependant, identifier ce rédacteur est difficile, il a signé dans l'excipit, mais jusqu'à ce jour, je n'ai pu découvrir qui il était car le patronyme que je suppose être « *Guiaumet* » (dérivé de Guillaumet, ou Guillermet), ne figure pas dans les registres notariaux conservés aux Archives de la Lozère, ni aux Archives du Gard, ni dans la Haute-Loire. Sans doute n'est-il pas notaire même si Robert Poujol affirme « «...le compoix a été rédigé par un notaire et par un arpenteur⁵¹... » et je n'ai pas trouvé de notaire de ce nom dans l'ouvrage de Philippe Maurice⁵² qui dresse pourtant une liste depuis 1430. Un arpenteur ? Probablement, mais alors il y en a eu deux, car le registre de Vébron témoigne de la présence de deux écritures différentes, et la signature authentifiant ainsi le document est celle de l'Arpenteur en Chef, il a commencé la rédaction et il la termine. L'écriture est cursive. Mais celle de la première main est plus ample, moins anguleuse, plus posée.

Les difficultés principales viennent de la déformation de certaines lettres, le r, le m, le u, le v et le i se distinguant en comptant les jambages. Une fois que l'on a compris le principe, la difficulté s'estompe. Même remarque pour la lettre s, dont la forme varie selon sa position dans le mot. Il suffit toutefois de bien entrer dans les premières lignes de l'écriture et la transcription devient alors plus aisée. Dans la rédaction du document, aucune élégance : absence de lettrines, d'ornements, -alors que dans l'estime de Sainte-Étienne-Vallée-Française, les majuscules sont élaborées- (photo pages 46 et 47) et l'écriture très soignée, de même que celle de l'estime de Mende (photo page 48), codifiée et administrative, professionnelle. Pour Vébron, nous sommes en présence d'une écriture simple, parfois ascendante, comme si le scripteur était en pleine période d'optimisme, parfois descendante, ce qui corrobore le fait qu'il n'y ait pas trace de lignes horizontales pour guider l'écriture. Parfois, l'écriture donne l'impression qu'il y a eu urgence à établir le registre, quelques ratures venant corriger le premier jet. Pourtant, l'excipit indique que cette estime a été rédigée selon « *la menuda*⁵³ ».

L'on sait également avec certitude à quel moment la plume aurait nécessité d'être mieux taillée et si l'encre manquait à la plume. Le jambage des « s » étant les témoins de ces nécessités, tout comme les taches d'encre qui sont tombées inopinément sur certains folios.

Enfin, d'autres écritures sont contenues dans ce registre de 1471. Il s'agit d'écritures du XVI^e et XVII^e siècle, qui sortent du cadre du mémoire. Elles sont présentes à peu près sur tous les folios, particulièrement dans les annotations apposées dans les marges, ou pour l'écriture du XVII^e siècle, dans la signature où le nom de « Rampon » est d'une lisibilité parfaite. Ce patronyme est très usité encore aujourd'hui en Lozère. Il y a des « Rampon », notaires à Pont-de-Montvert.

⁵¹ POUJOL Robert, *Vébron, histoire d'un village cévenol*, Club Cévenol/Édisud, page 40

⁵² MAURICE Philippe, *La Famille en Gévaudan au XV^e siècle*, Pub° de la Sorbonne, page 37

⁵³ Menuda : minute ou brouillon, ou encore, dans le cas des compoix, « brouillard », terme que l'on trouve surtout à partir du XVI^e siècle.

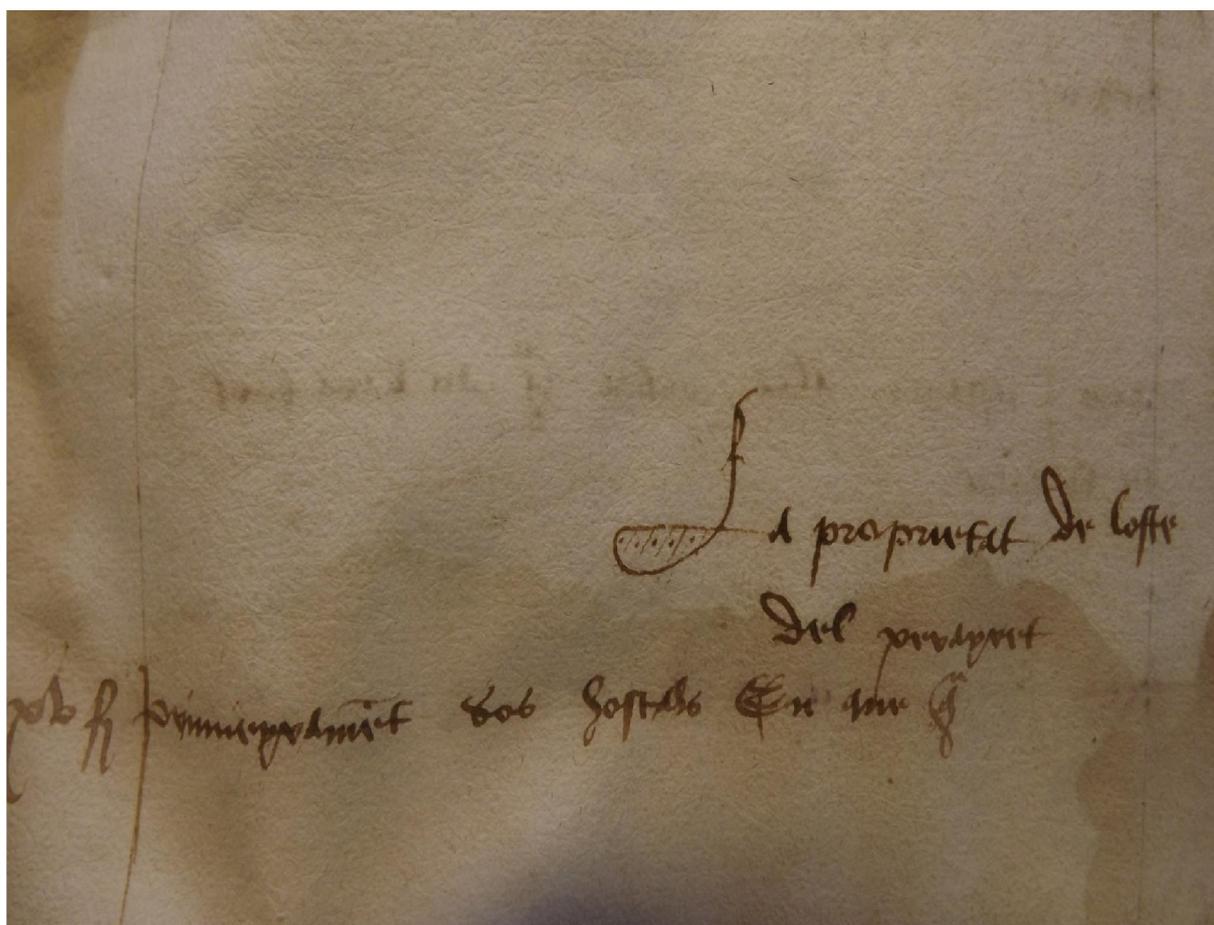


Figure 19

Estime de Saint-Étienne-Vallée-Française

L'écriture de la lettre L

Archives Départementales de Lozère – cote E 928

Photo Maryse Laborde

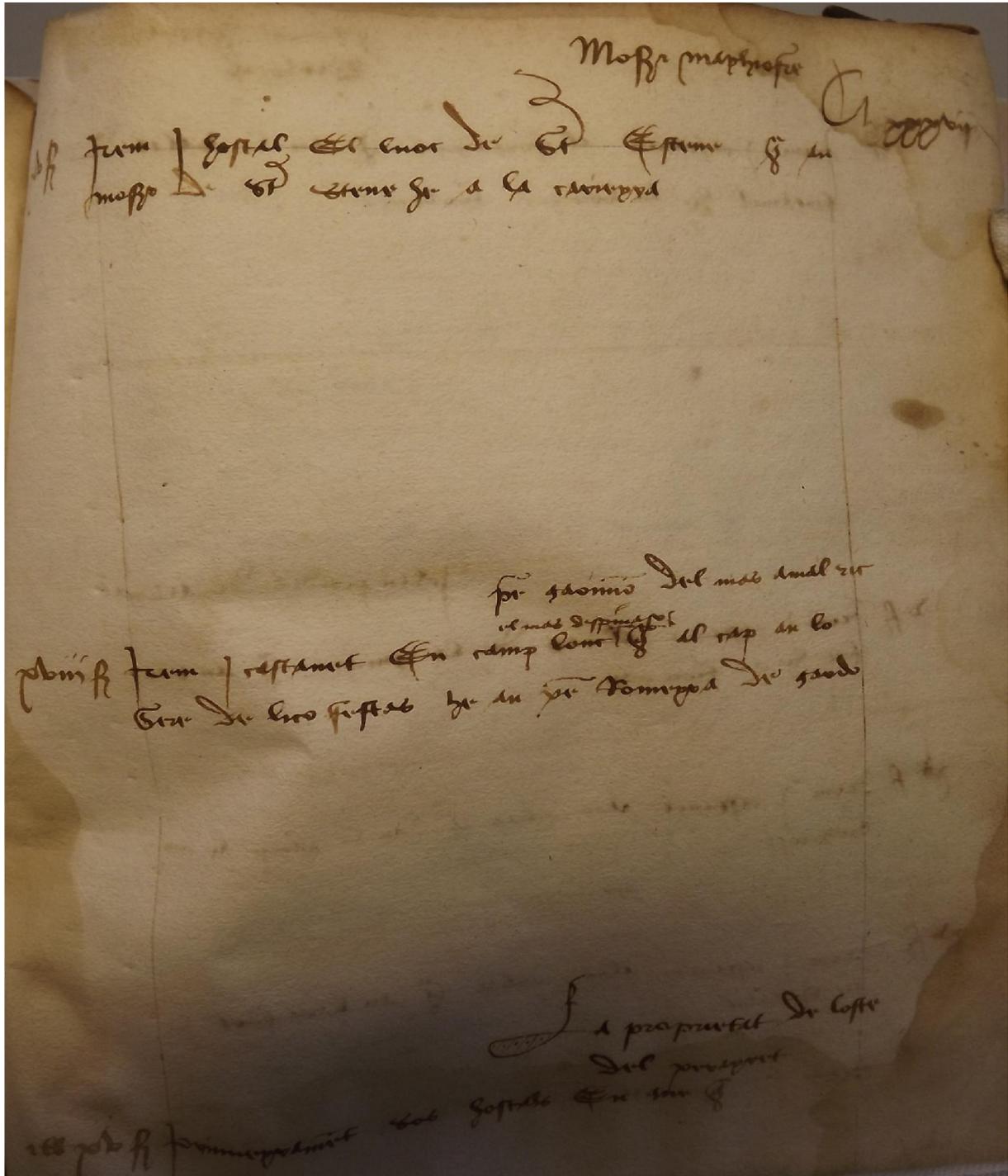


Figure 20
L'estime de Saint-Étienne-Vallée-Française
On peut voir les traits délimitant les marges –
On remarquera la lettre « d » du 2^e paragraphe, soignée et ornée de
petits points
Photo Maryse Laborde

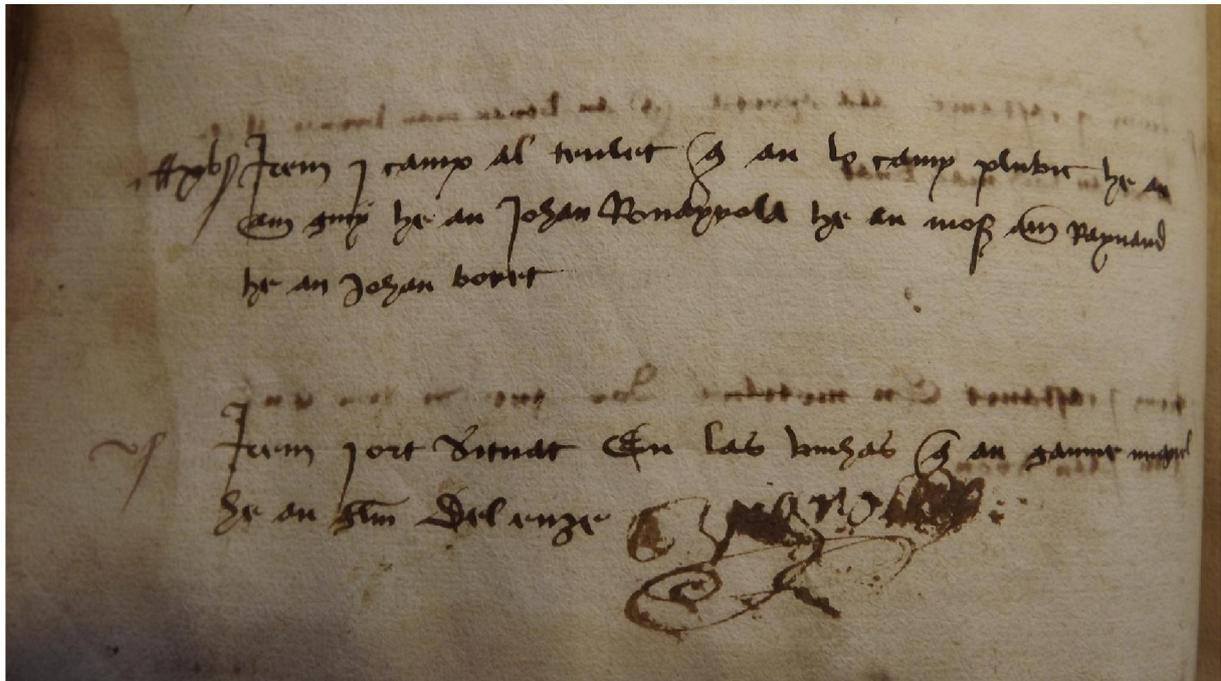


Figure 22 - Écriture du registre de Saint-Étienne-Vallée-Française . La signature est quelque peu tâchée.

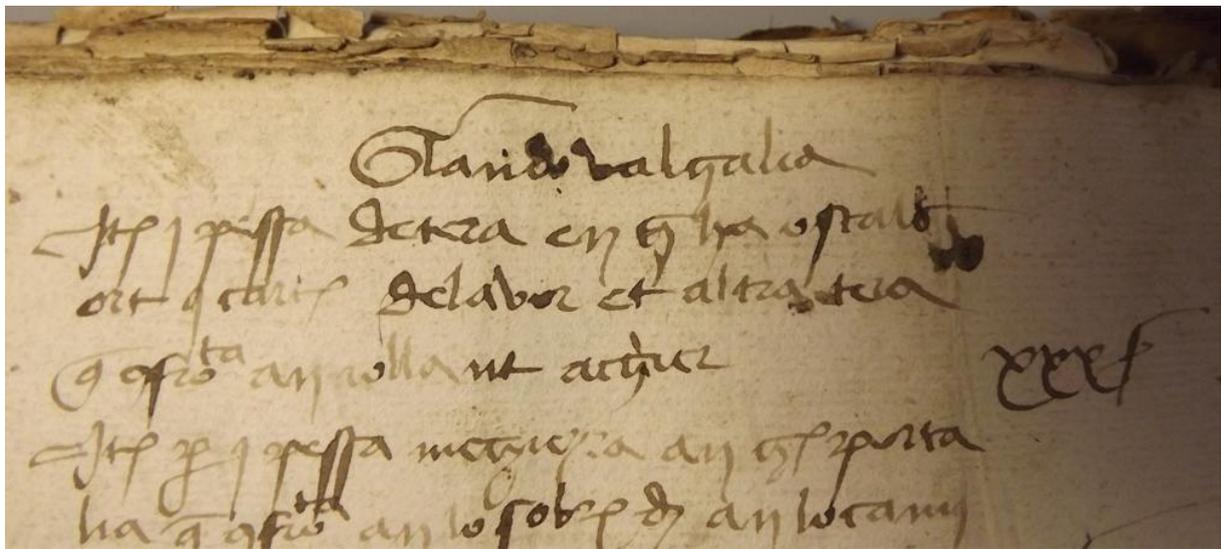


Figure 23 - Écriture de l'Estime de Vébron
Photo Maryse Laborde

De uniano

I Janus de uniano

Domino geobaldo Symonis pro domo
 in qua moratur
 pro orto 18

Francisco Sabateo Pellator
 pro capite
 pro domo in qua moratur
 pro portis subis mansum cum campis pro
 pro dnta
 pro med. caligato et argu. in Johanne
 pro med. ortu argu. in Joh. hab. man. 19
 pro mobili 20

Guill. Juliano de oratione p med.
 domus sine
 pro dnta p p mupo
 pro orto
 pro domo Vitholay Juliano aut pro public
 pro orto 21

Pet. fabre pro capite
 pro pte domus que de suo sunt alag. pte
 reddere
 pro mobili 22

Figure 24 - Écriture en latin de l'Estime de Mende

Archives Départementales de Lozère – cote EDT 195 CC 6

Photo Maryse Laborde

II – ANALYSE LINGUISTIQUE

L'estime est entièrement rédigée en occitan méridional, le languedocien, langue romane utilisée dans les registres officiels administratifs, les textes littéraires et poétiques notamment par les troubadours qui en font une langue commune. L'occitan est la seule langue écrite hormis le latin. Les premières grammaires occitanes paraissent pour fixer la langue.

C'est à partir du XI^e siècle que l'occitan est entré progressivement dans tous les écrits occupés par le seul latin. Dès le XII^e siècle, il est présent dans grand nombre de textes juridiques et la langue occitane comme les autres langues romanes n'a pas encore de nom. En 1216, Raymond VI de Toulouse l'appelle tout simplement *nòstra lenga*, notre langue. Tout comme pour le français, souvent désigné lui aussi comme langue romane, il s'agit avant tout de distinguer cette langue du latin (dont elle est issue), le latin étant la langue élitiste par excellence réservée aux gens d'église tout d'abord puis les laïcs se mettent à écrire. Ils sont lettrés, c'est-à-dire qu'ils connaissent le latin. L'on a voulu voir l'écriture vernaculaire comme le signe d'incompétence dans l'usage du latin, ce qui est faux. L'usage de la langue vernaculaire s'est fait dans une volonté de communication et de compréhension par le plus grand nombre.

Le vocable « langue d'Oc » (*lenga d'òc*) n'apparaît que plus tard, entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle. Dante Alighieri lui-même parle de « *lingua d'oco* » dans un passage de « Vita nuova », vers 1293, où il oppose la littérature en « *lingua d'oco* » à celle en italien, langue « *dì sì* » mais plus tard, il écrit *Il Convivio* (« Le Banquet ») et il reproche à ses compatriotes de mépriser leur propre langue pour lui préférer les parlers « vulgaires » « *dì lingua d'ocho* » ou encore « *lo parlare [...] precioso [...] di Prouenza* » (I-XI). La *Chronique en langue occitane du Petit Thalamus* évoque les événements importants qui ont marqué la ville de Montpellier et ses environs de 1088 jusqu'en 1426. Elle représente un témoignage important sur la façon dont l'occitan s'est développé dans la vie publique au Moyen Âge⁵⁴, langue qui concurrence le latin. Avec la promulgation de l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 par François 1^{er}, le français change de statut : de dialecte, il est reconnu et imposé comme langue officielle. Dans le Languedoc cependant, l'usage de la langue occitane perdure comme langue de communication jusqu'à la révolution, le français étant alors considéré comme langue de la culture à laquelle les gens du peuple n'avaient pas accès.

Dans le Gévaudan l'écrit en latin par les notaires en habituel, et de plus Mende est dirigée par l'Évêque-Comte. Cependant, le premier compte de Mende de 1464 est écrit en français.⁵⁵ Dans les campagnes par contre, le languedocien est d'usage normal.

I – LA TRANSCRIPTION

C'est sur la transcription du document que l'on se rend compte de la langue utilisée et de sa qualité. La langue est la représentation du niveau socio-culturel de la société, mais également elle démontre

⁵⁴ Document conservé aux Archives Municipales de Montpellier - Vincent Challet. Le "Petit Thalamus" : un monument-document de l'histoire montpelliéraine. Bulletin Historique de la Ville de Montpellier, 2009, pp.24-37.

⁵⁵ Archives Dép. de Lozère, CC4

une volonté identitaire et politique, même si le langage des textes administratifs n'a jamais eu d'influence contrairement aux textes littéraires et poétiques (l'acte est rédigé, mis en application et archivé). Il emploie des termes précis, invariables, identiques tout au long de l'écriture des autres textes, vocabulaire récurrent d'un langage codifié, commun et général. Il conviendra peut-être à terme d'établir un lexique spécialisé dans l'écriture des composites, qui entrerait alors dans le fondement même de l'écrit documentaire et surtout qui permettrait d'avoir réuni en un seul ouvrage toute la terminologie nécessaire à l'étude des documents, plutôt que de s'employer à consulter tous les glossaires dispensés dans les bibliographies. Cependant, l'utilité de ces glossaires est incontestable et il est heureux qu'ils soient bien présents.

En ce qui concerne le registre vébronais, l'intérêt du texte porte essentiellement sur l'orthographe, le vocabulaire employé non littéraire m'amène à une traduction pourtant plus délicate qu'il n'y paraît, la transcription étant, selon moi, plus facile.

Cette transcription m'a permis de constater l'emploi d'une langue de proximité, utilisant des graphies régionales et locales. Aucune référence au latin, le vocabulaire employé est un vocabulaire de la vie quotidienne du monde rural.

Le degré de technicité est au même niveau, les seuls mots pouvant s'y rapporter étant ceux très spécifiques des mesures agraires lesquelles variaient selon les régions. « *La Table des rapports des anciennes mesures agricoles de Lozère avec les nouvelles*⁵⁶ » note les différences selon qu'il s'agit du « vallon de Mende », ou des « Causses du canton de Mende » ou encore du « canton de Florac ».

1 – LA LANGUE DE L'ESTIME DE VÉBRON : THÉMATIQUES DU VOCABULAIRE

A - LE RURAL :

a) Mesures de superficie

➤ Cartada :

de *quarta*, subdivision de la sétérée. Selon la Table des anciennes mesures agricoles de Lozère, la « cartada » valait 4,773 ares pour le canton de Florac.

➤ Sestarada

« sétérée » de 8 cartes à 25 dextres⁵⁷ au « vallon » de Mende et environ. La sétérée se divisait le plus souvent en 2 éminées, en 4 cartes (carterée, cartayrada), en 8 demi-carterées (mieja cartayrada, ou megieyrada).

➤ Jornal :

mesure pour les prés et les vignes qui était une subdivision de la sétérée (souvent le 1/8^e). La Table des anciennes mesures indique une valeur de 34,187 ares. Dans d'autres régions, il pouvait s'agir de « charruée ». Ceci est une mesure de travail.

⁵⁶ GATTEY François, *Table des rapports des anciennes mesures agricoles avec les nouvelles précédés des éléments du nouveau système métrique*, 3^e édition, Paris, Michaud Frères, Libraires, 1812

⁵⁷ Mesure agraire d'environ 16 m², valeur identique pour tout le département

➤ **Pant (ou Pan)**

Le pan vaut environ 0,5 m², subdivision de la canne⁵⁸ qui est, avec le dextre, la seule mesure commune à tout le Languedoc.

b) Cultures

➤ **Pessa** :

Terme récurrent présent dans tous les *Items*. Graphisme archaïque de l'occitan « *pèça de terra* », morceau, pièce, parcelle de terre, à laquelle il est apporté la précision « *de lavor* », c'est-à-dire terre labourable ou terre laborative, selon ce qui est consigné dans l'estime de 1688 et le compoix de 1783.

On trouve aussi « *I pessa en q[u]e ha roves* » (un morceau de terre où il a des chênes blancs) ; de même, « *I pessa en q[u]e a I casal* » ou « *I pessa en q[u]e a ostal* » : « pessa » est le terme générique précédant la précision qui va permettre de connaître l'objet de cette terre. En dérive « **pessut** », petite terre,

Cette « pessa » est toujours définie : morceau de terre où il a des arbres, où il a sa maison, où il a trois sétérées de labour. Informations de vie rurale qui nous permettront de nous projeter dans cet espace décrit sommairement mais efficacement.

Mais on trouve aussi « *altra terra* » (autre terre). Terre est pris ici dans le sens de « champ ».

➤ **Castaneda** :

Chataîgneraie, (aussi castagnaireda). La graphie vébronaise est illégale. On trouve « *castaneda al torn de LXX albres* » (folio 9, 5^e article), mais également « *tres cartadas a castanedas* » (folio n° 11, 1^{er} article), enfin « *en q[u]e ha castanedas e robueyra al torn de XIII castanedas* » (folio n° 13, 11^e article) : qu'il s'agisse de chataîgneraie ou de chataîgniers, il n'y a pas de distinction.

➤ **Cortilh** :

De « cort » + « il » : petite cour.

➤ **Deves** :

Toujours usité de nos jours en Lozère. Vient de « *defensum* » en latin. Pâtures, bois ou terres qui appartiennent à la communauté, où chaque habitant a le droit (selon certaines règles) d'envoyer paître les troupeaux.

➤ **Faysse** : bande de terre de forme allongée

➤ **Ort** : jardin

➤ **Ortet** : petit jardin

➤ **Prat** : pré

➤ **Rouvieyras** : et ses arbres « roves » : chênes blancs

➤ **Vinha** : vigne

⁵⁸ Environ 2 m

B - LE BÂTI

➤ **Ostal :**

La maison, aussitôt suivie de « en q[u]e abita » « où il habite ».

➤ **Cazal :**

Forme archaïque de « casal », petite construction parfois sans toiture, proche ou éloignée de la maison, pouvant servir de remise.

➤ **Mas**

Une ferme mais également « hameau » (lo mas de Montagut : Montagut est, de même que Les Vanels », un hameau de la « paroisse » de Vébron).

➤ **Un ostalet :** petite maison

➤ **Un Palher » :** grange

➤ **L'ayra :** aire de battage et son dérivé **l'ayrilh**

➤ **Verdia :** peut-être jardin ou terrain pour la culture de fruitiers ou de baies (de verdegear ou verdejar, ce qui verdoyer, ce qui est vert)

C – LA TOPOGRAPHIE

➤ **Cami :**

Le chemin est qualifié :

« *lo cami anant al pompidoc* » le chemin allant au Pompidou

« *lo cami q[le]e vay a codaze* » : le chemin qui va a Coadaze

« *lo cami an joh[aj]n del pueg* » : le chemin de johan delpueg

« *lo cami dels vanels* » : le chemin des Vanels

« *lo cami plubit* » : le chemin public

➤ **Draila :**

Draille, chemin de transhumance comme déjà dit

➤ **Font :**

Source ou fontaine, mais ici c'est la source.

➤ **Moli :**

Le moulin

➤ **Moglieyra :**

Terre meulière, fondrière

➤ **Ribieyra :**

La rivière

➤ **Vallat :**

Fossé naturel, petit ruisseau, mais également ravin

➤ **Via :** Voie ou sentier

Al serc : au sommet

Clausada : enceinte, enclos

Cros : croix mais aussi croisements (de chemins)

Megieyra : mitoyenne

Une terminologie particulière concerne la « *badocha* » *del castel*, » : quinze habitants doivent s'acquitter, pour un montant de deux deniers chacun. Selon Robert Poujol, le mot « *badocha* » vient de « *badet* », qui signifie « droit de guet », droit féodal des seigneurs de Haute Justice qui utilisent le droit qu'ils ont d'exiger des habitants l'obligation de faire le guet et monter la garde à leur château, en cas de guerre ou troubles. Ce droit s'accompagne de celui de garder les clefs de la ville et d'obliger les habitants à des corvées particulières pour la réparation des murailles de défense. Mes propres recherches m'ont permis de compléter cette définition⁵⁹ : « *badet* : sentinelle qu'on plaçait en haut d'une tour ou d'un clocher dans les temps de troubles pour découvrir l'ennemi au loin et sonner le tocsin. Mais de plus, « ... en 1364, il est aussi fait mention d'une « *badoca* », espèce de guérite en bois, construite sur le clocher de la ville, dans laquelle se tenaient des « *talayes* » chargés d'observer nuit et jour ce qui se passait dans les campagnes ». L'étymologie de « *badoca* » vient de « *badar* », regarder (badare en italien : garder, veiller sur, surveiller). Le mot « *badocha* » écrite dans l'estime s'y réfère absolument.

Une trentaine de mots est utilisée pour la description des parcelles, mots simples mais efficaces pour donner une première représentation du territoire de Vébron.

2 –SYNTAXE, VARIATIONS

a) La syntaxe

La graphie découle toujours de l'étymologie. Dans le cas de la langue occitane, l'étymologie fait référence au latin (ou à l'italien, l'italien est la langue latine par excellence) : le mot « *Item* » (de même, en outre) inscrit au début de chaque article descend de « *ita* » en latin. Les codes de l'occitan ont été fixés lorsqu'elle est devenue langue écrite. Cependant, les mots n'ont pas de graphie fixe, elle varie de région en région, de rédacteur en rédacteur, et ce que nous appelons aujourd'hui l'orthographe est très axée sur l'oralité : on écrit comme on entend.

Les conjugaisons sont très aléatoires, selon le rédacteur. Prenons le verbe « avoir » par exemple, c'est celui qui est le plus employé dans l'estime.

Avoir vient de « *Habere* » en latin. Remarquons ici que le « *b* » se transforme en « *v* » (le son entre ces deux lettres est très voisin, la langue espagnole le démontre bien). *Habere* se conjugue à la première personne du présent du singulier : *habeo* en latin, *ho* en italien, *he* en espagnol. Le « *h* » reste parfois à la troisième personne du singulier mais en français, il disparaît : « *ai* » (j'ai), « *a* » (il a).

⁵⁹ Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales – Source Gallica

Ici, la conjugaison du verbe revêt les deux formes : « ha » ou « a » selon qu'il s'agit de la première ou de la seconde plume. En outre, ce verbe est très souvent absent de la phrase : « Item, I pessa en q[u]e de lavor », « en q[u]e I cartada de lavor ».

Dans cette estime, comme d'ailleurs dans tout document médiéval, la ponctuation, les lettres majuscules, les accents, l'élosion ne sont pas marqués.

En outre, l'utilisation des abréviations usitées dans les actes (pour économiser parchemins ou papiers) rend délicat le travail de transcription ainsi que le montre le prénom et le nom en intitulé du folio ci-dessous où il faut lire « Bernat Privat », le mot « confronta » « q[on]fro[n]ta, les mots « que » : « q[u]e ».

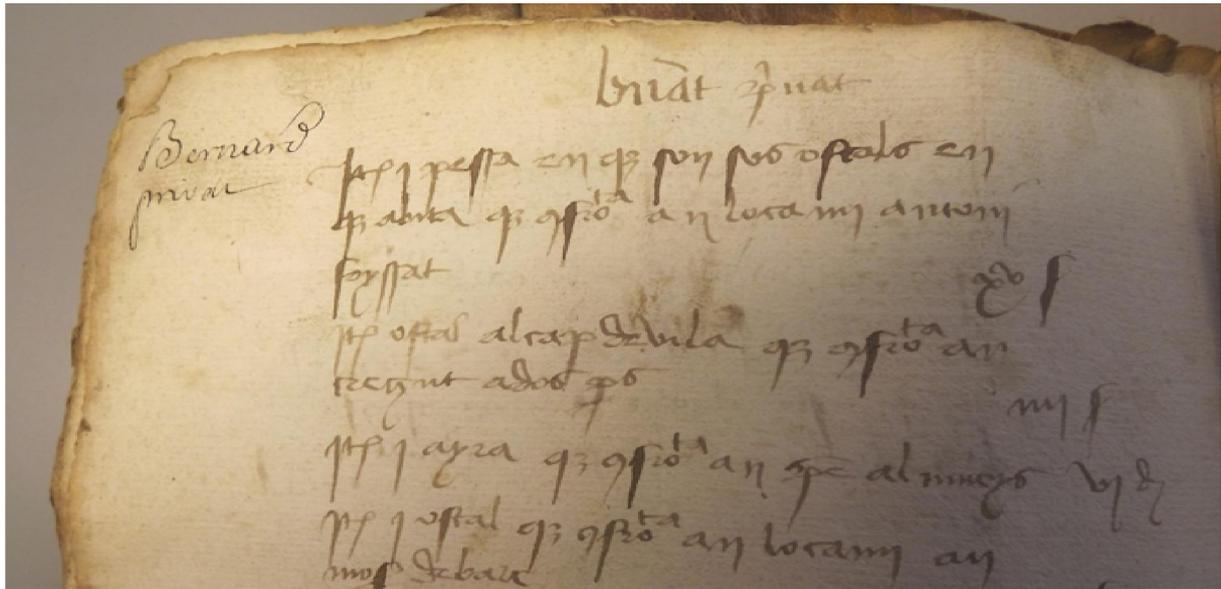


Figure 25

Par ailleurs, on note le maintien des consonnes « palatales » l ou n en « lh » à la fin des mots comme « corti-lh », « fi-lh », ou de « nh » dans « se-nh-at ».

La lettre « a » reste une finale féminine, la lettre « o » est employée pour le son « ou » : « sos » ostals (ses maisons), mais la lettre « a » subit une variation « an » pour indiquer les confronts : « Item I pessa a la molanyiera pausada/ per lo mas de Montagut q[u]e q[on]fro[n]ta AN joh[a]n debrossos » (folio 38, 4^e article). Tous les confronts sont indiqués par cette préposition.

b) Les Variations

Il y a très peu de variations dans le registre. Les ratures sont très peu nombreuses, j'en ai comptabilisé une dizaine pour tout le document. Trois oublis ont été réparés avec les mentions manquantes au-dessus de la ligne. Je n'ai constaté aucune lacune.

Ceci démontre que les deux rédacteurs ont été très attentifs. Les folios sont certes tâchés d'encre pour certains, mais la rédaction est précise, régulière, très formelle.

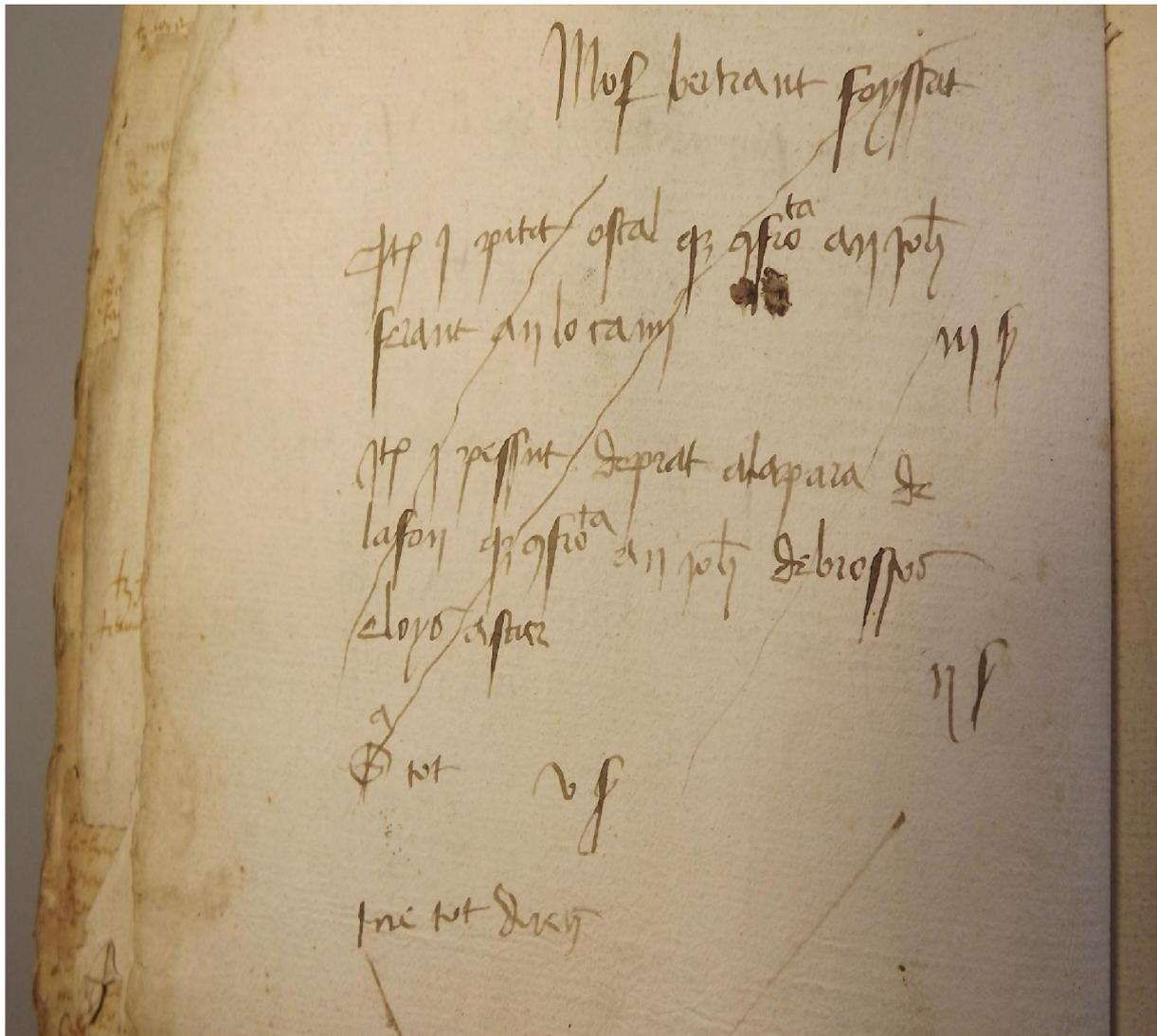


Figure 26 - Exemple de rature - Folio n° 53, verso

De que den pagar en talley 17^o

 lavo la dusa

 17^o 1 pessa en q razalo labor et
 alias reas anully explesta
 et al tras fiano eteias q ofia
 an locam, an labora de adallada
 De q 17^o II
 De pessa II
 De q reas an 17^o II
 De q den pagar en talley. ~~17^o II~~
 Com brach bon
 [Signature]

Figure 27 - Estime de Vébron – Folio 133 –

3 – ONOMASTIQUE ET GÉOGRAPHIE

A – LES PATRONYMES

Sans les patronymes, c'est-à-dire la dénomination des personnes, il n'y aurait aucune identification possible, aucune représentation des structures sociales. L'étude systématique des patronymes dans les comtois n'est pas naturelle, elle sert surtout à l'élaboration des bases de données. Mais connaître l'étymologie des noms de famille permet d'avoir des informations sur les origines (géographique, sociale, professionnelle) des habitants d'une communauté.

D'où viennent les noms de famille ?

D'anciens prénoms de baptême, de professions (meunier, maréchal, sabotier), de surnoms liés à l'apparence physique (brun, petit, grand), de traits de caractères parfois, de lieux géographiques, de plantes, d'arbres, du rang social quelques fois. L'orthographe figée des noms de famille n'existe pas, variant d'un acte à un autre, selon la personne qui l'écrit, la prononciation, les formes régionales, les changements dus à un anoblissement par exemple. La généalogie des noms de famille pour la période médiévale n'est pas facile à reconstituer. Les registres des baptêmes tenus par le clergé, puis les listes féodales et fiscales des notaires sont difficiles d'accès. Deux noms sont associés : le nom propre et le surnom (qui se transmet par hérédité). C'est l'usage qui veut cela, non la législation. Porter le nom de ses ancêtres paternels (en règle générale) est lié au patrimoine, mais non une obligation. Mais l'héritage (ou le mariage des femmes) change le nom. Jusqu'au X^e siècle, en Allemagne, le nom est formé de deux parties susceptibles de pouvoir être séparées. Il en était de même pour la langue romane.

- Les noms de famille peuvent provenir de toponymes, le nom étant alors directement rattaché au lieu d'origine :

Balmas : vient de grotte, cavité naturelle dans un roche – Il y a près de Vébron la « Balma dolente », située sous le hameau de l'Hospitalet, en allant vers Le Pompidou, qui sont des grottes, que l'on appelle dans l'estime « balma mala ».

Bastide

Dumas ou **Delmas** (du mas),

Del pueg, c'est-à-dire Delpech, (Jean du puech), : le puech ou pueg, puog « puy, colline, mont, sommet ».

Delga : Qui habite près du gua, le gué.

Ces patronymes ont une origine toponymique lozérienne, comme le nom de **Debrossos** : de « Broussous », ferme des Broussous, lieu de la paroisse de Vébron, **De la Piza**, de « Pise », domaine du seigneur du même nom, qui se transforme en Pisart. On trouve également Jorda et Jordan, nom qui évoque le Jourdain, fleuve où Jean-Baptiste aurait baptisé le Christ.

- D'autres noms de famille rappellent un état :

Astier (fabricant de broches), **Bancilho** (de bancel : mur, terrasse).

Certains, comme **Cregut**, dont on pourrait croire qu'il s'agit du participe passé du verbe croisser (croître) sont présents dans le Gard. En Auvergne, ce nom tient son origine à « creguda » (la crue).

On trouve aussi **Sabatia** : fabricant de sabots, de savates (équivalent occitan de "savetier"). Les métiers des propriétaires ne sont pas indiqués dans le document, hormis une seule fois.

- L'origine peut être également chrétienne ou germanique :

Ce sont les prénoms transformés en noms, comme **André**, **Commandré** (variante de **Combe André**), **Laurent**, **Marti** (pour Martin), **Privat** (ancien nom de baptême (latin Privatus, de privatus = privé, personnel). Il est très évocateur de saint **Privat**, évêque de Mende et martyr, **Véran** (avec une orthographe fluctuante qui peut s'écrire Véran, ou vairant) dont la légende dit qu'il est originaire de Lanuéjols, près de Saint Étienne du Valdonnez (à 20 km de Mende).

Une place à part pour **Donnadieu** (donné à Dieu), nom mystique, très fréquent dans le Languedoc.

- D'autres se réfèrent aux cultures ou aux arbres :

Almuyes (amandier), **Bruguiera** (champ de bruyère), **Rouvière** (chênes blancs)

- Les prénoms sont ceux des évangélistes et des apôtres :

Jehan pour Jean, André, Peyre pour Pierre. Des prénoms de saints également : Antoni pour Antoine, Bénézech pour Benoît, Bernat pour Bernard, Guilhem pour Guillaume, Loys pour Louis, Raymond. Le prénom se transmet de père à fils aîné, héritier de « l'ostal » :

Notaires, les Marti (Martin) père et fils portent le même prénom : Jehan. Jehan 1^{er} est notaire en 1375. Son fils Jehan lui succède et a deux enfants, dont un s'appelle Jehan.

Chez les André, Bertrand est le père de Johan 1, de Johan 2, et de Pierre. On trouve aussi un « Gasppar » chez les André.

Cette liste n'est pas exhaustive. L'estime comprend quelques cinquante noms de familles, avec les liens familiaux existant entre les propriétaires et les confronts lorsqu'ils sont leurs fils ou leurs frères.

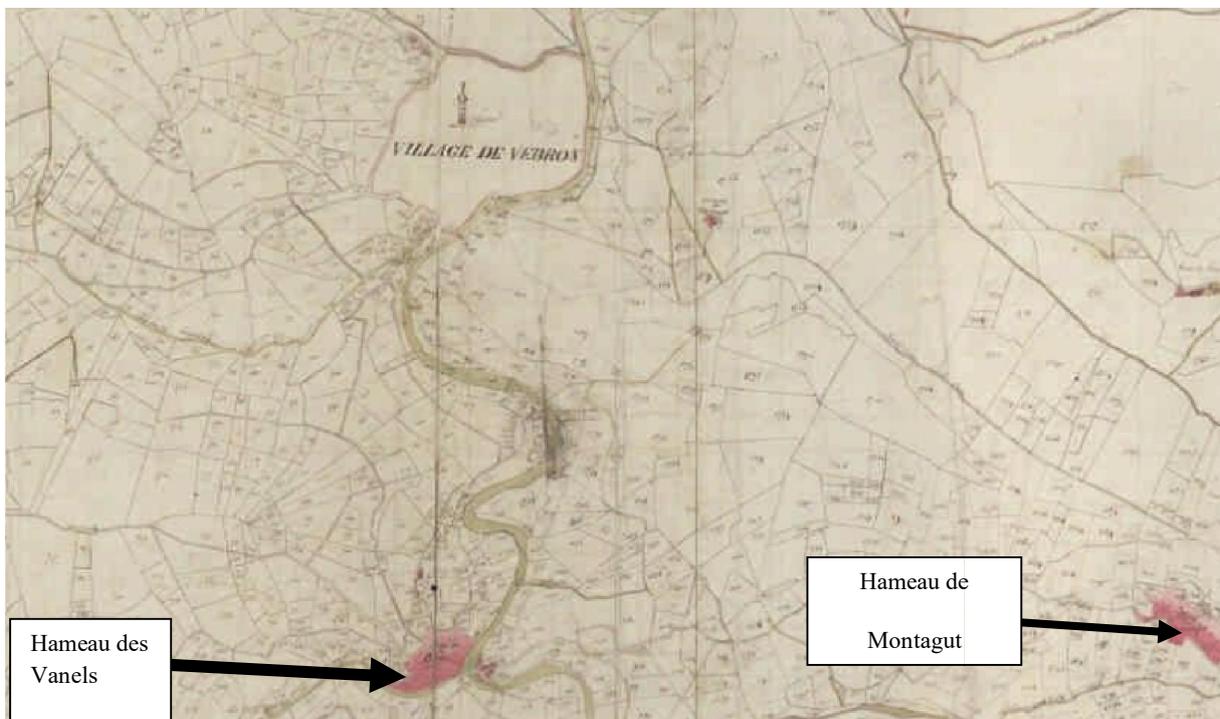
B – LES TOPONYMES

Le premier toponyme que je me dois de présenter concerne Vébron lui-même ; le site officiel de la commune nous indique : « *Vébron* » est issu du vieil occitan *vibrè* ou *vibro* pour « *castor* », ce qui explique que le blasonnement de Vebron soit : *d'azur au château de trois tours d'argent maçonné de sable, à la champagne ondée aussi d'argent chargée d'un castor de gueules*. (Ce blason est récent, il date de 2001).

Les compoix enregistrent les chemins de parcours ou communaux, les biens des propriétaires sont souvent classés par hameau. Le cadastre Napoléon⁶⁰ de 1811 de la commune montre bien la disposition du village de Vébron :



Figures 28



⁶⁰ Archives Départementales de Lozère, côte A 1885-3, A1885-4

Ce cadastre m'a aidée pour la reconnaissance des lieux-dits (j'ai pour cela modifié l'échelle afin d'avoir une vision plus lisible : les lieux-dits sont essentiels pour localiser un territoire. J'ai retrouvé une grande partie des lieux-dits, des fossés, des hameaux. Cependant la physionomie du Vébron du XVe siècle est nécessairement différente de ce cadastre du XIXe siècle. La recomposition des paysages par des réaménagements effectués par les hommes ou la nature, les mutations foncières l'ont modifié, mais si le travail de reconstitution est immense, il constitue un outil pour le travail du mémoire de Master 2 qui y sera consacré.

Dans les confronts, les éléments naturels définissent la topographie : les « puechs (pueg) », les espaces clos (clausadas) , les ruisseaux et fossés (vallats) entre les parcelles, les bâtis tels que le moulin « moli », la nature du sol « moglieyra » (fondrière),

En ce qui concerne la recherche des micro-toponymes, ils ont fait l'objet d'une pré-transcription demandée par Robert Poujol⁶¹. Je m'en suis servie pour ma propre transcription.

Ce sont des vocables toponymiques en relation directe avec l'environnement naturel ou bâti : la Bastida, (bastide), la Fayssa (du latin fascia, berge, carré long, plate bande de jardinage, bande de terre⁶²), la Frugemeyra qui peut se transformer en « fromachieyra, (de Fruchieyra : du latin « fructus », fruits de la terre, fructifère), lo pueg del moli, (le puech du moulin), Peyra grossa, la Cardolhieyra (de Cardoulha ? Le dictionnaire provençal-français d'Honnorat nous donne ce nom pour la « cardouille » : carline à feuilles d'acanthé, que l'on trouve sur les cans, les causses), Lo vallat de Val mala, la ribieyra (la rivière qui ne peut être que le Tarnon, les ruisseaux étant les « vallats »), la rouvieyra, (zone de chênes blancs), lo cami de La labreda.

J'ai relevé un lieu particulier le « cap del lioc » : son origine est le « cadelioc », chemin muletier qui descendait de la can de l'Hospitalet, traversait le Tarnon (à gué puis par un pont) et remontait sur le causse Méjean. Cap del lioc c'est le chef du lieu, et c'est le nom porté par ce chemin dans Vébron : rue abrupte (comme toutes les rues du village médiéval) autrefois vraisemblablement empierrée, en calade, qui conduit de la place du village au château Roux.



Figure 29

⁶¹ Archives de Lozère, côte EDT 193 S 1

⁶² Dictionnaire provençal-français d'Honnorat, tome 2, page 206

Après une première analyse, on se rend compte du morcellement des parcelles :

« *Item I pessa a Cardolhieyra en q[ue] ha rouvieyra et altra tera e I cazal q[ue] c[on]fr[on]ta an lo cami de Lalabreda*

Item I rouvieyra a Montagut metgieyra an Emilh marti q[ue] c[on]fr[on]ta an joh[an]n marti » (folio 10 – recto) : lo cami de Lalabreda (le chemin de La Labrède est à l’opposé du hameau de Montagut.

Le folio 15 nous indique « *item I pessa en la cumba des plas en q[ue] / ha altorn de tres sestaradas de lavor e XXII / castanedas e de roves q[ue] q[on]fr[on]ta an lo cami perten/ de vebro anant a bare Antoni Foyssat filh de Joh[an]* » : le chemin partant de Vébron allant à Barre est situé à 900 m d’altitude, non loin du Puech qui lui est à 923 m d’altitude. Mais un autre « item » nous dit « ... *I pessa et altra tera q[ue] q[on]fr[on]ta al cap an emilh Mo/lat an lo valat de brossos* » : une pièce et autre terre qui confronte au sommet à Emile Molat et le fossé de Broussous : la ferme des Broussous est située de l’autre côté du ravin de l’Hospitalet, plus au nord.

C’est donc l’image du terroir de Vébron : parcelles éclatées, comme de nos jours d’ailleurs ; on voit bien, lorsque l’on connaît la physionomie des « propriétés » agricoles, qu’elles sont encore et toujours morcelées, ceci étant dû dans le cas de Vébron, à la superficie de la commune, très étendue, ou bien en zone de montagne, difficile d’accès.

Cependant, cela conduit à avoir une représentation de la répartition de la propriété sur une zone donnée d’une communauté.

Dans l’estime il est fait mention, sur la couverture, de la « paroisse de Vébron ». Dans le corps du document par « parrochia ».

Par paroisse on entend communauté de fidèles qui peuvent honorer leur culte dans un territoire délimité, où ils habitent et où ils paient la dîme. Elle est la deuxième division après l’Évêché. Elle possède un patrimoine constitué de rentes, terres, -immeubles en ville-. Avec l’essor urbain au XIIe siècle, les villes sont divisées en paroisses. Un Recteur les dirige, à Vébron c’est le prieur. Mende, Marvejols et Chirac sont des villes appelées ainsi par leurs contemporains, avec une organisation communale (syndics ou consuls). Selon Philippe Maurice, Vébron pouvait prétendre au statut urbain⁶³.

C - GÉOGRAPHIE

Le site de la commune de Vébron indique que sa superficie est importante : 6 966 hectares. Le « chef-lieu » (Vébron) et les hameaux des Vanels, Racoules et Salgas se situent près du Tarnon, dans la vallée, mais il y a une partie de la commune qui est pentue et s’étale sur le causse Méjean, à gauche de Vébron, la rive droite descendant vers l’Hospitalet après avoir « franchi les bois de châtaigniers ». Ce site donne la liste des hameaux de la commune :

« - Sur le Causse Méjean : Fretma, Villeneuve, La Labrède, Cros-Garnon, Galy, Deïdou, Cavalade, Cavaladette, la Fajole, Cros-Roux

Vallée du Tarnon : Vébron, les Vanels, Racoules, le moulin d’Astier le Serret et une maison du Gua

⁶³ MAURICE Philippe, La famille en Gévaudan, page 66

Can de l'Hospitalet : l'Hospitalet, Solpérière, Ricandels, Montagut, Fontbonne, Broussous, le bousquet et Montgros.

Le hameau des Vanel est situé à 1,5 km de Vébron, en amont sur le Tarnon. Il commande séparément le petit vallon de Bammale où se trouve un ruisseau qui prend sa source près de Montagut et vient se jeter dans le Tarnon en aval de Ricandel. Il est limitrophe vers le sud avec les communes de Rousses et de Fraissinet de Fourques.

Par ailleurs, Vébron est situé au-dessous du « Château Roux » bâti sur un éperon schisteux, barrant le sentier venant des Vanel avec la confluence de divers chemins :

- *Le chemin venant de Meyrueis et Fraissinet de Fourques à l'Ouest*
- *Le chemin venant de Rousses et du Pompidou au Sud-Est*

Vébron est, ainsi que déjà dit, traversée par le Tarnon auquel il faut ajouter de nombreux ruisseaux. C'est dire que les risques d'inondation sont élevés. Un relevé des zones inondables⁶⁴ sur la commune est précieux pour en compléter la géographie. La liste en est dressée :

- Le « Cambous » de Salgas (Cambous : de « *cambo* », champ, vallon)
- Le ravin du Bègue
- Le bas du village de Racoules
- La plaine de « La Fäisse »
- Clauzelles
- Le ruisseau du Saltadou
- Le Pont de Vébron
- Le ruisseau de Riou Cabala
- Le pont du moulin d'Astier
- Le bas du Village des Vanel
- Le valat de Baumale à Ricandels et le village du Gua.

⁶⁴ D.I.C.R.I.M. Document d'informations communal sur les risques majeurs, Vébron, 2011 page 5

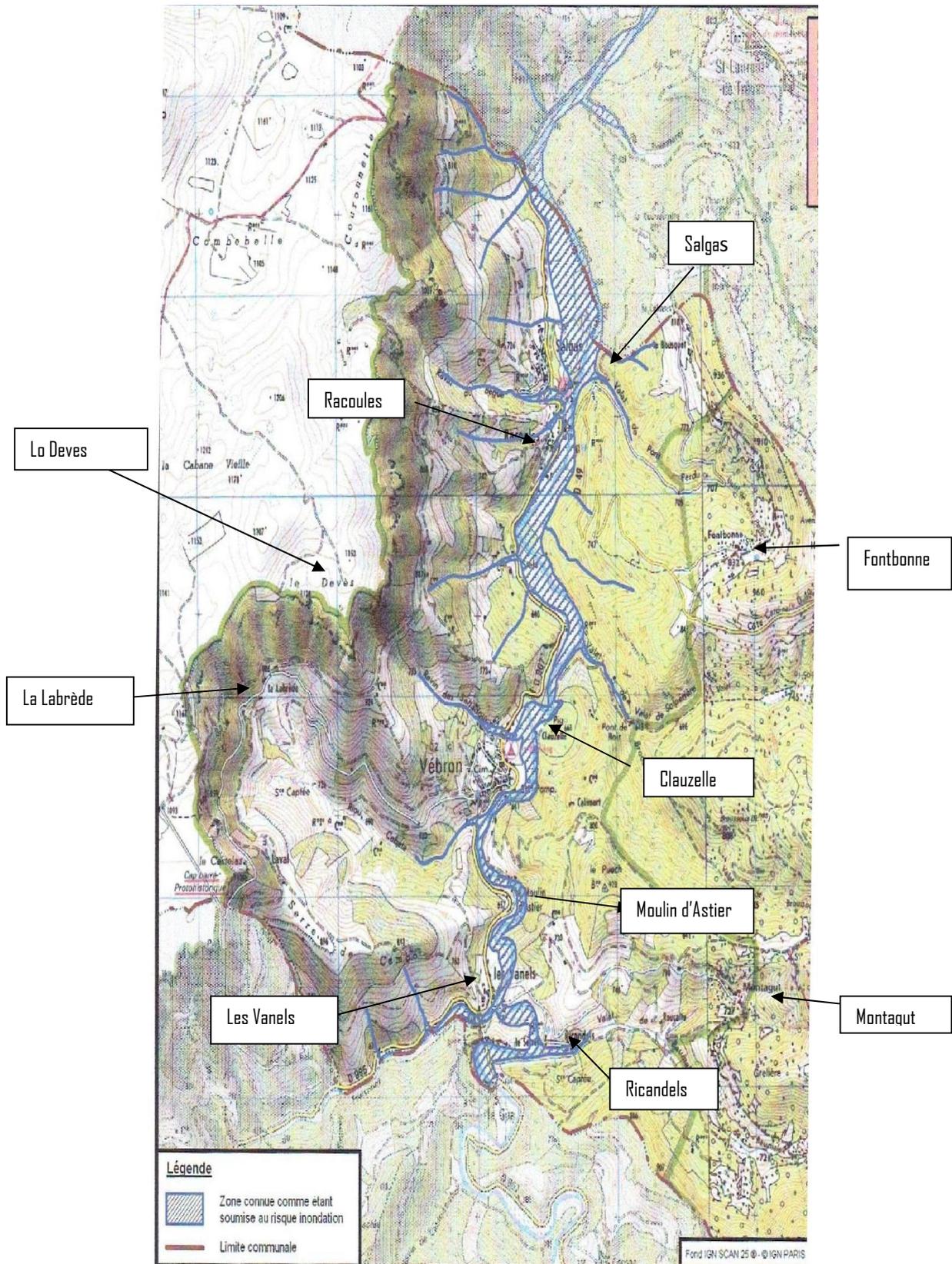


Figure 30 - Cartographie D.I.C.R.I.M. Vébron – février 2011 – page 7

De cette cartographie, nous pouvons retirer des informations essentielles : Vébron au centre, avec ses deux châteaux : le Château Roux et celui du nord le château de Salgas, au sud les Vanel et Montagut. A l'ouest, le cause Méjean, à l'est la can de l'Hospitalet (écrit parfois

Espitalet dans le document). Vébron est à 650 m d'altitude mais les habitants du causse Méjean vivent à 1 000 m, avec La labrède juste au pied. C'est la partie la plus grande du territoire, alors que la vallée du Tarnon (qui court sur 4 km) est en contrebas. C'est dans la vallée que se concentre la population. Les pentes et les causses de l'autre côté se partagent le reste des habitants. Comment s'entendaient-ils ces hommes de la vallée et des coteaux ? Pas très bien vraisemblablement, chaque « mas » ayant sa propre perception des biens communaux et des « sectionaux » qui aujourd'hui encore sont source de bien de différends. L'élaboration des estimes et compoix vient à point en cas de litiges et de procès.

III – LE LANGAGE ADMINISTRATIF ET SES ENSEIGNEMENTS

3-1 – CONSTRUCTION : DESCRIPTION DES PROPRIÉTÉS : ARTICLES, HABITAT, CONFRONTS, PARCELLES

Ainsi que je l'ai déjà exposé, il n'y a pas de préambule, alors que les estimates de Mende et de Saint-Étienne-Vallée-Française en ont un. Pour Mende, il s'agit d'une « matricula » ainsi que le stipule le préambule.

ARTICLES

« **ITEM** » : Illec du latin Illic, Ita. Figure au début de chaque article ou « manifeste » pour tous les compoix.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire, chaque folio comprend entre 6 et 8 « item ». L'en-tête de chaque folio indique le prénom et le nom du contribuable, toujours dans cet ordre : prénom, nom. Dans le coin supérieur droit, la numérotation du folio est écrite en chiffres romains en minuscules. La numérotation commence au premier article du compoix, comme j'ai pu le constater sur les estimates de Mende, de Quézac ou de Saint-Étienne-Vallée-Française car il n'y a pas de préambule dans l'estime de Vébron. S'il y en avait un, il figurait dans les feuillets qui ont disparu. À la marge droite figure le montant de la valeur fiscale de la parcelle.

a) L'HABITAT

Le premier article commence toujours par les immeubles : « l'ostal », la maison :

Antoni Foyssat Sabatia

« *Item, i pessa en q[ue] son sos ostals /en q[ue] abita e i pitata cambra/q[u]e q[onfr[on]ta an M[estr]e joh[an] marti e b[er]nat/ lenergat an lo cami* » (Folio n° 50 – recto).

(Cambra : voûte, arcade, mais aussi chambre)

Transcription :

Antoine Foyssat – Savetier (c'est une exception : l'estime n'a jamais désigné le métier des contribuables). L'écriture du XVIIIe siècle indique en marge gauche, dans une encre noire « cordonnier ».

« De même une pièce (de terre) où sont ses maisons où il habite et une petite chambre qui confronte à Maître Jean Martin et Bernard Lenergat et le chemin » - On remarquera le verbe « confronta » qui ne s'accorde pas à « sos ostals ».

Le deuxième « item » est consacré aux autres immeubles, agricoles ou aux cours : cazal, palhers, corts.

b) LES TERRES

L'article suivant décrit les terres cultivées comme les jardins (ort), les prés (prat), et si elles se touchent, la formule « q[ue] tot si tent » (qui tout se tient).

Les terres labourables « de lavor » sont accompagnées de la mesure agraire adéquate.

Les cultures autres que les jardins et les prés, chataîgneraies, (plantadas), les chênaies, les bruguières, les rouvières sont consignées dans les autres articles.

c) CONFRONTS

Toujours annoncés par la formule "q[ue] q[on]fr[on]ta », invariable, même si le pluriel est employé (comme ci-dessus). Dans le document de Vébron les confronts ne sont pas orientés selon les vents (il en est de même pour l'estime de Mende, encore moins détaillée en ce qui concerne le contenu des « item »). Ils comportent exclusivement le nom des propriétaires de parcelles (assortis de formules plus ou moins nobiliaires : Seigneur ou Mestre) ou les déterminations topologiques : chemins, drailles, vias, ceux-ci étant assortis de la direction : « lo cami anant », ou « q[ue] vay ». Une distinction est faite entre « cami plubit » (chemin public) et « cami de Peyre Laurent », chemin privé en quelque sorte. Les routes, les chemins sont des repères très marquants pour l'organisation de l'espace, sa perception ; la « via » est plus anonyme. Les confronts sont à la fois précision et imprécis : « *item I pessa en rouvierya vielha en q[ue]/ ha ort e rouvierya e I cartada de lavor q[ue] q[on]fr[on]ta n Joh[an] del pueg* » : aucune précision sur le lieu où se trouve Johan Delpueg. Mais on trouve plus loin « *item I pessa a vinha en q[ue] ha al torn de IIII seste[ra]da de lavor q[ue] q[on]fr[on]ta an joh[a]n/de brossos e b[er]nat prat e de sobre an lo cami anant a vebro* ». Un autre confront nous fait savoir qu'il est « an la fores plubica », ou « an la ribieyra/ an lo prat de la plasta an Antoni/ Foyssat filh de Johan ».

Les confronts démontrent majoritairement une mitoyenneté de parcelle par le nom de son tenancier. L'espace semble être plus une mitoyenneté ou un voisinage d'hommes.

Certains contribuables, ne possédant guère de biens, sont recensés par deux (photo ci-après) et si les biens des propriétaires peuvent être classés par hameau dans certains compoix, pour Vébron ce n'est pas le cas (morcellement des parcelles oblige).

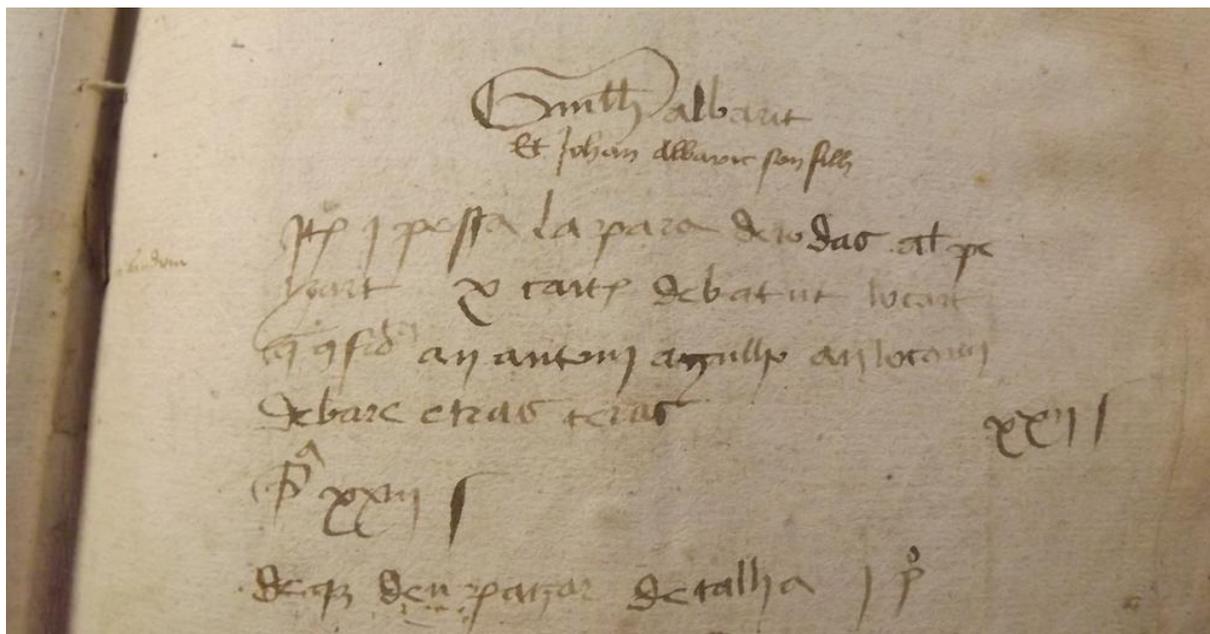


Figure 31

«Emilh Albaret et Johan Albaret son filh

Item i pessa la para de codas al pe/yart X cartadas debatut lo cart/ q[ue] q[on]ffron]ta an Antoni Aguilho an lo cami/de bare e tras teras » XXII S

De même, une pièce la Pare de codas, au Peyart X cartes moins le quart qui confronte Antoine Agulhon et (au) chemin de Barre et autres terres

3-2 – ARPENTAGE, ALLIVREMENT

Langages administratifs par excellence, l'arpentage et l'allivrement constituent les pièces maîtresses (en plus de la liste des contribuables), d'un compoix ou d'une estime. Le recensement des terres et des bâtisses des propriétaires donnent la valeur cadastrale globale qui correspond au pourcentage de l'impôt à payer par les contribuables. Cette liste permet de les faire cotiser proportionnellement à leur fortune foncière. Dans certaines compoix, on ajoute aussi la valeur cadastrale des biens mobiliers : ce sont les compoix cabalistes, ce que le document de Vébron n'est pas. L'estime de Mende intègre, elle, les biens meubles (pro mobili) selon figure 32 :

De castello

Fannus de Castello

heredes hugueti montebalos p domo	120 ll
acquisita a bastono brengery	10 ll
pro orto	10 ll
pro mobili	10 ll

Petrus Segunus pro capite	120 ll
pro domo in qua moratur	10 ll
pro medietate orti	10 ll

Johannes pletus p pors nomine	120 ll
pro capite	10 ll
pro domo in qua moratur	10 ll
pro medietate orti	10 ll
pro mobili	10 ll

Johannes pletus marcellus p capite	120 ll
pro medietate domus in qua moratur	10 ll
pro tabula marcelli	10 ll
pro medietate rami de rhalda vestra	10 ll
pro medietate orti Oliva pontem	10 ll
pro mobili	10 ll

Antonius pletus sine fratre	120 ll
pro simili tabula	10 ll

Figure 32

L'Arpentage :

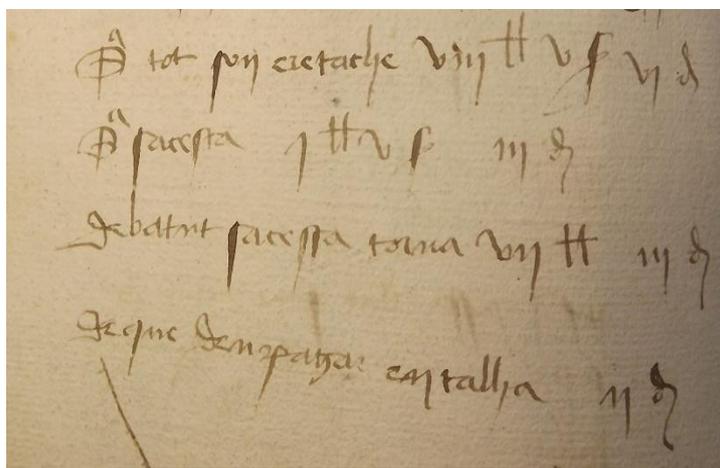
L'arpentage existe, tout d'abord « à vue d'œil⁶⁵ » : la formule « al torn » (autour de) démontrant une technique approximative et arbitraire : « *item, I pessa a la bastida, al torn X cartadas de lavor q[ue] q[on]fr[on]ta an antoni e loys astier e a de rouvieyras* » (folio n° 8 – verso. La difficulté d'accès aux parcelles justifie certainement le manque de précision de cet arpentage, celui-ci devenant ensuite précis.

L'Allivrement

Les unités de compte étaient la livre, le sou et le denier. La livre française vaut 20 sous ou 240 deniers.

	Livre	Sou	Denier
Livre (£)	1	20	240
Sou (S)	1/ 20	1	12
Denier (d)	1/ 240	1/ 12	1

La valeur cadastrale des biens est portée en marge de droite, la spécificité de la créance pour chaque propriétaire est calculée en fin de folio (le folio écrit recto, verso, sur un ou plusieurs feuillets).



Contra tot son eretatge VIII L V S II d
Contra sa ressa I L V S III d
Debatut sa ressa torna a VII L III d
De que den pagar en talha II d

Méthode de calcul du montant dû par le contribuable

Somme de tout son héritage
Somme de la « coupe »
Moins la coupe, revient à
De quoi doit payer la taille

⁶⁵ JAUDON Bruno, Les Compoix de Languedoc, Impôt, territoire et société du XIVE au XVIIIe siècle, Glossaire page 534

À la fin du compoix, l'on doit pouvoir obtenir le total de tout le compoix et le pourcentage de l'impôt de la communauté. Mais l'estime de Vébron ne livre rien de ces renseignements. Elle se termine par un bref excipit (photo ci-après) :

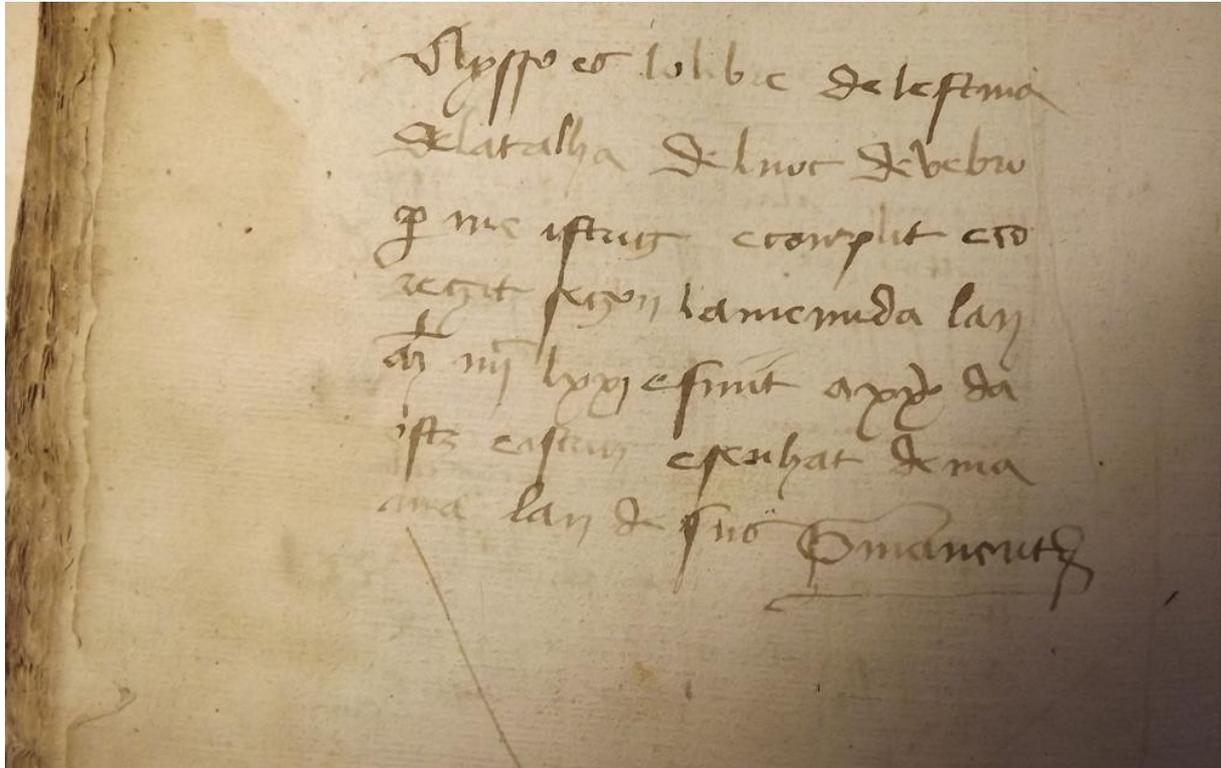


Figure 33

« Aysso es lo libre de lestima/
e la talha deluoc de Vebro/
per me istag e complit e co
regut segon la menuda
l'an M[i] LXXI e finit a XXV da
sts (de septembre ??) cas(???) e senhat de ma
ma lan desus GUIAUMET

La signature est sous toute réserve. Le répertoire des minutes de notaires de Vébron (cote III E 2042) des Archives de la Lozère ne donne aucun nom qui ressemble à celui-ci.

CONCLUSION

Vébron. Village des Cévennes, dont on dénombre à l'époque de la rédaction de l'estime 76 propriétaires, figure dans la liste des communautés d'importance. Deux châteaux y sont présents :

Le château Roux de l'époque médiévale dont il ne reste que les premières pierres, qui fait partie du domaine du roi, appartenant au seigneur de Meyrueis, brûlé puis rebâti au XVI^e siècle. Le chartrier de Bernis-Salgas nous apprend qu'en 1444, le comte d'Alais (Alès) avait permis que soit reconstruit un « fort ».

Le château de Salgas, à 3 km de Vébron, hameau d'où part un chemin d'estive vers le causse Méjean, où se trouve la résurgence du Valat de la Clapisse et le Tarnon.

Mais plus que de ces châteaux, Vébron peut s'enorgueillir d'avoir su conserver un document d'une valeur incomparable pour l'histoire de la Lozère, pour l'histoire des communautés cévenoles, pour l'histoire tout court : l'estime dite de Vébron de 1471.

L'étude de l'écriture documentaire de ce registre m'est apparue comme nécessaire comme source à interpréter systématiquement pour l'histoire et la diplomatie. La linguistique est tributaire de ces dernières, mais elle peut aussi enrichir la recherche historique. La description scripturaire s'inscrit dans l'histoire de la production des documents, comme genres textuels, comme témoins des évolutions graphiques régionales avec un vocabulaire spécialisé, la lexicographie et l'onomastique. Vocabulaire répétitif et fastidieux à transcrire, tout autant qu'il devait être fastidieux aux arpenteurs ou aux notaires de rédiger ces registres. Mais vocabulaire indispensable pour permettre une représentation de la mosaïque de lieux-dits, tous déterminants pour le repérage des parcelles, eux-mêmes parsemés de repères complémentaires nécessaires à la représentation spatiale d'un territoire. Dans le même temps, les lieux-dits passent certainement après les personnes. Et ces lieux-dits sont complétés par ces autres éléments que sont les incidents topographiques, les puegs, les valats, les drailles.

Un compoix, avec les confronts particulièrement, concentre toute une série d'informations aussi insignifiantes qu'elles soient : on y découvre des chemins, des sentiers, des ruisseaux, des fossés, qui sont autant de renseignements sur les sociétés qui les ont pratiqués et adaptés à leurs besoins. Cependant, les arpenteurs et les notaires les ont rédigés pour une tout autre fonction, à l'origine, essentiellement fiscale.

L'intérêt des historiens pour l'histoire des communautés a élargi le champ de recherche.

Jean-Loup Abbé, pose la question « peut-on lire l'histoire à rebours ? »⁶⁶ Faisant référence à Marc Bloch et à la méthode régressive « pellicule d'un film qu'il faut dérouler à reculons », il répond par l'affirmative en utilisant les documents dont nous disposons : censiers, terriers et compoix du sud de la France. Plus que les chartes dont l'importance paraît être plus grande

⁶⁶ ABBÉ Jean-Loup, *Le paysage peut-il être lu à rebours ? Le paysage agraire médiéval et la méthode régressive*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, pp. 383-399

pour certains, ces documents sont sources d'informations infiniment plus appropriées à la recherche et à l'analyse des paysages. La place du village est liée aux hameaux qui l'entourent, et les noms de ces hameaux tout autant que les noms des tenanciers appartiennent à la démarche d'identification, d'identité et de connaissance du terroir et de ses limites. Le dessin parcellaire est alors possible. Certes, ils comportent des lacunes, des imprécisions (manque d'arpentage précis, les arpenteurs se contentant d'évaluer « à vue d'œil » par exemple si les terrains sont difficiles d'accès. De plus, ils ne recensent que les terres imposées. Cependant, malgré ces imperfections, ils sont indispensables.

L'estime de Vébron s'est imposée à moi sans que je l'aie vraiment voulue ; mais je dois dire qu'elle a tout mis en œuvre pour que mon intérêt grandisse au fur et à mesure de ma plongée dans cet univers si particulier qu'est l'écriture d'un compoix et surtout sa transcription. C'est seulement à travers celle-ci que j'ai compris qu'au travers ces lignes répétitives, ce vocabulaire simple et récurrent, j'avais devant moi l'histoire d'une communauté. Communauté, c'est-à-dire le paysage et les hommes.

L'étude, même brève, des noms des lieux-dits, des patronymes, m'ont donné des indications pour un repérage passionnant. Cette microtoponymie est l'image même du terroir de Vébron. Il va falloir à présent envisager une étude plus approfondie du document, fiscale tout d'abord, destination première du document ; mais pas seulement. La reconstitution parcellaire est l'autre grand sujet. Cette reconstitution passe par l'apprentissage des méthodes de représentation graphique s'appuyant sur un travail de préparation incontournable : la saisie des données et leur exploitation.

Pour cela, il faudra certainement établir des « tables », de parcelles, de propriétaires, d'exploitations, de confronts, que sais-je encore. L'historien d'aujourd'hui a à sa disposition des outils auxquels jusqu'ici, je ne me suis guère intéressée. Cette lacune doit être comblée. Le travail qui reste à faire est monumental. Mais l'exploitation du document par le traitement informatique des données aboutit à une exploitation encore plus grande des informations reçues et traitées, ouvrant ainsi la voie à d'autres questions, chaque réponse apportant d'autres questions. Ce sera l'objet du Master 2.

ANNEXES

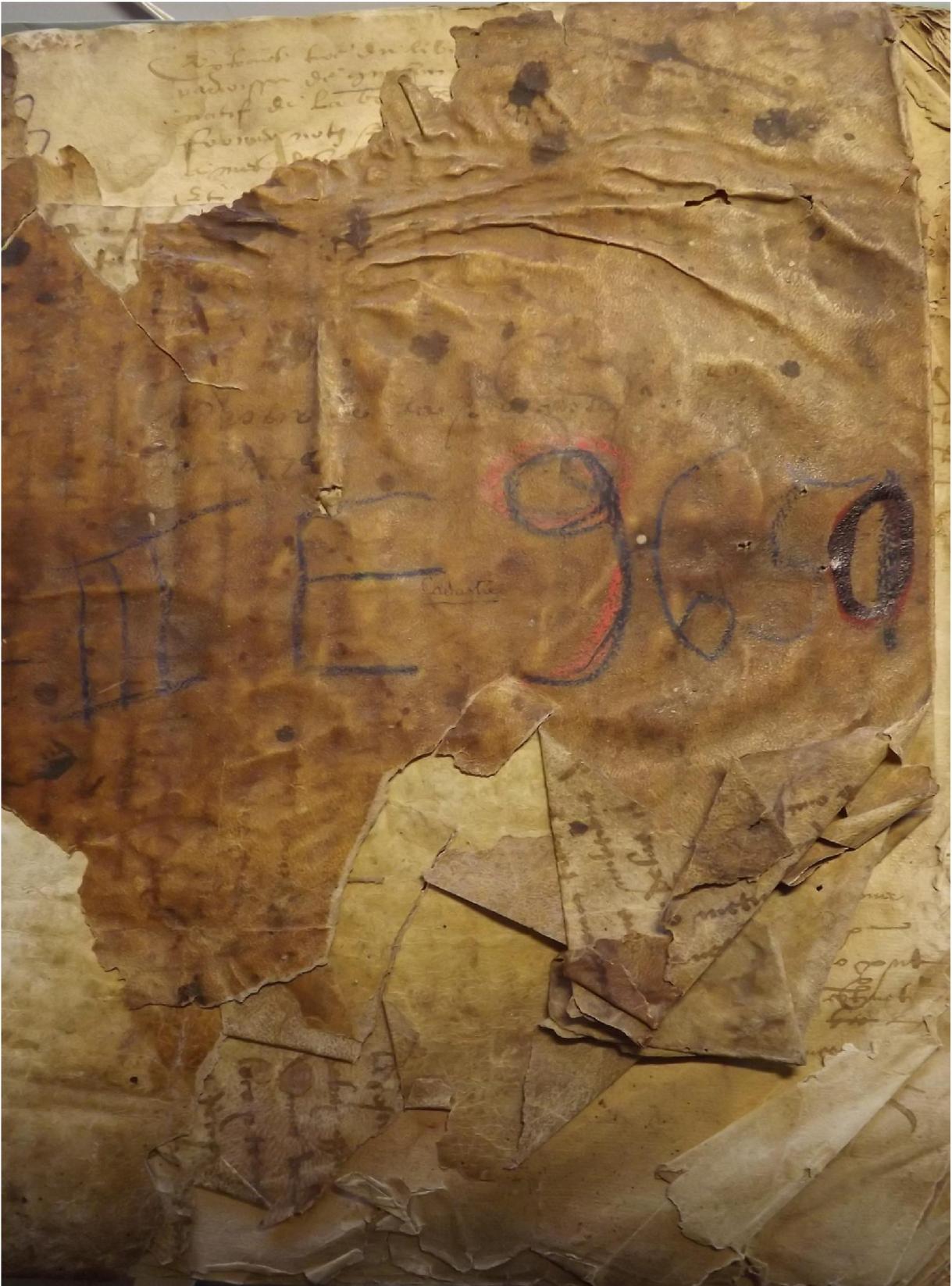


Figure 34 - Couverture du Compoix de Quézac

Archives Départementales de Lozère – cote 3 E 9650

Photo Maryse Laborde

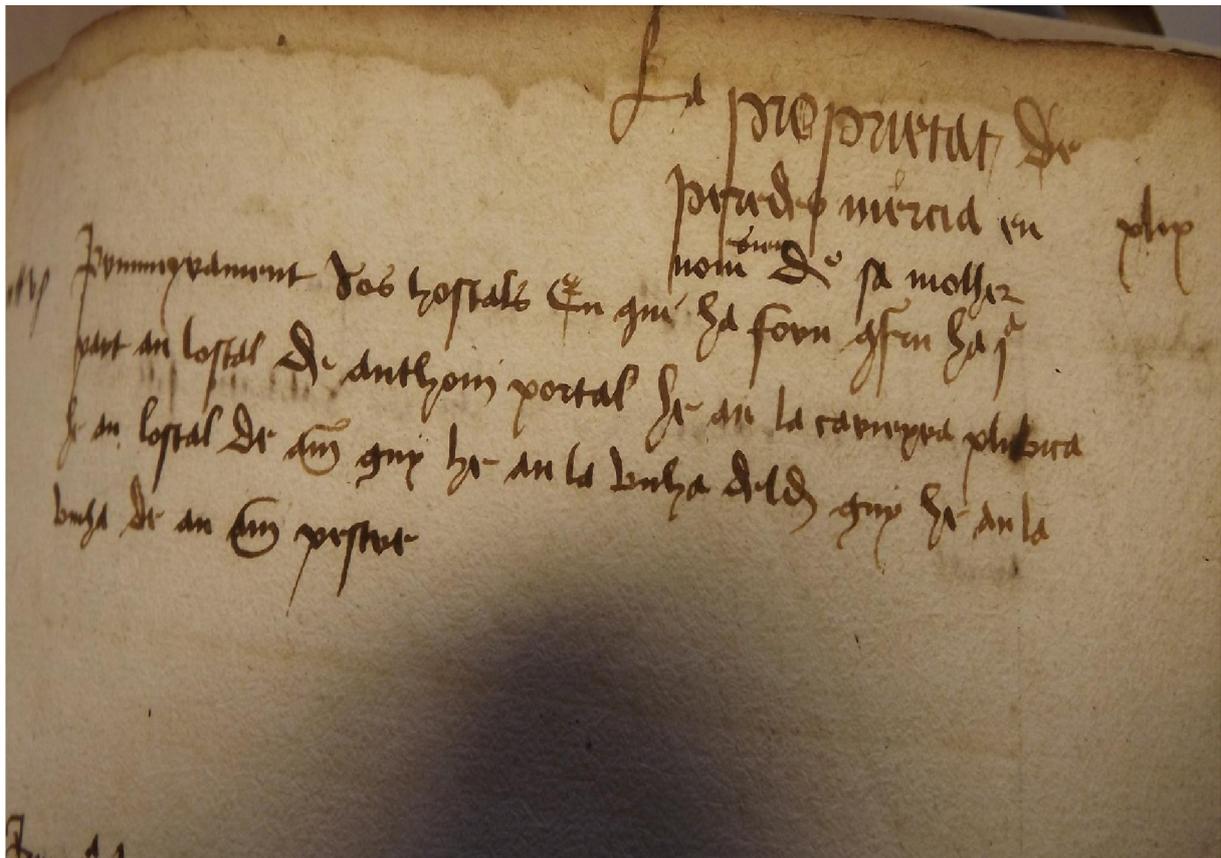


Figure 35 - Estime de Saint-Étienne-Vallée-Française

« La propriété de » : terminologie jamais employée dans l'estime de Mende

Le premier article commence par « primeyrament » - folio n° 85 - Verso

Archives Départementales de Lozère – cote E 928

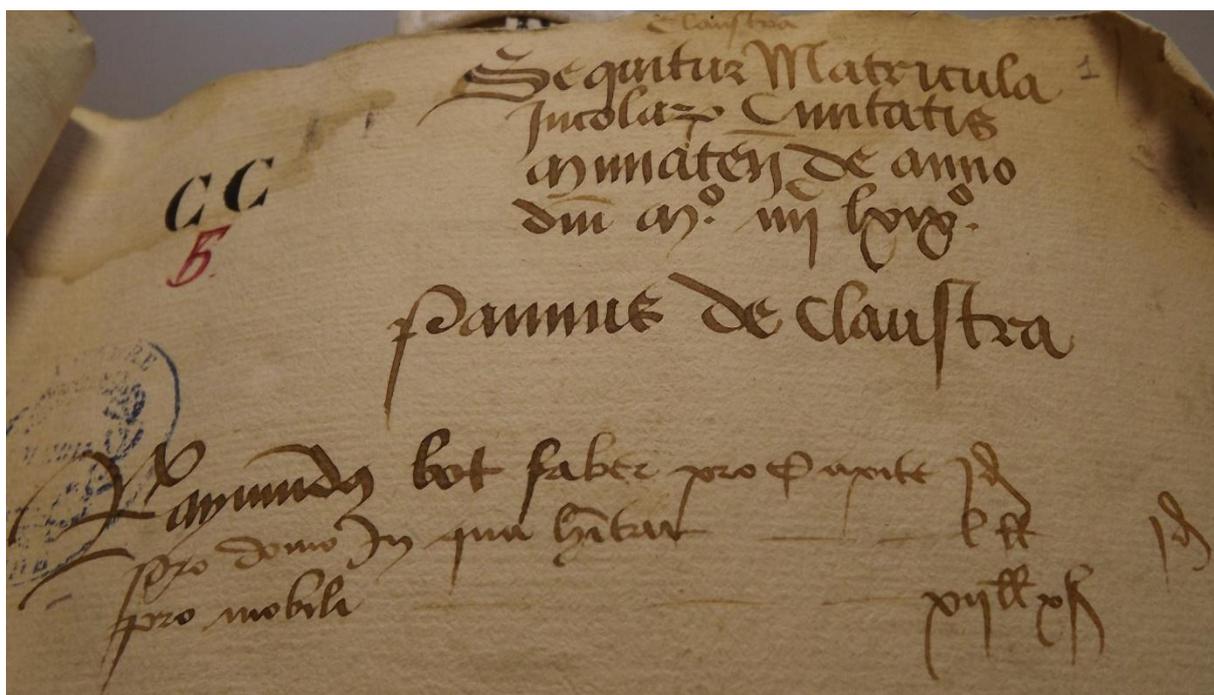


Figure 36- Estime de Mende de 1469 – Extrait de la page de garde

Archives Départementales de Lozère – cote EDT 195 CC 6

Photo Maryse Laborde

20^{me} jour d'août
1526 214

Noble falcon orric
 habitant du lieu de Soal de l'empire
 voy que pour luy son honneur et
 prestement de l'empereur l'empereur
 roy empereur pubz direct
 seigneurie du huy noy
 Et que s'en suit

La tour

Remerement
 luy soy parue dans l'ordie
 lieu de soal appellee la tour
 confrontee d'un costé avec l'ordie
 ou valat d'un costé avec l'ordie
 avec la ravoire publique
 de lizt luy et d'un costé
 avec l'ordie fosse / sous
 la ravoire de vingt p^{is} l'un

Je erre un taudon avec que
 un boudr ou froual tout
 seigneurie plus de la ville de
 l'empereur un ravoire de
 luy et d'un costé / confronte
 tout d'un costé avec l'ordie
 de ville flange et d'un costé
 partz avec l'ordie fosse / sous
 lieu sous la ravoire de
 vingt d'un costé l'un

Figure 37 - Compoix de Soual (Tarn) de 1498 écrit en français
 Archives Municipales de Soual

498

1498 Table du Cadastre de Soual 1498

Noble falo debar	1	Etourd doumea de pua	20
Ray plainquin	2	Guy de autge de pua	20
Hamon foun	3	M. de	
Guy plainquin	4	Guy de autge de pua	21
Alie alba	4	Autge saluay	22
M. de	4	Etourd saluay	23
Ysra mouche	4	Etourd saluay	23
Ray nouue	4	Guy plainquin	24
Guy plainquin	5	Autge Mauand	24
Etourd	5	Etourd talpade	25
Etourd	6	Ray Guay	26
Ray Rena	6	Guy Guay	27
Guy Rena	7	Ray Guay	28
Etourd Rena	8	Ray Guay	29
Ray Rena	8	Ray Guay	30
Ray Rena	12	Ray Rena	31
Ray Rena	13	Ray Rena	32
Ray Rena	14	Ray Rena	33
Ray Rena	16	Ray Rena	34
Ray Rena	18	Ray Rena	35
Ray Rena	18	Ray Rena	36

Figure 38 - Table du Cadastre de Soual 1498

Archives Municipales de Soual



Figure 39 - Vébron aujourd'hui : le château Roux

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1	-	Draille de l'Aslié	p. 11
Figure 2	-	Carte des Causses et Cévennes	p. 12
Figure 3	-	Présentation des Cévennes	p. 13
Figure 4	-	Église de Vébron	p. 14
Figure 5	-	Carte du Gouvernement Général du Languedoc	p. 15
Figure 6	-	Carte des Cévennes par E.A. Martel	p. 16
Figure 7	-	Carte routière	p.. 17
Figures 8 et 9	-	Estime de Vébron, écritures après 1471	p. 33
Figure 10	-	Cayer du compoix de 1783	p. 35
Figure 11	-	Parchemin de réemploi	p. 38
Figure 12	-	Estime de Vébron, couverture	p. 39 -
Figure 13	-	Estime de Vébron, première page	p. 39
Figure 14	-	Estime de St Étienne-Vallée-Française	p.40
Figure 15	-	Estime de St Étienne-Vallée-Française	p.41
Figure 16	-	Estime de St Étienne-Vallée-Française	p. 42
Figure 17	-	Écritures comparées St Étienne-Vallée-Française et Vébron	p. 43
Figure 18	-	Estime de Vébron, écriture	p. 44
Figure 19	-	Estime de Vébron, emploi des abréviations	p. 46
Figure 20	-	Estime de Vébron, variations	p. 47
Figure 21	-	Estime de Vébron, ratures	p. 48
Figure 22	-	Cadastre Napoléon 1811 du village de Vébron	p. 49
Figure 23	-	Nom de rue à Vébron	p. 49
Figure 24	-	Carte des zones inondables à Vébron	p. 50
Figure 25	-	Estime de Vébron, emploi des abréviations	p. 56
Figure 26	-	Estime de Vébron, ratures	p . 57

Figure 27 - Estime de Vébron	p. 58
Figures 28 - Cadastre Napoléon de Vébron	p. 61
Figure 29 - Nom de rue à Vébron	p. 62
Figure 30 - Carte des zones inondables à Vébron	p. 65
Figure 31 - Estime de Vébron, un très court article	p. 69
Figure 32 - Estime de Mende « mobili »	p. 70
Figure 33 - Estime de Vébron, excipit	p. 72
Figure 34 - Estime de Quézac, couverture	p. 76
Figure 35 - Estime de St Étienne-Vallée-Française, terminologie	p. 77
Figure 36 - Estime de Mende, extrait 1 ^{re} page	p. 78
Figure 37 - Compoix de la ville de Soual (Tarn)	p. 79
Figure 38 - Compoix de la ville de Soual (Tarn) Table du cadastre	p. 80
Figure 39 - Vébron : le château	p. 81

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	p. 2
INTRODUCTION	p. 3
BIBLIOGRAPHIE	p. 18

PREMIÈRE PARTIE : HISTORIOGRAPHIE

I – Vébron, Gévaudan et Languedoc aux XIVe et XVe siècles	p. 24
II – Historiographie Générale des estimates et compoix	p. 26

DEUXIÈME PARTIE : LES SOURCES

1 – L'estime de Vébron	p. 32
2 – Documents complémentaires à mon étude	p. 34
3 – Autres documents	p. 36

TROISIÈME PARTIE : ÉTUDE DE CAS – L'ÉCRITURE DOCUMENTAIRE DE L'ESTIME DE VÉBRON

I – Le support	p. 38
II – Analyse linguistique	p. 51
III – Le langage administratif	p. 67

CONCLUSION	p. 73
-------------------	-------

TABLE DES ILLUSTRATIONS	p. 82
--------------------------------	-------

TABLE DES MATIÈRES	p. 84
---------------------------	-------

